JEAN-PAUL II

RAPPORT
du
Commissaire général
à la visite du Pape

Québec

JEAN-PAUL II

Une grande rencontre

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE GENERAL A LA VISITE DU PAPE

Ministère des
Relations internationales

Québec

ISBN 2-550-11584-8
Dépôt légal,
Bibliothèque nationale du Québec,
4e trimestre 1984

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations internationales

Bureau du sous-ministre

Québec, le 11 décembre 1984

Monsieur Bernard Landry
Ministre des Relations internationales
et du Commerce extérieur
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du Commissaire général à la visite du Pape.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Yves Martin

Yves Martin
Sous-ministre

Gouvernement du Québec
Bureau du Commissaire général
à la visite du Pape

QUEBEC, le 7 décembre 1984

Monsieur Yves Martin
Sous-ministre
Ministère des Relations
internationales

Monsieur le Sous-ministre,

Veuillez trouver, avec la présente, le rapport d'activités du Commissariat général à la visite du Pape dont je vous prierais de bien vouloir remettre aussi le texte au ministre des Relations internationales, monsieur Bernard Landry.

Au terme de mon mandat, permettez-moi de vous remercier de même que votre prédécesseur, madame Paule Leduc, de tout l'appui que j'ai reçu de la part des autorités et des services du ministère des Relations internationales où j'ai trouvé, tous les jours, l'appui indispensable à la réalisation de mon travail.

Je vous saurais gré également de remettre un exemplaire du rapport au secrétaire général du Conseil exécutif, monsieur Louis Bernard, qui, à titre de président du comité de planification de la visite, a veillé aux grandes orientations de l'effort gouvernemental dans ce dossier tout en s'assurant qu'il reçoive la collaboration de tous les autres ministères et organismes dont le concours nous était nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Commissaire général,

Jacques Vallée

JACQUES VALLEE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION : LES ORIENTATIONS DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE..... 3

PARTIE I : LA PHASE DE LA PLANIFICATION

CHAPITRE 1 : LE COMMISSARIAT ET L'ORGANISATION DES RESSOURCES..... 15

1 - La structure du Commissariat..... 17

a) Les principes de base de l'organisation..... 17
b) Les composantes de la structure..... 19
c) Les outils de coordination..... 23

2 - Les principes adoptés en matière de gestion des ressources financières..... 24

3 - Les principes adoptés en matière de gestion des ressources humaines..... 26

a) Les ressources du Commissariat..... 26
b) Les prêts d'effectifs aux diocèses..... 29
c) Le programme de création d'emplois..... 29

4 - Les ressources matérielles..... 31

a) Les locaux..... 31
b) Les équipements..... 31

CHAPITRE 2 : LE SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES..... 33

1 - L'expérience des voyages antérieurs du Pape à l'étranger..... 35

a) La production et la réunion de la documentation de base..... 35
b) L'apport des observations sur place et des contacts directs..... 37

TABLE DES MATIERES
(suite)

2 - L'établissement du programme général..... 40

a) Les principes de base..... 40
b) Les principales étapes de l'élaboration du programme..... 41

3 - L'écriture des scénarios..... 44

a) Les principes de base..... 45
b) Les principales étapes de l'écriture des scénarios..... 46

4 - "Le Grand Héritage" et le rappel de la tradition missionnaire..... 48

CHAPITRE 3 : LE SECTEUR DE LA LOGISTIQUE..... 53

1 - Les systèmes de planification..... 55

a) Les réunions de concertation logistique..... 55
b) Le recours aux sondages..... 58
c) Le support en matière de création d'une banque de bénévoles..... 59
d) Le support en matière de jumelage des paroisses..... 61

2 - Le conseil aux responsables des grands événements..... 65

a) Le choix des sites..... 65
b) Le soutien aux directeurs diocésains des opérations et aux chefs d'événements..... 70

3 - Le dispositif de transport..... 72

a) Le train papal..... 72
b) Le transport de la population..... 79
c) Le transport spécialisé..... 84
d) La signalisation reliée aux sites..... 85

4 - Les initiatives en matière d'hébergement..... 87

5 - La mise en place des services sociaux et des services de santé..... 90

TABLE DES MATIERES
(suite)

6 - La politique des congés..... 92

7 - L'organisation d'un centre de coordination..... 95

CHAPITRE 4 : LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS..... 97

1 - L'implication du Commissariat dans les questions de communications..... 99

2 - Le partage des rôles.....100

3 - Le support aux diocèses.....102

4 - La préparation de l'accueil et de l'accompagnement des journalistes.....104

5 - L'information du public.....105

CHAPITRE 5 : LE SECTEUR DU PROTOCOLE ET DE L'ACCUEIL.....109

1 - Les orientations de base.....111

2 - Les visites préparatoires et les simulations de la visite.....112

3 - Les invitations adressées aux personnalités civiles.....113

4 - L'organisation du cortège papal.....114

5 - L'accompagnement et l'hébergement des personnalités religieuses.....116

6 - Les initiatives en matière de pavoisement.....117

7 - La visite au Musée du Québec.....119

CHAPITRE 6 : LA SECURITE.....121

TABLE DES MATIERES
(suite et fin)

CHAPITRE 7 : LE SUIVI DES ACTIVITES ET LE SUPPORT INFORMATIQUE.....129

PARTIE II: LA PHASE DES OPERATIONS

CHAPITRE 8 : LE DEROULEMENT DE LA VISITE.....137

1 - La réalisation du programme.....140

2 - La participation de la population.....150

a) L'évaluation des foules.....150
b) L'assistance en matière de transport.....153
c) L'assistance en matière d'hébergement.....157
d) Les services de santé.....157

3 - La coordination des opérations.....158

CHAPITRE 9 : L'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES.....165

CONCLUSION: LES CONDITIONS QUI ONT PERMIS L'ACCOMPLISSEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE GENERAL.....181

LISTE DES TABLEAUX

I - L'évolution des effectifs du Commissariat (mai 1983 - novembre 1984)..... 28

II - Le jumelage des communautés paroissiales: structure opérationnelle..... 63

III - Le jumelage des communautés paroissiales: estimation des voyageurs..... 66

IV - La visite du Pape au Québec: évaluation des foules.....152

V - Le transport de la population: nombre d'autobus utilisés.....154

VI - Le transport des clientèles spécialisées: nombre de personnes transportées.....155

VII - Les services socio-sanitaires: nombre des interventions.....159

VIII - Budget récapitulatif global.....170

IX - Budget sectoriel.....171

LISTE DES ANNEXES

A - Les principales dates de la préparation de la visite du Pape.....195

B - L'échange de correspondance entre le Vice-premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales et le président de l'Assemblée des évêques du Québec (10 mars et 13 avril 1983).....207

C - Le décret ministériel nommant un Commissaire général à la visite du Pape et créant un Comité interministériel de planification de la visite (18 mai 1983).....215

D - L'organigramme du Commissariat.....219

E - La liste du personnel à l'emploi du Commissariat au moment de la visite.....223

F - L'inventaire analytique des principaux documents produits ou commandés par le Commissariat lors de la phase de la planification.....231

G - La liste des entrevues et conférences de presse données par le personnel du Commissariat.....253

H - La liste des médias accrédités pour la visite du Pape au Québec.....261

I - Le cortège papal: les éléments de sa composition.....271

Introduction

INTRODUCTION

LES ORIENTATIONS DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Le présent document constitue le rapport du Commissaire général à la visite du Pape sur l'accomplissement du mandat que lui a confié, le 18 mai 1983, le Conseil des ministres en vue de la préparation de la visite, en septembre 1984, de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

Avant que d'en traiter, il importe de rappeler que le gouvernement du Québec s'est soucié, bien avant mai 1983 [1], des mesures qu'il aurait éventuellement à prendre en fonction d'une visite, sur son territoire, du chef de l'Eglise catholique. En effet, dès 1979, au moment où sa première visite en Amérique du Nord était officiellement annoncée, le ministre des Affaires intergouvernementales, monsieur Claude Morin, répondant aux désirs exprimés dans une pétition signée par des milliers de Québécois et transmise au Vatican, s'associait publiquement à leur souhait de bienvenue à l'intention du Saint-Père.

Bien plus, le ministre chargeait, en même temps, le délégué du Québec en Nouvelle-Angleterre, qui avait été chef du Protocole du Gouvernement et qui fut ultérieurement nommé Commissaire général à la visite du Pape, d'observer tout le déroulement de la visite du Pape aux Etats-Unis et d'étudier le dispositif complexe mis en place pour sa réalisation. La Sûreté du Québec, par l'intermédiaire de son conseiller aux mesures d'urgence qui allait lui-même être nommé plus tard coordonnateur de la sécurité pour la visite du Pape, s'est alors associé à ce travail avec la collaboration de forces policières américaines.

---

1 Cf. infra, annexe A

Il ne serait pas opportun de mentionner ici toutes les étapes que suivit, par la suite, le dossier à l'intérieur de l'appareil gouvernemental. Les successeurs de monsieur Claude Morin, monsieur Jacques-Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales à partir de février 1982, et monsieur Bernard Landry, ministre des Relations internationales depuis mars 1984, lui ont tous deux accordé une attention de première importance dès leur entrée en fonction. L'un et l'autre eurent de nombreux entretiens avec le président et certains membres de l'Assemblée des évêques du Québec.

Ainsi, l'annonce, le 11 novembre 1982, par la Conférence des évêques catholiques du Canada, que la visite du Pape aurait lieu à l'automne 1984, venait donc officialiser ce que déjà beaucoup de préparatifs avaient précédé, d'abord au sein de l'Eglise mais aussi au niveau de l'Etat. C'est dans ce contexte que, quelques semaines plus tard, le 12 janvier 1983, à Rome, au cours d'une audience que lui accordait le Pape, monsieur Jacques-Yvan Morin allait pouvoir faire part personnellement au Saint-Père de la joie que l'annonce de sa visite pastorale avait suscitée chez des milliers de Québécois et de la volonté des autorités civiles de collaborer, pour la part qui leur revenait, à ce grand événement.

Dans une lettre qu'il adressait, le 10 mars 1983, au président de l'Assemblée des évêques du Québec, monseigneur Louis-Albert Vachon, monsieur Jacques-Yvan Morin réitérait l'appui du Gouvernement pour cette visite, la première dans notre histoire où le chef de l'Eglise "foulera le sol où celle-ci, sous l'impulsion de ses grands évêques comme monseigneur de Laval, a pris naissance en Amérique du Nord et s'y est enracinée en même temps que notre peuple". Le ministre ajoutait que "le Gouvernement souhaite nommer, au cours des prochaines semaines, un Commissaire général appelé à coordonner le travail des services. Il va sans dire que ce Commissaire devra exercer son action en liaison constante avec les autorités épiscopales québécoises et les instances gouvernementales; il s'en tiendra aux aspects de la visite

qui touchent le gouvernement du Québec, sans préjuger des orientations pastorales qui relèvent de l'épiscopat québécois dans le plus profond respect du caractère foncièrement religieux que présente cette visite à nos yeux".

Le 13 avril suivant, après en avoir saisi les membres de l'Assemblée des évêques du Québec, monseigneur Louis-Albert Vachon, dont on trouvera aussi le texte en annexe[1], écrivait au ministre pour le remercier, en son nom et au nom de ses collègues, de l'offre de collaboration du Gouvernement. Afin d'assurer la nécessaire concertation qui s'imposait dès lors entre l'Eglise et le Gouvernement, il annonçait au ministre que "monseigneur Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire à Montréal, a été désigné comme interlocuteur de l'épiscopat du Québec auprès des instances civiles et religieuses pour tout ce qui concerne la visite du Pape".

Le 18 mai 1983, le Conseil des ministres adoptait, en préparation de la visite, un décret[2] dont le texte même établit clairement la volonté gouvernementale:

- de faire en sorte que "cet événement soit célébré dans sa portée historique et qu'il permette en même temps aux citoyens et aux fidèles qui souhaitent s'y associer de le faire dans toute la mesure du possible";
- en raison des mouvements de foule sans précédent qu'un tel événement entraîne "d'assurer non seulement la sécurité du visiteur mais encore de veiller à ce que l'enthousiasme populaire s'exprime aussi dans l'ordre pour la sécurité de tous";
- de voir au maintien "de nos traditions d'hospitalité" dans l'accueil des visiteurs et des représentants de la presse internationale qu'un tel événement attire;

---

1 Cf. infra, annexe B
2 Cf. infra, annexe C

- de superviser les nombreuses mesures pour la préparation et le déroulement de cette visite qui "devront être prises par le Gouvernement en liaison avec les autorités épiscopales";
- d'assurer "à tous les niveaux la plus complète coordination au sein du gouvernement du Québec".

Dans ce but, le décret ordonne:

"Que soit nommé un Commissaire général à la visite du Pape. Celui-ci sera le premier responsable de toutes les actions nécessaires à la préparation et au déroulement de la visite dont il assurera la coordination générale aussi bien pour les actions entreprises dans les ministères et organismes parapublics que pour celles des autres institutions rattachées au Gouvernement;

Que le Commissaire général agisse sous l'autorité de la sous-ministre des Affaires intergouvernementales; qu'il puisse, au nom de la sous-ministre, traiter avec toutes les instances du Gouvernement concernées des questions reliées à la visite du Pape".

Le décret nommait monsieur Jacques Vallée, Commissaire général à la visite du Pape et créait, pour l'assister, un Comité interministériel de planification de la visite, présidé par le premier fonctionnaire de l'Etat, le Secrétaire général du Conseil exécutif, monsieur Louis Bernard. Outre le Commissaire général, devenaient membres de ce comité, "la Sous-ministre des Affaires intergouvernementales, le Sous-ministre de la Justice, le Sous-ministre des Communications, le Sous-ministre des Transports, le Sous-ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement et tout autre sous-ministre que le Secrétaire général jugera à propos d'y ajouter".

La concertation qui s'amorça dès sa nomination, entre le Commissaire général et son premier interlocuteur de l'Assemblée des évêques du Québec auquel s'ajoutèrent, à Québec, monseigneur Marc Leclerc, à Trois-Rivières, monsieur le chanoine Paul Guay, porta d'abord naturellement sur le programme même de la visite du Pape. Puisque le Saint-Père est chez nous l'hôte de l'épiscopat à l'invitation duquel il répond, c'est à l'épiscopat, comme l'exprimait, le 23 juin 1983, le Commissaire à ses interlocuteurs religieux, qu'il appartenait "de prendre les décisions ultimes sur la programmation même de la visite, puisque celle-ci n'a pas à se subordonner à toutes les obligations qui sont propres aux visites d'un chef d'Etat, pour autant que soient respectés les impératifs reliés à la sécurité et à la logistique, les responsabilités du Gouvernement quant à l'utilisation des fonds publics, ainsi que la place qui, traditionnellement dans les visites du Pape à l'étranger, est reconnue à l'Etat du lieu". Dans la préparation du programme, le rôle du Commissariat devait donc se limiter à coordonner les opérations qui sont, dans ces circonstances, de la responsabilité explicite de l'Etat; il lui revenait aussi d'apporter, pour le reste à l'Eglise, le support, notamment technique, sans lequel un événement, d'une ampleur sans précédent dans notre société, pourrait difficilement se dérouler harmonieusement.

Cet appui gouvernemental présupposait naturellement un concours matériel important de l'Eglise et de ses membres. En effet, dans notre société, il importait, comme le reconnurent vite les deux parties, que ceux pour qui l'événement religieux en cause était particulièrement significatif, contribuent davantage, par leur participation la plus volontaire, à la réalisation de cette "Grande Rencontre" avec Jean-Paul II. Leur participation pouvait prendre diverses formes, qu'il s'agisse de dons des fidèles, de l'apport de services d'entreprises du secteur privé désireuses de concourir à l'événement et, surtout, du travail bénévole d'un grand nombre de personnes.

La première partie de notre rapport, consacrée aux grandes étapes de l'action gouvernementale dans la planification de la visite, montre bien l'étendue et les fruits de la concertation qui fut poursuivie systématiquement avec le porte-parole de l'Assemblée des évêques du Québec et les coordonnateurs diocésains. Cette concertation constante dans la planification était vue, non seulement comme un nécessaire pré-requis au succès de la visite, mais encore allait viser l'utilisation maximale, sans duplication et au meilleur coût, des ressources des uns et des autres. Ce sont, par exemple, des décisions comme celle d'exclure les autoroutes des circuits en papemobile qui allaient permettre de réduire considérablement l'ampleur des effectifs policiers requis. C'est le choix, pour la visite, de villes déjà dotées d'infrastructures et, pour les célébrations eucharistiques, de sites déjà équipés qui allaient éviter, aux uns et aux autres, d'avoir à se donner des moyens spéciaux et coûteux qui n'auraient été utilisés qu'une seule fois. Ce sont encore les études, entreprises d'un commun accord sur l'établissement d'une banque de bénévoles et sur le jumelage des paroisses, qui allaient faciliter l'extraordinaire implication dans la visite des éléments de la société s'y intéressant le plus, tout en assurant l'encadrement rigoureux qu'exigeaient des opérations d'une telle envergure.

La phase des opérations, qui fait l'objet de la deuxième partie de notre rapport, allait exiger que, le moment venu, la coordination des efforts se fasse avec le concours de tous les autres intervenants impliqués, à un titre ou à un autre dans la visite, notamment le Gouvernement fédéral et la Conférence des évêques catholiques du Canada. C'est dans ce but que, le 12 août 1983, l'interlocuteur de l'Assemblée des évêques du Québec et le Commissaire général allaient proposer conjointement à leur vis-à-vis du Gouvernement fédéral et de la CECC la création, pour le Québec, d'un "comité quadripartite" dont seraient membres, pour chacun des organismes, le plus haut responsable impliqué dans l'organisation de la visite, c'est-à-dire, outre eux-mêmes, le directeur exécutif du Groupe de travail du gouvernement fédéral, monsieur Léopold Amyot et le secrétaire général francophone de la CECC, monsieur l'abbé

André Vallée. C'est à ce comité quadripartite, qui siégea à partir de la fin août, que revint de déterminer le partage des rôles et des responsabilités entre les parties. Les principales dispositions qui y furent convenues seront mentionnées, lorsqu'il y aura lieu, dans les chapitres de ce rapport consacrés aux divers secteurs d'activités. Il est à noter qu'au moment des opérations, c'est ce comité quadripartite, où le coordonnateur diocésain remplaçait à Québec, à Trois-Rivières et à Hull, l'interlocuteur de l'Assemblée des évêques du Québec, et auquel s'était ajouté le coordonnateur du Vatican, qui est devenu, au Québec, le poste de commandement mobile de la visite. Avec l'aide des mécanismes appropriés de coordination, dont il est fait état dans ce rapport, il a supervisé, en fait, tout le déroulement de la visite du Pape au Québec.

Le dernier chapitre du rapport fait enfin, en ce qui concerne le Commissariat général, le bilan financier des opérations, identifiant les prévisions budgétaires et l'utilisation effective des ressources financières engagées dans la visite.

Tout au long du rapport, l'on donnera une attention particulière à la décision, que prit le Gouvernement, de rendre un hommage particulier à l'Eglise du Québec, à l'occasion de la première visite en sol québécois du chef de l'Eglise catholique par la présentation, au Musée du Québec, de l'exposition "Le Grand Héritage" que le Saint-Père allait accepter de visiter. Le Commissariat, le Musée du Québec, avec l'assistance d'un interlocuteur particulier de l'Assemblée des évêques du Québec, monseigneur Jean-Marie Fortier, vice-président de cette assemblée et archevêque de Sherbrooke, allaient être appelés à travailler de concert, pendant près d'un an, pour la préparation de cette première exposition-synthèse de notre art religieux et pour celle de la visite du Pape au Musée. Il convient de mentionner ici que les grands aspects de l'hommage de l'Etat à l'Eglise, l'évocation de son rôle dans notre histoire, le rappel de la tradition missionnaire allaient être convenus, en

septembre 1983, entre le Premier ministre et le président de l'Assemblée des évêques du Québec. Le Premier ministre devait aussi les évoquer devant le Saint-Père lui-même au cours de l'audience privée que celui-ci lui accorda, à Rome, en décembre 1983. Aussi, paraît-il approprié, pour en dire l'esprit, de citer un passage de la lettre qu'adressait à ce sujet monsieur René Lévesque, le 11 juillet dernier, à monseigneur Louis-Albert Vachon et qui est reproduite dans l'introduction des ouvrages publiés, pour l'exposition, par le Musée du Québec:

> "Les profonds sentiments de joie et de fierté qui animent les Québécois depuis l'annonce de cet événement nous invitent tous à mieux mesurer la place très grande que l'Eglise a prise et occupe toujours dans notre société.
>
> Ce regard, cette réflexion, nous avons choisi de l'accompagner en présentant "Le Grand Héritage". Par cette exposition au Musée du Québec, le Gouvernement veut aussi rendre hommage à l'Eglise dont l'action a tant compté dans la survivance et le développement du peuple québécois".

Le texte qu'on va lire est loin de pouvoir traiter de tous les aspects de la préparation et de la réalisation de la visite du Pape au Québec. Tout en faisant état de la concertation qu'elles exigeaient avec les autres organisateurs de la visite, il se limite à présenter les actions qui étaient de la responsabilité du gouvernement du Québec dont il ne veut, du reste, qu'expliquer les principes et donner une vue d'ensemble. En complément au texte même du rapport, l'on trouvera, en annexe, certains documents touchant la création du Commissariat et

son action. Là encore, on ne pouvait être exhaustif. Aussi, afin d'éclairer le lecteur qui voudrait aller plus loin, l'on a inséré dans cette annexe un inventaire analytique[1] des principaux écrits produits ou commandés par le Commissariat, et dont la plus grande partie sera, à toutes fins utiles et notamment au bénéfice des chercheurs intéressés, déposée aux Archives du Québec et à la Bibliothèque nationale.

---

1 Cf. infra, annexe F

Partie 1

CHAPITRE 1 : LE COMMISSARIAT ET L'ORGANISATION DES RESSOURCES

CHAPITRE 1

LE COMMISSARIAT ET L'ORGANISATION DES RESSOURCES

1 - La structure du Commissariat

Rappelons succinctement les principes de base qui ont présidé à la mise en place de la structure organisationnelle du Commissariat avant d'en décrire les composantes, puis de mentionner les mécanismes qui ont été mis en place pour assurer la coordination de l'ensemble des activités qui étaient, soit internes au Commissariat, soit externes et qui concernaient l'action des principaux organismes publics impliqués dans la préparation et le déroulement de l'événement.

a) Les principes de base de l'organisation

L'organisation interne du Commissariat s'est faite en tenant compte d'un certain nombre de principes fondamentaux comme la légèreté de la structure adoptée, sa compatibilité avec celle des autres intervenants, sa flexibilité à s'adapter aux deux phases distinctes, celle de la planification et celle des opérations et, enfin, sa capacité à être implantée progressivement.

- Il fallait en effet que, pour des raisons d'efficacité, la structure adoptée soit la plus légère possible et que, de surcroît, elle ne fasse pas double emploi avec des organisations déjà existantes au sein de l'appareil gouvernemental, l'objectif étant de recourir systématiquement aux services déjà disponibles et d'éviter les dédoublements et la création de structures parallèles;

- il fallait également structurer l'organisation du Commissariat de manière à la rendre la plus compatible possible avec celle des autres organismes impliqués dans le dossier, dont principalement celle des centres diocésains d'organisation et celle du Groupe de travail du gouvernement du Canada, l'objectif étant de faciliter le plus possible les contacts entre les institutions impliquées dans la préparation de l'événement et de s'assurer que les communications s'établissent avec le maximum d'efficacité. Dans cette perspective, le Commissariat s'est donc doté d'une structure aussi similaire que possible à celle des autres partenaires, structure qui était organisée autour de cinq secteurs de base: affaires religieuses et culturelles, logistique, communications, protocole et accueil, sécurité. Ce schéma organisationnel avait d'ailleurs été observé à peu près uniformément dans la plupart des expériences étrangères antérieures. Toutefois, la sécurité, qui constituait un secteur très important dans la préparation de l'événement, demeurait à l'intérieur même de la Sûreté du Québec sous l'autorité du responsable des mesures d'urgence. Son coordonnateur fut par ailleurs constamment associé aux travaux préparatoires, à titre de membre du Comité de gestion du Commissariat;

- il fallait aussi que la structure organisationnelle adoptée soit relativement flexible pour s'adapter, sans problème, à la variété des situations qui allaient inévitablement se présenter et que, notamment, elle soit susceptible d'une conversion facile pour demeurer efficace et performante dans les deux phases distinctes qui ont marqué la vie de l'organisme: celle de la planification qui a duré approximativement seize mois et qui s'est étalée de la création du Commissariat, en mai 1983, jusqu'au début de septembre 1984, et celle des opérations qui correspond approximativement au déroulement de la visite et qui s'est étalée sur les trois premières semaines de septembre 1984;

- enfin, il était important que cette structure organisationnelle puisse être implantée progressivement, selon un rythme adapté à l'émergence graduée des besoins sachant, par exemple, que la création de l'unité "protocole et accueil", plus orientée vers le déroulement, n'était pas aussi immédiatement utile que celles des affaires religieuses, de la logistique et des communications, lesquelles furent effectivement implantées dès le début de l'existence du Commissariat.

b) Les composantes de la structure

Le noyau de l'organisation interne du Commissariat s'articulait, la sécurité mise à part, autour de quatre secteurs de base: les affaires religieuses et culturelles, la logistique, les communications ainsi que le protocole et l'accueil, secteurs centraux auxquels s'ajoutaient trois groupes de soutien: le suivi des activités et le support informatique, le secrétariat et l'administration. Examinons succinctement le contenu de chacun d'eux, sachant que la description détaillée de leurs activités apparaîtra dans le cadre des chapitres ultérieurs.

• Les affaires religieuses et culturelles

Outre d'assurer une liaison constante entre le Commissariat et l'Eglise pour tout ce qui concernait les affaires religieuses, la fonction essentielle de ce secteur fut de préparer, en collaboration avec les chefs d'événements, les diocèses concernés et la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), la rédaction du contenu de l'ensemble des événements qui se dérouleraient au Québec.

Durant la visite du Pape au Québec, cette unité de travail a également assumé, conjointement avec l'Eglise du Québec, la responsabilité du rassemblement d'un certain nombre de personnalités religieuses dont principalement des délégués des communautés fondatrices, des missionnaires représentant les divers diocèses du Québec, des représentants des communautés missionnaires québécoises, ainsi que des évêques provenant des différents continents.

Ce secteur était sous l'autorité de monsieur Luciano DOROTEA qui avait également assumé, avant la création du Commissariat, la responsabilité du dossier de la visite du Pape au ministère des Affaires intergouvernementales.

- La logistique

Son activité s'est essentiellement déployée autour d'un certain nombre d'éléments dont les principaux étaient la préparation de systèmes de planification, le conseil aux responsables des grands événements, l'implantation d'un dispositif de transport, la prise d'initiatives en matière d'hébergement, la mise en place des services sociaux et des services de santé ainsi que l'organisation d'un centre de coordination.

Ce secteur était sous l'autorité de monsieur Gilles NERON qui assuma, en outre, la gestion des ressources humaines et matérielles du Commissariat et devint directeur des opérations lors du déroulement de la visite.

- Les communications

La mission de ce secteur était ordonnée autour d'un certain nombre d'éléments principaux dont la définition d'orientations de base, la préparation de la documentation relative aux médias, l'organisation de rencontres avec les journalistes, la contribution à l'implantation des centres de médias, la préparation de l'accueil des journalistes pendant la visite et, enfin, la préparation et la diffusion de l'information destinée au public.

Ce secteur était sous l'autorité de madame Gratia O'LEARY qui assuma également la direction du bureau de Montréal.

- Le protocole et l'accueil

Les fonctions principales de cette unité de travail furent, outre de définir des orientations de base, de préparer les invitations à adresser aux personnalités civiles, d'organiser le cortège papal, de prendre les mesures relatives à l'hébergement et à l'accompagnement de personnalités religieuses et, enfin, de prendre un certain nombre d'initiatives en matière de pavoisement.

Ce secteur était sous l'autorité de madame Francine GALATAUD.

- Le suivi des activités et le support informatique

Sa fonction principale fut de concevoir, d'implanter et d'assurer le fonctionnement d'un outil de gestion capable de

mesurer systématiquement, sur une base hebdomadaire, la progression des différents travaux ainsi que de diagnostiquer les retards susceptibles de se produire. Cet instrument de gestion fut mis continuellement à la disposition des diocèses, et son bon fonctionnement supposait un usage intensif de l'informatique.

Cette unité de travail était sous l'autorité de monsieur Yvon MAURAIS.

- Le secrétariat des comités

Son activité principale a consisté, lors de la phase de planification, à procéder à la préparation des réunions du Comité interministériel de planification de la visite du Pape, à assurer le fonctionnement, sur une base hebdomadaire, du Comité de gestion (émission des convocations, préparation des ordres du jour, rédaction et diffusion des comptes rendus), ainsi qu'à procéder à l'organisation d'un certain nombre de réunions d'importance. Après la visite, son activité fut de coordonner la rédaction du rapport final ainsi que celle de ses éléments satellites.

Cette unité de travail était sous l'autorité de monsieur Bernard ROBERT.

- L'administration

Cette unité avait pour mission d'assurer quotidiennement la gestion interne du Commissariat, et elle était sous la responsabilité de madame Joan RACINE.

L'organigramme détaillé du Commissariat apparaît à l'annexe D.

c) Les outils de coordination

Enfin, l'organisation de la visite papale étant le fait de l'action simultanée d'une mosaïque d'intervenants dont plusieurs provenaient des secteurs publics et parapublics, le Commissariat a eu recours à un dispositif de coordination dont les principaux éléments furent les suivants:

- le Comité interministériel de planification de la visite du Pape, dont le fonctionnement a déjà été évoqué dans le cadre de l'introduction. Il a tenu trois réunions: le 30 août et le 29 novembre 1983 ainsi que le 15 mars 1984;

- le Comité de gestion du Commissariat. Présidé par le Commissaire général, ce comité était composé des coordonnateurs de chacun des quatre secteurs internes au Commissariat, du conseiller au suivi des activités et au support informatique et du secrétaire des comités, ainsi que des représentants de deux organismes externes: la Sûreté du Québec et le ministère de la Justice. Il avait pour objectifs d'assurer, sur une base hebdomadaire, la coordination interne des travaux du Commissariat et la gestion des affaires courantes. Ce comité a tenu trente-six réunions à partir de juillet 1983;

- le Comité quadripartite de concertation sur la visite du Pape au Québec, dont il a déjà été fait mention dans le cadre de l'introduction. Composé des quatre principaux partenaires impliqués, le gouvernement du Québec, le gouvernement du

Canada, l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) et la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), il s'est réuni une douzaine de fois entre sa création, le 12 août 1983, et le déroulement de la visite;

- enfin, chacun des secteurs, notamment celui de la logistique, s'est doté de mécanismes particuliers de coordination dans son champ propre d'activités.

2 - Les principes adoptés en matière de gestion des ressources financières

Comme ce fut le cas lors de l'implantation de la structure organisationnelle, la gestion des ressources financières octroyées au Commissariat pour l'accomplissement du mandat qui lui était confié s'est effectuée à partir de la prise en compte de trois principes fondamentaux:

- Le Commissariat n'ayant pas reçu, à l'origine, d'enveloppe budgétaire globale, et ne bénéficiant d'aucune dérogation générale, il s'est donné pour objectif de fonctionner à l'intérieur des règles budgétaires en usage dans l'ensemble de l'administration publique et dans le respect des normes administratives existantes. Dans cette perspective, ses relations avec le Conseil du trésor étaient rigoureusement semblables à celles des autres organismes publics, et il était soumis en particulier aux deux formes de contrôle habituelles: a priori, lors de l'engagement des dépenses et, a posteriori, lors de la vérification;

- en vue de fournir à la population les services les plus efficaces possibles au meilleur coût, le Commissariat s'est donné pour objectif de recourir, de manière aussi systématique que possible, à l'usage de ressources déjà existantes, soit dans l'administration publique comme, par exemple, en utilisant toute l'expertise du ministère des Transports, soit dans des organismes parapublics comme, par exemple, en recourant à l'expertise développée en matière de gestion des méga-projets à l'Hydro-Québec, soit plus généralement encore dans l'ensemble de la société;

- le Commissariat a également pris certaines dispositions afin de susciter l'apport non négligeable de contributions financières extérieures comme, par exemple, la fourniture de biens et de services par des entreprises du secteur privé, l'objectif étant de maintenir et de comprimer le volume des dépenses à un niveau minimum.

Enfin, il va de soi que l'établissement d'un budget définitif supposait la connaissance préalable de tous les éléments essentiels du dossier comme, par exemple, dans le cas qui nous intéresse ici, la détermination aussi précise que possible du programme définitif, l'identification des partenaires associés à la réalisation de ce programme et, enfin, le partage des rôles de même que celui des coûts entre les différents intervenants dont principalement le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et l'Eglise.

C'est la raison pour laquelle l'élaboration du budget du Commissariat s'est faite selon un processus progressif dont les deux principales étapes du cheminement furent, dans un premier temps, en février 1984, l'approbation d'un budget préliminaire par le Conseil

du trésor puis, dans un second temps, en juin 1984, alors que les éléments essentiels de la visite étaient connus, l'approbation du budget définitif, la somme effectivement dépensée se situant finalement à l'intérieur de cette marge, c'est-à-dire en deçà du budget définitif.

L'élaboration du budget et les relations avec le Conseil du trésor ont été la responsabilité de madame Jacqueline VERREAULT, du ministère des Relations internationales.

3 - Les principes adoptés en matière de gestion des ressources humaines

L'action du Commissariat dans ce secteur particulier de la gestion des ressources s'est déployée autour de trois axes principaux: la dotation de ses propres ressources, les prêts d'effectifs aux diocèses et, enfin, l'utilisation d'un programme de création d'emplois.

a) Les ressources du Commissariat

- D'un point de vue strictement quantitatif, le Commissariat a identifié, dans un premier temps et avec la collaboration de l'Office des ressources humaines, les ressources potentiellement disponibles à l'intérieur de l'appareil gouvernemental et dans les principaux organismes parapublics, de manière à recourir aussi systématiquement que possible aux effectifs existants sous forme de prêts de personnel. Puis, dans un second temps, le Commissariat a recouru à l'usage de ressources externes complémentaires, sous forme de personnel occasionel et contractuel.

Au total, 93 personnes ont été employées au Commissariat, dont 80 durant la visite[1]. Ce personnel a occupé, pour des périodes de temps d'inégale durée variant de trois semaines à 18 mois, des fonctions diverses durant l'existence du Commissariat, ce qui constitue un effectif global de 47 personnes-année. De ce nombre, 40 étaient des employés prêtés provenant de 13 organismes publics et parapublics différents: ministère des Relations internationales: 9; ministère des Transports: 4; Hydro-Québec: 5; Conseil exécutif: 3; ministère de la Justice: 1; CRSSS: 1; ministère des Finances: 1; ministère de l'Education: 1; ministère des Affaires sociales: 1; ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme: 1; ministère des Affaires culturelles: 1; Assemblée nationale: 1; Société d'habitation du Québec: 1;

- d'un point de vue qualitatif, l'objectif du Commissariat fut, naturellement, de sélectionner un personnel compétent et disposant d'une expérience pertinente antérieure dans son champ d'activité propre, objectif qui était particulièrement important lors du recrutement des cadres, et notamment dans le cas des coordonnateurs puisque, le temps étant relativement limité, ils devaient former ensemble une équipe efficace qui devait être performante dès le début;

- enfin, il était également important que le calendrier de recrutement du personnel soit adapté à l'évolution des besoins réels du Commissariat et ce, tant pour réduire les coûts que pour faciliter une intégration harmonieuse des effectifs. Ainsi, il apparaît, à la lecture du graphique de la page suivante, que la dimension de l'équipe du Commissariat est demeurée relativement restreinte au cours des six premiers mois de son existence, se limitant essentiellement au Commissaire, aux

1 Cf. infra, annexe E

TABLEAU I L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DU COMMISSARIAT

(Mai 1983 - novembre 1984)

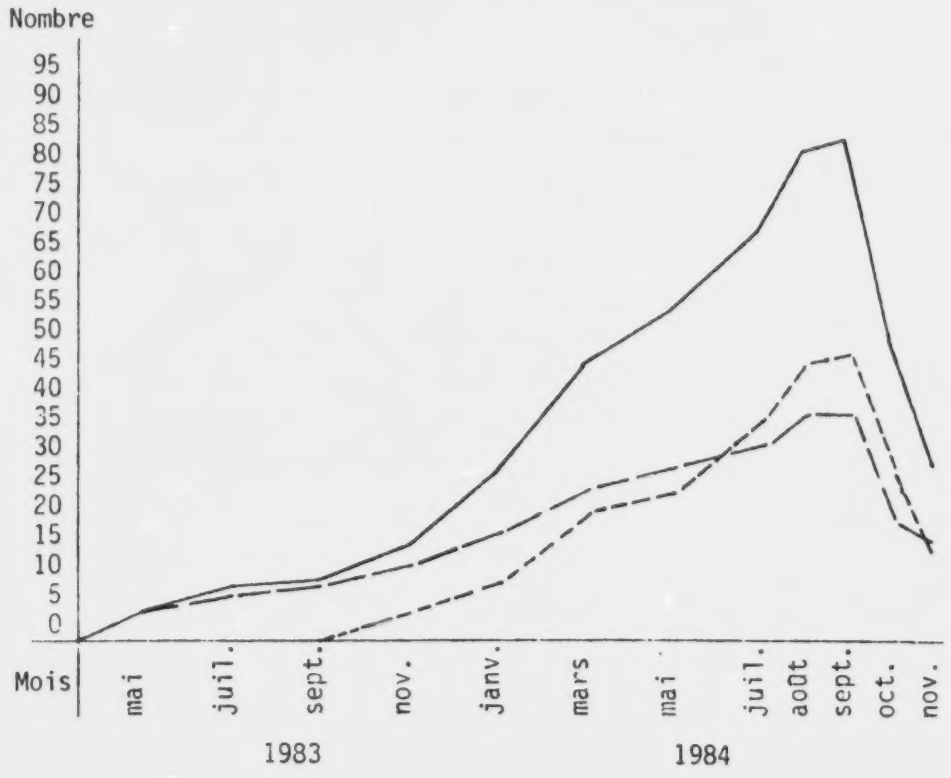

LEGENDE: Total des effectifs ————————

Prêts de personnel —— ——

Personnel occasionnel ----------

principaux coordonnateurs et à leurs collaborateurs immédiats. Puis, les effectifs ont augmenté régulièrement et progressivement à partir du début de 1984, leur nombre culminant naturellement en septembre à quatre-vingt personnes, lors du déroulement de la visite.

b) Les prêts d'effectifs aux diocèses

En outre, soucieux de ne pas gonfler démesurément ses propres effectifs et, surtout, afin de permettre aux organisations diocésaines d'assumer pleinement leurs responsabilités, le Commissariat a joué un rôle indirect, mais cependant non négligeable, dans la dotation en personnel spécialisé de ces organisations, en agissant comme agent intermédiaire. Il a recherché des employés intéressés et négocié leur libération afin de mettre leur compétence et leur expérience au service des diocèses.

Ainsi, vingt-quatre employés, dont huit cadres, onze professionnels et cinq employés de soutien provenant de seize organismes publics et parapublics, ont été mis à la disposition des Centres d'organisation de Québec (18), de Trois-Rivières (3) et de Montréal (3) pour des périodes de temps variables.

c) Le programme de création d'emplois

Enfin, toujours dans le souci de permettre aux diocèses de jouer pleinement leur rôle, le Commissariat s'est impliqué d'une troisième manière dans la gestion des ressources humaines nécessaires à l'organisation de la visite papale en facilitant l'accès, des organisations diocésaines, à un programme existant administré par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu,

celui de Chantier-Québec. Cet accès fut rendu possible par la proposition de modifications adéquates (prolongation de la période d'emploi de vingt à cinquante-deux semaines et hausse de la subvention globale à l'employeur) au Conseil du trésor.

Dans cette perspective, cent emplois, destinés prioritairement à autant de bénéficiaires de l'aide sociale et rémunérés selon les critères habituels, ont pu être créés pour la période s'étalant du 1er novembre 1983 au 31 octobre 1984. Le coût global de cette opération s'éleva à 1 500 000 $ et il se répartissait de la manière suivante:

- Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal: attribution d'une subvention de 823 680 $ et création de cinquante-cinq emplois;

- Corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec: attribution d'une subvention de 374 400 $ et création de vingt-cinq emplois;

- Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières: attribution d'une subvention de 149 760 $ et création de dix emplois;

- Corporation épiscopale catholique romaine de Hull: attribution d'une subvention de 149 760 $ et création de dix emplois.

Les effectifs recrutés à l'aide de ce programme ont été mis à la disposition des diocèses à titre de personnel de soutien nécessaire au bon fonctionnement de l'encadrement des trente-cinq milles bénévoles.

4 - Les ressources matérielles

a) Les locaux

À Québec, le Commissariat a utilisé, pour le logement de ses effectifs réguliers, des locaux dont l'aménagement a été devancé et qui serviront par la suite au Secrétariat général des Affaires intergouvernementales canadiennes. L'accroissement rapide des effectifs dans les mois qui ont précédé la visite a cependant exigé le recours à des locaux additionnels, et vingt employés ont alors été relogés à l'ancien Palais de Justice entre la fin de juin et la fin de septembre. Enfin, dans les jours qui ont précédé et durant la visite proprement dite, le Centre de coordination et le Centre de répartition des transports utilisèrent des locaux mis gracieusement à la disposition du Commissariat par le Bureau de la protection civile et par le ministère de la Justice, à Sainte-Foy.

À Montréal, après s'être installé initialement au Palais de Justice, le Commissariat a bénéficié d'une aide non négligeable du diocèse qui lui a loué, pour une valeur symbolique (1 $), des bureaux situés dans l'édifice déjà occupé par le Centre d'organisation diocésain. L'avantage de cette coexistence sous un même toit fut, bien entendu, énorme, et cette proximité immédiate a permis une excellente collaboration entre les deux équipes ainsi que, élément appréciable, l'élimination à peu près totale des coûts de communications.

b) Les équipements

Dans l'ensemble, le mobilier de bureau fut mis à la disposition du Commissariat par le Service des achats du Gouvernement à

Québec et à Montréal et, dans ce second cas, il fut complété par Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James. Le recours à des fournisseurs extérieurs a cependant été nécessaire dans le cas de l'ancien Palais de Justice à Québec.

S'agissant des systèmes de communications, le Commissariat a utilisé le réseau téléphonique gouvernemental habituel. Le recours à des dispositifs spéciaux nécessaires lors du déroulement de la visite a été rigoureusement planifié en collaboration avec le ministère des Communications, et leur usage fut très limité dans le temps.

Enfin, pour ce qui est des équipements de bureautique, le Commissariat a eu recours à l'utilisation intensive de deux systèmes de traitement de textes complets et interreliés, l'un à Québec et l'autre à Montréal, équipement dont l'acquisition a été assumée par le ministère des Relations internationales qui en deviendra l'utilisateur effectif lors du démembrement du Commissariat. De plus, un dispositif particulier, composé de dix-neuf écrans et claviers ainsi que de neuf imprimantes, a été loué pour une période de huit mois, et ses principaux usagers ont été, outre le Commissariat lui-même, les diocèses qui l'ont utilisé pour la gestion de leur fichier de bénévoles.

CHAPITRE 2 : LE SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES

CHAPITRE 2

LE SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES

Au cours des premiers mois de son mandat, le Commissariat, tout en se dotant des diverses ressources humaines et matérielles dont il a été fait mention dans les pages précédentes, a dû faire, de la question du programme de la visite, sa préoccupation principale puisque tout le reste de son action en découlait. Le premier programme de la visite au Québec, qui a été défini par l'Eglise en collaboration avec le Commissariat, se devait de tenir compte de l'expérience des voyages antérieurs du Pape Jean-Paul II à l'étranger qu'il s'agissait alors d'adapter aux conditions particulières du Québec. Ceci a nécessité la production et la réunion d'une documentation de base à laquelle s'est ajouté l'apport des observations sur place et des contacts directs à Rome et dans d'autres pays qui avaient été les hôtes du Pape.

1 - L'expérience des voyages antérieurs du Pape à l'étranger

a) La production et la réunion de la documentation de base

Tout d'abord, dès le 5 juillet 1983, le Commissariat mettait en marche la production d'un recueil d'informations concernant certains aspects des vingt premiers voyages du Pape Jean-Paul II à l'étranger. Les informations recueillies dans ce document de 383 pages ont été classées dans cinq catégories, celles du protocole, du contenu des messages, de la logistique, de la sécurité et des communications.

Ces informations ont été colligées à partir de la lecture de

quelques journaux ou revues d'envergure internationale qui couvraient l'ensemble des aspects de chacun des voyages du Saint-Père: L'Osservatore Romano, le Corriere della Sera, Le Monde, Le Monde diplomatique, l'International Herald Tribune, le New York Times, le Washington Post, les revues Time, The Economist, Paris Match ainsi que des sources d'appoint, comme Le Figaro, le London Times, le Stern, le Spiegel et le Boston Globe. Il faut souligner ici l'apport considérable du directeur et du personnel de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale qui ont colligé à l'intention du Commissariat tous les articles publiés par ces journaux et revues au sujet de ces voyages.

Ce document, qui a été transmis aux évêques responsables de la visite du Pape au Québec, a été fort utile, notamment comme instrument de référence dans le travail de planification des différents secteurs du Commissariat ainsi que dans celui des diocèses de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Hull.

Ce recueil est venu s'ajouter à la documentation existante que le Commissariat s'était préalablement procuré, documentation qui regroupait des films sur les voyages de Jean-Paul II au Mexique, en Pologne, à Boston et en Autriche; près de soixante-dix volumes illustrés portant principalement sur l'Eglise, la papauté et certains voyages de Paul VI et Jean-Paul II; deux cents photographies des voyages de Jean-Paul II à Milan et en Autriche; enfin, un recueil de photographies illustrant les podiums et les sites qui furent choisis pour des cérémonies au cours des voyages des Papes. Le Commissariat a mis cette documentation à la disposition des diocèses et il a, de plus, organisé diverses projections de films à leur intention.

b) L'apport des observations sur place et des contacts directs

En plus de cette documentation de base qui a été très utile à un grand nombre d'intervenants, le programme de la visite du Pape au Québec a également pu s'enrichir de l'apport des observations faites sur place et des contacts qui ont été établis lors de missions conjointes du Commissariat et de l'Eglise du Québec.

La première mission conjointe s'est rendue en Autriche, du 8 au 12 septembre 1983, à l'occasion du voyage du Pape dans ce pays. Ce vingtième voyage du Pape à l'étranger, il importe de le souligner dans ce rapport, a non seulement joué un rôle capital dans les orientations et l'élaboration du programme de la visite au Québec, mais il est en plus devenu, et cela tout au long de la période de planification, le voyage de référence par excellence.

Cette mission en Autriche fut rendue possible grâce à l'intervention du Président de l'Assemblée des évêques du Québec et archevêque de Québec ainsi qu'à celle de l'archevêque de Vienne, le Cardinal Franz Koenig. Elle était composée de l'interlocuteur de l'Assemblée des évêques du Québec auprès des instances civiles et religieuses, du Commissaire général, du responsable de la Sûreté du Québec, de la coordonnatrice aux communications du Commissariat ainsi que d'un représentant du ministère de la Justice. Elle fut organisée pour un certain nombre de raisons dont les principales étaient les suivantes: le séjour du Pape en Autriche comportait le même nombre de jours que celui prévu au Québec, il se déroulait, à un jour près, un an avant celui qu'il devait effectuer au Québec, enfin, l'Autriche est un pays qui peut se comparer au Québec à plusieurs égards, notamment parce qu'il s'agit d'une démocratie, que les populations sont

sensiblement équivalentes, que c'est une nation industrialisée de tradition catholique et, qu'enfin, les conditions climatiques sont assez semblables.

La présence des membres de cette mission à certains événements se déroulant à Vienne et à Mariazell ainsi que les diverses rencontres avec les responsables autrichiens de la visite leur ont permis de réfléchir, d'une part, aux principaux problèmes reliés à la planification et au déroulement d'une telle visite et, d'autre part, de tirer profit de plusieurs principes d'organisation mis de l'avant en Autriche tels que, par exemple, le système d'utilisation des bénévoles, le rôle des chefs d'événements, le transport et l'hébergement des citoyens par le recours au jumelage des paroisses de Vienne avec les autres diocèses, les équipements pour les médias d'information, l'aménagement des sites et principalement celui des célébrations eucharistiques, la limitation des déplacements du Pape à l'intérieur du pays (le Pape ne s'est pas rendu alors à Salzbourg ni à Innsbruck) et, enfin, certaines techniques mises au point, par exemple lorsqu'un événement se déroule sous la pluie, lors de la distribution de la communion, lors des déplacements du Pape, etc.

Parmi toutes ces idées qui ont été adaptées au contexte des divers diocèses du Québec, certaines ont été utilisées telles quelles tandis que d'autres ont été à l'origine de plusieurs études complémentaires qui ont, alors, été entreprises par le Commissariat.

Ce voyage d'observation en Autriche a également été l'occasion, pour le Commissaire général, de se rendre à Milan pour y rencontrer les responsables du voyage du Pape dans cette ville, puis à Paris pour y avoir des entretiens avec des responsables

du Gouvernement et de l'épiscopat français sur les deux voyages en France de Jean-Paul II.

D'autres missions se sont par la suite déroulées à Rome:

- d'abord entre le 15 et le 20 octobre 1983, lorsque le Commissaire général s'est rendu à Rome à l'occasion de la visite ad limina des évêques du Québec. Ce voyage avait comme principal objectif de leur présenter, et cela conjointement avec leur interlocuteur auprès du Gouvernement, l'ensemble des principes qui devaient guider l'action des uns et des autres dans l'organisation de la visite du Pape au Québec. S'y ajoutaient naturellement d'autres rencontres avec des personnalités du Vatican;

- ensuite, le 9 décembre de la même année, une seconde mission, présidée cette fois par le Premier ministre, se rendit à Rome. Celui-ci fut alors reçu en audience privée par le Pape. Lors de cette rencontre, il réitéra au Saint-Père les souhaits de bienvenue au Québec, et il lui fit part de la volonté des autorités civiles de concourir, pour leur part, au succès de sa visite pastorale. Il l'informa également des préparatifs de l'exposition "Le Grand Héritage" et de l'intention de commémorer, à cette occasion, la tradition missionnaire du Québec. Le Premier ministre était alors accompagné du ministre des Affaires intergouvernementales, du délégué du Québec à Rome ainsi que du Commissaire général;

- enfin, la préparation de l'exposition a nécessité l'organisation, du 16 au 27 juillet 1984, d'une troisième mission à Paris et à Rome, mission qui était alors composée de l'interlocuteur spécial de l'Assemblée des évêques du Québec pour l'exposition et du coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles du Commissariat.

Une autre mission conjointe Eglise-Gouvernement s'est également rendue en Suisse, du 9 au 17 juin 1984, à l'occasion du voyage du Pape dans ce pays. Cette mission, à moins de trois mois de la visite du Pape au Québec, avait principalement en vue le système des opérations prévu pour la visite au Québec, et elle était en fait axée sur la vérification des éléments logistiques envisagés chez nous pour la visite. Les participants à cette mission étaient essentiellement les directeurs des opérations, des diocèses et du Commissariat, ainsi que des représentants des corps policiers.

2 - L'établissement du programme général

a) Les principes de base

Ainsi qu'il en a déjà été fait mention dans l'introduction, le Commissariat avait défini, dans le cadre d'un aide-mémoire transmis à l'épiscopat, les principes fondamentaux à partir desquels devraient se prendre les décisions sur la programmation de la visite du Pape au Québec. Ces principes étaient les suivants:

- en premier lieu, le caractère fondamentalement pastoral de cette visite devait être respecté par tous les gouvernements et les administrations impliqués;

- en second lieu, le Pape étant l'hôte de l'épiscopat, il appartenait à ce dernier de prendre les décisions ultimes sur la programmation même de la visite et d'en définir le contenu;

- enfin, en troisième lieu, les décisions prises devraient respecter les impératifs reliés à la sécurité et à la logistique ainsi que les responsabilités du Gouvernement quant à l'utilisation des fonds publics.

Dans le même ordre d'idées, il convenait, et cela pour des raisons de sécurité et de coût, d'accorder une grande attention aux recommandations des corps policiers dans le choix des trajets à l'intérieur des villes. En effet, en limitant l'usage de la papemobile aux trajets effectués à l'intérieur des villes, il devenait possible de diminuer considérablement le coût des effectifs policiers.

C'est donc dans ce cadre que le Commissariat a situé son intervention sur le programme auprès des autorités des diocèses visités par le Pape, de l'interlocuteur de l'Assemblée des évêques du Québec, de la Conférence des évêques catholiques du Canada ainsi qu'auprès des autres gouvernements impliqués dans l'organisation de la visite.

Un comité du programme a également été mis sur pied à l'intérieur du Commissariat, et il était présidé par le coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles. Ce comité, en concertation avec les directeurs des opérations des diocèses de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Hull, ainsi qu'avec les responsables du programme à la Conférence des évêques catholiques du Canada et du Groupe de travail du gouvernement du Canada, a produit vingt versions du programme de la visite du Pape au Québec.

b) Les principales étapes de l'élaboration du programme

- le 11 novembre 1982, annonce, par la Conférence des évêques catholiques du Canada et par la Secrétairerie d'Etat du Vatican, de la venue du Pape au Canada au cours de l'automne 1984. Le Président de la C.E.C.C. dit alors espérer que le Pape séjourne une dizaine de jours au Canada et qu'il était fort probable que la visite ait lieu au début de l'automne 1984;

- le 4 mai 1983, la Conférence des évêques catholiques du Canada annonce que le Pape visitera le Canada, du 9 au 19 septembre 1984. Son séjour commencera à Saint-John's (Terre-Neuve) et il passera trois jours au Québec;

- le 2 juin 1983, réunion, à l'archevêché de Québec, du Comité épiscopal du programme de l'Assemblée des évêques du Québec composé de l'interlocuteur de l'A.E.Q., du coordonnateur de la visite pour le diocèse de Québec, et de l'archevêque de Rimouski. Le Commissaire général et le coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles se sont également joints à cette réunion.

  Suite à l'étude d'un document technique déposé par le Commissaire général et portant sur les principales villes du Québec et leurs infrastructures d'accueil telles qu'équipements aéroportuaires, capacité du dispositif hôtelier, existence de lieux publics permettant des rassemblements de foule, accès routiers, etc., il s'avéra que le choix de Montréal et de Québec s'imposait pour des arrêts majeurs, c'est-à-dire impliquant que le Pape y passe la nuit. Les villes de Trois-Rivières et de Hull, situées dans l'axe des grands centres, pouvaient facilement s'y ajouter pour des passages de moindre importance.

  En plus des motifs d'ordre pastoral dont il n'appartient pas à ce rapport de traiter, les principales raisons du choix de ces villes furent, d'une part, la concentration de la population et, d'autre part, les infrastructures et les équipements disponibles qui pouvaient permettre que la visite se déroule avec un minimum de risques de voir des événements annulés pour des raisons d'ordre météorologique.

Au terme de cette réunion, un premier projet de programme a été élaboré, et ce projet a été par la suite soumis à la Conférence des évêques catholiques du Canada;

- le 14 septembre 1983, la Conférence des évêques catholiques du Canada annonce l'itinéraire de la visite du Pape au Canada qui débutera par la ville de Québec, et se poursuivra à Trois-Rivières et à Montréal;

- le 2 décembre 1983, annonce que le Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de retour du Vatican, a mission de revoir et d'alléger le programme de la visite du Pape au Canada;

- le 13 février 1984, la Conférence des évêques catholiques du Canada annonce que la visite du Pape au Canada est prolongée d'une journée. La visite est alors fixée du 9 au 20 septembre 1984;

- le 22 mars 1984, Mgr Adolphe Proulx, évêque du diocèse de Gatineau-Hull, annonce que le Pape se rendra à Hull le 19 septembre 1984 pour rencontrer les fidèles de l'Outaouais et qu'il célébrera la messe à la Maison mère des Servantes de Jésus-Marie;

- les 22 et 23 mai 1984, deux représentants de la Conférence des évêques catholiques du Canada, le coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles du Commissariat et un représentant du Groupe de travail du gouvernement du Canada effectuent une tournée dans les diocèses de Québec, Trois-Rivières et Montréal afin de réviser le programme de ces diocèses avant la visite de la mission vaticane;

- les 22, 23 et 25 juin 1984, mission vaticane au Québec conduite par le Père Roberto Tucci dont les objectifs étaient la tournée des sites et la mise au point définitive du programme: aucune modification majeure n'a été apportée, seulement quelques modifications d'horaire visant à alléger le programme;

- le 10 juillet 1984, ultime rencontre de concertation, aux bureaux de la C.E.C.C., sur la formulation et les éléments techniques du programme général, entre les responsables du programme de la Conférence des évêques catholiques du Canada, du Commissariat et du Groupe de travail du gouvernement du Canada;

- le 16 juillet 1984, publication, par le Vatican, du programme officiel de la visite pastorale de Jean-Paul II au Canada;

- début septembre 1984, publication, par la C.E.C.C., du programme détaillé de la visite.

3 - L'écriture des scénarios

Le programme général de la visite du Pape au Québec était en fait composé d'une série d'événements qui avaient chacun son chef, son personnel, son budget et son organisation. Pour clarifier les rôles des multiples intervenants dans ce dossier, il était indispensable que, dans les travaux de planification, non seulement le programme détaillé de chacun de ces événements soit précisé par des scénarios, mais, qu'en plus, tous les intervenants puissent se référer aux mêmes scénarios.

a) Les principes de base

L'écriture de l'ensemble des scénarios d'événements a fait l'objet d'une entente au cours du mois de mars 1984 entre le Commissariat et les coordonnateurs des diocèses de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Quelque temps après, suite à sa nomination, le coordonnateur du diocèse de Gatineau-Hull a également donné son accord à cette entente qui se résume aux cinq points suivants:

- le coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles du Commissariat est désigné chef scénariste au Québec. A ce titre, il assume la responsabilité, en concertation avec les chefs d'événements, de la rédaction des scénarios de tous les événements allant survenir au Québec ainsi que du respect du temps alloué à chaque événement;

- dans l'élaboration et la rédaction des scénarios, le contenu des événements est de la responsabilité des chefs d'événements nommés par les coordonnateurs diocésains;

- les scénarios rédigés par le chef scénariste seront utilisés à la fois par le personnel du Commissariat et par celui des quatre diocèses du Québec visités par le Pape;

- une fois les scénarios rédigés, ils devront être approuvés par les chefs d'événements, les autorités diocésaines et le Commissaire général;

- les scénarios seront par la suite transmis à la Conférence des évêques catholiques du Canada, par les autorités diocésaines, en vue de leur approbation par le Vatican.

b) Les principales étapes de l'écriture des scénarios

Les cinq points de l'entente ont été mis en application de façon harmonieuse et cela tout au long de l'élaboration du programme détaillé de la visite du Pape au Québec qui s'est déroulée en deux étapes: d'abord la rédaction des scénarios de base, dans la phase dite "A", et ensuite celle des scénarios détaillés, dans la phase dite "B".

- Phase "A": les scénarios de base

Ces scénarios se concentraient sur la personne du Pape en identifiant, de façon sommaire, scène par scène, ses activités ainsi que leur durée à l'intérieur de la période de temps qui était allouée.

Cette première phase a débuté le 20 mars 1984 et elle s'est terminée le 5 juin suivant, tel que souhaité par les coordonnateurs diocésains qui devaient transmettre les scénarios de leur diocèse à la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Au cours de cette étape, un cahier des scénarios de base a été réalisé à l'intention des directeurs d'opérations des diocèses et des membres du Comité de gestion du Commissariat. Ce cahier contenait les scénarios de quarante-six des cinquante-six événements dont certains furent rédigés en plusieurs versions.

- Phase "B": les scénarios détaillés

La rédaction des scénarios détaillés des événements au Québec a été faite par l'équipe des scénaristes du Commissariat dont

le mandat était de colliger les informations pertinentes auprès des différents chefs d'événements, des responsables de logistique, de transport, de sécurité, du diffuseur-hôte, des services socio-sanitaires, des préposés à l'accueil ainsi que des responsables du protocole.

Les scénarios détaillés décrivaient, à la minute près, les activités du Pape ainsi que les principales actions qui se dérouleraient autour de sa personne. Pour chaque événement, ils indiquaient également la place prévue pour les différents groupes faisant partie du cortège tels que la suite immédiate du Pape, la suite épiscopale, le poste de commandement mobile, l'équipe technique et les autres membres de la suite papale. Présentés sous forme de modules et de séquences qui constituaient autant de pièces détachables, ces scénarios dégageaient aussi les éléments de la mise en place qui précédait les événements. Ce sont ces éléments qui allaient permettre à tous les organisateurs de bien situer leurs interventions par rapport aux actions principales. La grille de scénarisation et la méthodologie utilisée ont permis une réflexion graduelle et articulée des intervenants qui a abouti à une harmonisation des diverses actions ainsi qu'à des décisions qui étaient, en général, bien intégrées les unes aux autres.

Cette seconde phase a débuté après la visite au Québec de la mission vaticane conduite par le Père Tucci, les 22 , 23 et 25 juin 1984, et elle s'est terminée deux jours avant la visite du Pape, soit le 7 septembre. Si cette étape a pris fin à une date si rapprochée de la visite, c'est que l'équipe responsable des scénarios a eu le souci d'intégrer, dans les textes, les dernières modifications qui ont été apportées au programme détaillé des événements.

Au cours de cette période, l'équipe de scénaristes a réalisé les documents suivants:

- les scénarios préliminaires;

- la version finale des scénarios des cinquante-six événements prévus dans le programme général. Cette dernière version (614 pages, dont 529 de texte et 85 de plans et d'illustrations) est le résultat des simulations et des répétitions qui ont été faites au cours du mois d'août;

- un document de renseignements généraux de soixante-treize pages.

Ces documents, produits en trente exemplaires, ont été distribués au sein du Commissariat, aux responsables des quatre diocèses visités par le Pape, au diffuseur-hôte, ainsi qu'aux chefs d'événements pour les scénarios dont ils étaient responsables. Il importe également de souligner que les informations contenues dans ces scénarios se retrouvèrent dans le programme officiel de la visite qui fut publié par la C.E.C.C. avec l'assistance du Groupe de travail du gouvernement du Canada, et qui était destiné à tous les responsables de la visite.

4 - "Le Grand Héritage" et le rappel de la tradition missionnaire

Ainsi qu'il en a déjà été question dans l'introduction, la présentation de l'exposition "Le Grand Héritage" au Musée du Québec, représentait l'hommage que le Gouvernement voulait rendre à l'Eglise du Québec à l'occasion de la première visite en sol québécois du chef de l'Eglise catholique. Ce projet constituait un véritable

défi pour la direction et le personnel du Musée, non seulement en raison du laps de temps très court dont ils disposaient pour le réaliser, mais aussi parce qu'en même temps, ils devaient concentrer leurs efforts sur la présentation de deux autres expositions majeures: l'une à l'occasion du 50e anniversaire du Musée et l'autre, portant sur Jacques Cartier. Fort heureusement, les choses furent rendues possibles grâce à l'appui enthousiaste du directeur du Musée, monsieur Pierre Lachapelle, et du directeur adjoint, monsieur André Kaltenbach.

Il était de plus prévu que tous les espaces d'exposition disponibles au Musée seraient utilisés pour la présentation de l'exposition "Le Grand Héritage" que ses responsables allaient diviser en deux volets: un premier, d'ordre artistique, qui devait regrouper, pour la première fois, un nombre aussi important d'oeuvres d'art de notre patrimoine religieux et un deuxième, d'ordre historique, qui devait développer les thèmes de l'enracinement et du rayonnement de l'Eglise du Québec.

- L'Eglise et les arts au Québec

Dans les espaces réservés à la partie artistique de l'exposition, les responsables ont regroupé plus de 280 oeuvres choisies parmi les plus importantes de l'art religieux québécois et dans des secteurs aussi divers que l'orfèvrerie, la sculpture, la peinture, l'estampe, la broderie. Parmi ces oeuvres significatives, dont plusieurs pièces étaient inconnues des Québécois, certaines ont été puisées dans la riche collection du Musée du Québec, tandis que les autres ont été principalement recueillies aux quatre coins du Québec, c'est-à-dire dans les communautés religieuses, les églises ou les autres musées.

La recherche, la rédaction et le choix des oeuvres exposées ont été placées sous la responsabilité d'un conservateur-invité, monsieur Jean Trudel, muséologue et spécialiste de l'art ancien. Il convient ici de souligner la précieuse collaboration apportée par l'interlocuteur dans ce dossier de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Jean-Marie Fortier, collaboration qui a grandement facilité le prêt de plusieurs oeuvres choisies dans les communautés religieuses et les églises.

- L'Eglise et la société du Québec

Dans les espaces réservés à la partie historique de l'exposition, les responsables ont mis en valeur le rôle actif de l'Eglise dans l'histoire du Québec. Elle fut d'abord une Eglise de l'enracinement puis devint, par la suite, une Eglise de rayonnement. La recherche, la rédaction et le choix des pièces exposées ont été sous la responsabilité d'un historien-invité, monsieur Jean Simard.

"Le Grand Héritage" a été également à l'origine de la publication de deux volumes intitulés respectivement "L'Eglise catholique et les arts au Québec" et "L'Eglise catholique et la société du Québec". Ces deux ouvrages, comportant plus de 500 pages et une centaine d'illustrations, offrent une synthèse de la présence de l'Eglise dans les arts et l'histoire québécoise. Ces deux volumes, publiés par la Direction générale des publications gouvernementales, sont actuellement en vente dans les principales librairies du Québec.

Par ailleurs, l'histoire de l'Eglise du Québec, marquée essentiellement par sa tradition missionnaire, fut non seulement mise en

valeur par les oeuvres exposées au Musée du Québec, mais aussi par la présence, à Québec, à l'occasion de la visite du Pape, d'hommes et de femmes d'Eglise qui devenaient, pour la circonstance, des rappels vivants de cette tradition. Parmi les personnes invitées par l'Eglise du Québec avec le concours du Commissariat, l'on retrouvait seize représentants des parties québécoise et française des communautés fondatrices, un délégué de l'Assemblée des évêques de France, vingt missionnaires représentant chacun un diocèse du Québec, quatre-vingt-dix représentants de communautés missionnaires québécoises ainsi que quatre évêques représentant les Eglises des Etats-Unis, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

L'hommage du Gouvernement à l'Eglise du Québec, pour le rôle primordial qu'elle a joué dans le développement de la société québécoise, rejoignait le thème pastoral "Foi et culture" retenu pour la visite du Pape à Québec par l'épiscopat qui avait voulu, dès le début, situer le voyage dans le rappel de l'histoire de l'Eglise en cette terre d'Amérique.

- Les trésors polonais

Enfin, la visite de l'exposition par le Pape Jean-Paul II, lui-même ancien archevêque de Cracovie, était l'occasion par excellence d'évoquer le rôle du Gouvernement et celui du Musée du Québec dans la préservation des trésors royaux de Pologne qui, au cours de la dernière guerre mondiale et des années qui ont suivi, furent conservés au Québec.

Dans ce but, et avec l'assistance des représentants des gouvernements impliqués, notamment du consul général de Pologne à Montréal et du Commissariat, une convention de prêt a été signée, en juillet 1984, entre le Château Royal du Wawel, à Cracovie, et

et le Musée du Québec. Cette convention prévoyait le prêt, pour "Le Grand Héritage", de quatre oeuvres d'art polonaises, dont deux avaient déjà été gardées au Musée du Québec. Il s'agissait tout d'abord d'une tapisserie de la collection du roi Sigismond Auguste, aux armes de Pologne et de Lituanie, avec, au centre, le personnage allégorique de la Victoire, cette tapisserie de laine, soie, fils d'or et d'argent, ayant été tissée à Bruxelles vers 1560. Venait ensuite, une épée d'apparat offerte en 1684 au roi Jean III Sobieski de Pologne par le pape Innocent XI, pour le remercier de la victoire qu'il avait remportée sur les Ottomans à Vienne l'année précédente. S'y ajoutaient enfin, un portrait du roi Jean III Sobieski, ainsi qu'un portrait du bienheureux Innocent XI, tous ces objets précieux étant choisis en raison de tout le symbolisme qu'ils pouvaient avoir pour le premier Pape polonais de l'Histoire, au moment où il allait devenir, au Musée, l'invité d'honneur de l'hommage officiel du Gouvernement à l'Eglise du Québec.

CHAPITRE 3 : LE SECTEUR DE LA LOGISTIQUE

CHAPITRE 3

LE SECTEUR DE LA LOGISTIQUE

1 - Les systèmes de planification

a) Les réunions de concertation logistique

La visite papale au Québec exigeait le recours à plusieurs intervenants dont les rôles, bien que divers, étaient complémentaires. Devant le fait que l'action des uns se répercutait directement sur l'action des autres, le Commissariat a proposé la mise sur pied d'un comité des coordonnateurs du secteur de la logistique qui assurerait la concertation et la participation de tous les intervenants.

Ce comité des coordonnateurs de la logistique regroupait des représentants des diocèses-hôtes, des représentants du secteur de la logistique du Commissariat ainsi que certaines instances du gouvernement fédéral, et il était présidé conjointement par le coordonnateur de la logistique du Commissariat et par le responsable des opérations du diocèse où se tenait la réunion.

Sous la responsabilité du coordonnateur de la logistique, l'on retrouvait les questions de systèmes de support au déroulement de la visite comme le transport des populations et des clientèles privilégiées, l'hébergement, ainsi que l'assistance technique en matière d'organisation des grands événements et, enfin, les ressources humaines et matérielles nécessaires aux organisations diocésaines chargées de la visite du Pape. Au niveau des diocèses, les responsables en logistique de

l'organisation de la visite avaient des responsabilités similaires, la dimension de l'ensemble du territoire en moins.

Une revue des ordres du jour des réunions du comité met en évidence la grande variété des sujets traités et, du même coup, les besoins suscités par la visite papale. On y retrouve des questions administratives pour les organisateurs (personnel, communications et locaux), des questions de systèmes à la base des grands événements (regroupement et encadrement des bénévoles, services nécessaires aux fidèles, aménagement des lieux, appareillage technique), des questions d'accès aux lieux et d'évacuation (circulation, signalisation, transport public, localisation des stationnements, place des personnes), des questions de santé (protection de la population, du Pape et des clientèles particulières), des questions financières (commandites, intégration des besoins des quatre diocèses visités, participation du Gouvernement à l'organisation), des questions de planification (estimation des foules, encadrement et déroulement des activités, sondage), des questions de fonctionnement (jumelage des paroisses, mise sur pied d'un centre de coordination, suivi des activités), des questions de gestion administrative (politique des congés, recours à l'armée canadienne, participation d'organismes gouvernementaux, coordination des compagnies de chemin de fer pour le projet du train papal, adaptation de certains règlements en matière de transport), des questions de programme (choix des sites, parcours et défilés, rôle des chefs d'événements, répétitions du mois d'août) et, enfin, des questions d'accueil (accueil des journalistes, des touristes et des personnes provenant des diocèses périphériques).

En somme, la logistique prenait en charge la planification des diverses ressources garantissant l'organisation de la visite du Pape, soit la participation des grandes foules

aux événements du programme dans une contrainte de temps et sur un territoire très vaste. Effectivement, l'on comptait cinquante-six événements différents dans les quatre diocèses visités par le Pape dont une douzaine pouvaient être qualifiés de majeurs. Ajoutons encore l'espace à couvrir, les temps réservés pour le transport et les déplacements, le désir de la population d'assister aux divers événements et l'intégration de l'action du grand nombre d'intervenants, tout cela constitue l'ensemble des problèmes de logistique qui ont exigé des travaux de préparation de plus d'un an.

Le comité des coordonnateurs s'est réuni au rythme d'au moins une séance par mois à compter d'octobre 1983. Il n'avait pas de compte rendu officiel, puisqu'il ne s'agissait pas véritablement d'un organe décisionnel, mais plutôt d'une table d'échange d'informations et de services. Le but visé était de mettre en commun les ressources et de donner à la visite papale au Québec le maximum d'harmonie et de cohésion. Chacun, dans son domaine et dans ses responsabilités, était libre d'adopter les formules qui lui semblaient les meilleures, après en avoir discuté avec les autres intervenants.

Ce comité a permis, dans un premier temps, d'identifier les principaux outils de travail tels que structures administratives des centres d'organisation, ressources, systèmes de traitement des données, aménagement des sites, partage des responsabilités à l'égard du programme. Puis, dans un second temps, il a contribué à trouver des solutions conjointes à divers problèmes, comme l'adoption d'un système d'enregistrement des bénévoles, un système général prenant appui sur la structure paroissiale, ainsi qu'une politique uniforme de transport. Il a également contribué à mettre en commun certains services, comme des écrans géants, des barricades, et l'assistance de l'armée canadienne. Enfin, ce rassemblement

des responsables de logistique a permis d'assurer un contrôle dans la planification et dans l'exécution des diverses activités en passant en revue la plupart des initiatives.

b) Le recours aux sondages

Afin de développer et de mettre en place des systèmes de planification et d'opérations adéquats, il s'avéra nécessaire de connaître les intentions de la population et de bien identifier les besoins qui en découlaient. Pour ce faire, il fut décidé de recourir à la technique du sondage.

A la demande du Commissariat, un premier sondage a posé, en février 1984, certaines questions sur les intentions de déplacement des Québécois à l'occasion de la visite du Pape. L'analyse des réponses a permis de déceler un grand intérêt de la part de la population, puisqu'une personne sur quatre déclarait alors son intention de se déplacer personnellement pour assister à l'un ou l'autre des événements de la visite. Le nombre de questions étant réduit, ce premier sondage ne permettait cependant pas d'adopter des hypothèses très sûres, mais les résultats étaient néanmoins suffisamment clairs pour initier les travaux de planification, principalement en matière de transport et d'hébergement.

Il fallait bien sûr un sondage plus élaboré pour connaître le lieu d'origine des personnes devant se déplacer et leurs caractéristiques, les moyens de transport privilégiés et les points de chute, c'est-à-dire l'endroit et l'événement où ces personnes préféraient aller. Le Commissariat a attendu que l'information sur l'ensemble du programme soit plus connue de la population pour faire réaliser ce sondage. En juin 1984, il a demandé à la firme CROP (Centre de recherches sur l'opinion publique), qui avait administré le premier questionnaire

gratuitement, de procéder à un sondage avec échantillons régionaux pour l'ensemble du territoire québécois.

Le questionnaire a été construit de façon à mieux étayer les hypothèses qui devaient être retenues dans les programmes de logistique, et ce sondage, dans l'ensemble, a confirmé les résultats de février, à savoir le grand intérêt de la population. Il y avait toujours près du quart de l'ensemble des Québécois prêts à se déplacer pour assister à au moins un événement de la visite, et la distribution des déplacements se faisait dans les limites des bassins normaux des villes visitées par le Pape. De plus, on décelait, chez la population interrogée, une bonne connaissance des éléments du programme déjà rendus publics, et le sondage faisait également apparaître l'intention très nette de la population intéressée de recourir à des moyens de transport public. Ces résultats ont permis de mettre un accent encore plus prononcé sur les moyens de transport planifiés par les organisateurs et de compter davantage sur les mécanismes de jumelage des paroisses pour des fins d'information, d'encadrement des personnes devant se déplacer, ainsi que d'aménagement des sites.

c) Le support en matière de création d'une banque de bénévoles

Comme il en a déjà été fait antérieurement mention[1], l'expérience des voyages antérieurs du Pape a démontré que les organisateurs ont eu systématiquement recours à un grand nombre de bénévoles afin d'impliquer davantage les premiers intéressés et de réduire, de façon sensible, les coûts de la visite. Les bénévoles allaient être appelés à remplir différents rôles, comme la préparation de la visite et des manifestations qui exigent l'organisation de services, l'aménagement des lieux et l'organisation des événements. En ce qui concerne le déroulement et la bonne marche du programme, on doit

1 Cf. supra, chapitre 2

distinguer entre les tâches d'encadrement et de contrôle, et les tâches pour lesquelles on privilégiait plutôt le travail des bénévoles qui nécessitent une présence sur place d'un grand nombre de participants en vue de fournir des services aux diverses clientèles.

Afin d'assurer l'utilisation adéquate des bénévoles, le Commissariat a fourni, aux diocèses du Québec qui accueillaient le Pape, un soutien informatique permettant la gestion d'un fichier central des bénévoles. Dans cette perspective, il a confié à la firme DMR (Ducros, Meilleur, Roy et Associés Ltée) la conception, le développement et l'implantation du système permettant l'accomplissement des diverses fonctions envisagées:

- l'identification des personnes bénévoles, leur qualification, leur disponibilité, leur appartenance à des associations religieuses ou autres et leur intérêt à l'égard des tâches à accomplir;
- l'identification des personnes qualifiées pour chacune des tâches;
- l'affectation des bénévoles en fonction des structures de travail des associations;
- le suivi des affectations compte tenu du grand nombre d'activités;
- la liste des personnes en service afin d'assurer leur protection (accidents de la route, accidents du travail);
- l'identification officielle des personnes-ressources devant avoir accès aux lieux des événements (laissez-passer et autres identifiants);
- la communication d'information aux fins de vérifications de sécurité.

Il apparaît également opportun de souligner que le diocèse-hôte demeurait le propriétaire des informations sur ses

bénévoles et qu'il fournissait à ses instances (équipe diocésaine des bénévoles, paroisses, associations et autres) les directives concernant particulièrement le recrutement des bénévoles, leur encadrement, leur formation et, enfin, leur affectation la plus judicieuse possible.

Le Commissariat restait propriétaire des programmes du système informatisé, il les mettait à la disposition du diocèse, et il avait accès aux données du fichier central pour ses propres fins de planification. Il fut enfin convenu que les informations relatives à l'identification des personnes seraient détruites à la fin de l'opération.

d) Le support en matière de jumelage des paroisses

Ainsi qu'il en a déjà été fait mention antérieurement[1], s'inspirant de l'expérience observée, en Autriche, lors de la visite du Pape, le Commissariat et l'interlocuteur officiel de l'Assemblée des évêques du Québec ont retenu le principe du jumelage en y faisant les adaptations qui s'imposaient et qui répondaient davantage à la réalité du Québec. Ainsi, par exemple, alors qu'en Autriche, on procédait au jumelage d'un quartier de la ville de Vienne avec un diocèse périphérique, on procéda, au Québec, au jumelage d'une communauté paroissiale d'un diocèse-hôte avec une ou plusieurs communautés paroissiales d'un diocèse invité.

Le jumelage des communautés paroissiales a été planifié afin, notamment:

- de permettre à tous ceux qui le désiraient de voir le Pape et, pour leur en faciliter la chose, de procéder à l'organisation du transport des personnes à travers le Québec;

---

1 Cf. supra, chapitre 2

- de fournir la plus grande sécurité possible en matière de transport;
- d'assurer le séjour des fidèles-voyageurs en prévoyant l'hébergement de ceux demeurant à des distances qui ne permettraient pas le retour à leur domicile immédiatement après les grandes célébrations eucharistiques;
- et, enfin, d'assurer un déroulement normal des divers événements de la visite papale en fournissant à chaque groupe de participants des services de base tels que stationnement, services hygiéniques, services socio-sanitaires, services de restauration, animation, identification des participants et autres.

Le Commissariat a commandé, au ministère des Transports, avec l'accord préalable des autorités épiscopales, diverses études préparatoires, et il a procédé à la rédaction d'un guide d'organisation du jumelage. Ce document: "Le jumelage des communautés paroissiales - Guide d'organisation", définit les principaux critères qui seraient à la base du jumelage d'une paroisse d'accueil avec une ou plusieurs paroisses invitées, et il décrit les critères qui ont permis d'aboutir à la division du territoire québécois en zones dites de "ressources" et en zones dites "de besoins". Ce guide indique également la structure opérationnelle que les paroisses devaient se donner. Le tableau de la page suivante présente les grandes lignes de la structure suggérée pour l'opération, structure qui a effectivement été utilisée par l'ensemble des diocèses d'accueil et des diocèses invités.

Les études ont porté sur l'estimation du nombre de visiteurs attendus dans chacun des centres urbains visités par le Pape en vue de définir les volumes potentiels de trafic. Un tableau récapitulatif, fournissant les principales informations relatives à ce sujet, apparaît à la page 66.

TABLEAU II LE JUMELAGE DES COMMUNAUTES PAROISSIALES: structure opérationnelle

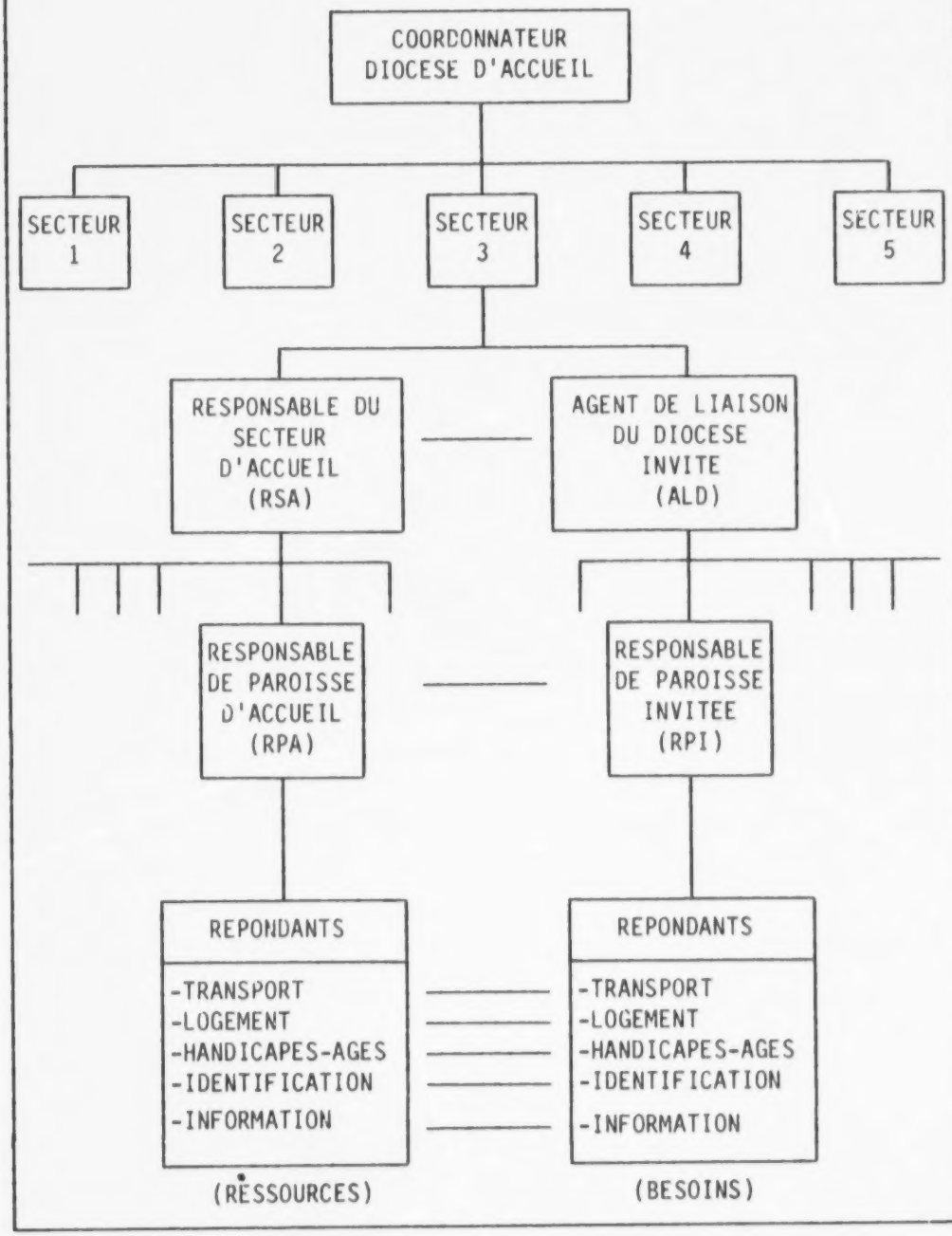

Enfin, un calendrier des travaux relatifs à l'opération du jumelage fut approuvé par les divers responsables. Ce calendrier comprenait les éléments suivants dont les quatre premiers étaient sous la responsabilité du Commissariat tandis que les autres incombaient aux diocèses-hôtes:

- rencontre préliminaire sur l'opération de jumelage des paroisses;
- proposition initiale des secteurs ou régions d'accueil;
- présentation des hypothèses de jumelage;
- rédaction de textes définitifs pour la diffusion des informations et des formulaires;
- recrutement des permanents de secteurs (responsables des régions d'accueil) et identification de l'agent de liaison du diocèse invité;
- information des responsables des régions d'accueil et des agents de liaison des diocèses invités;
- nomination des responsables des paroisses d'accueil et des paroisses invitées;
- mise en place des comités de répondants et recrutement des ressources;
- achèvement de l'enregistrement des fidèles désireux de participer aux événements;
- clôture du délai de l'enregistrement des fidèles;
- équilibrage de la participation des fidèles (redistribution des effectifs);
- finalisation des ajustements et des réservations;
- émission des laissez-passer, des autorisations, et mise au point des feuilles de route.

Toujours dans le cadre de la préparation du jumelage des paroisses, le Commissariat s'est vu confié le mandat de procéder à la confection d'un formulaire d'enregistrement, opération qui visait notamment à connaître le nombre des personnes participantes au niveau des plus petites entités qu'étaient les

paroisses d'accueil et les paroisses invitées, le nombre de personnes handicapées, le mode de transport anticipé et, enfin, les besoins d'hébergement des personnes venant des paroisses invitées et la capacité d'hébergement des paroisses d'accueil.

Le Commissariat a également proposé des appariements de paroisses, opération qui devait se traduire par le rattachement effectif de chacune des paroisses d'accueil à des paroisses invitées.

Le tableau de la page suivante fournit les estimations de voyageurs.

2 - Le conseil aux responsables des grands événements

a) Le choix des sites

Etant donné la complexité des paramètres en jeu et la nécessité de recourir à une expertise, le Commissariat a constitué un comité interne chargé de faire l'inventaire, à Québec et à Montréal, des sites propices à la célébration de messes pontificales et ce, dans le but d'aider les autorités religieuses à faire un choix. Ce comité, présidé par le coordonnateur de la logistique, était également composé des coordonnateurs des communications et de la sécurité, et il a retenu un certain nombre de critères de sélection pour dresser cet inventaire des sites susceptibles d'être choisis.

• Les critères de sélection

Le comité a dressé, dans un premier temps, une liste de critères de sélection dans le but d'analyser les divers sites sous les mêmes aspects, et de s'assurer que les sites

TABLEAU III LE JUMELAGE DES COMMUNAUTES PAROISSIALES: estimation des voyageurs

ENDROITS / INFORMATIONS	QUEBEC	TROIS-RIVIERES	MONTREAL
BASSIN NATUREL DE POPULATION (personnes)	1 634 076	423 800	3 784 527
NOMBRE DE VOYAGEURS (hypothèse forte)	408 519	105 947	946 134
NOMBRE DE VOYAGEURS (hypothèse faible)	272 641	84 761	756 904
PROBLEMES DE CIRCULATION (prévisions)	PARC DES LAURENTIDES (Route 175)	AUCUN	LES PONTS DE LA RIVE-SUD

Notes explicatives:

- Hypothèse forte : le taux de participation de la population est, dans ce cas, d'une personne sur quatre et il est uniforme sur l'ensemble du bassin d'attraction de la ville visitée;

- Hypothèse faible: le taux de participation d'une personne sur quatre demeure pour ceux qui ont à faire une heure ou moins de déplacement en automobile alors que, pour ceux qui demeurent à plus d'une heure, ce taux de participation est inversement proportionnel au temps alloué pour se rendre à la ville visitée. Ainsi, à titre d'exemple, si le temps de déplacement entre Québec et Rimouski est de 3,45 heures, le taux sera de 25%/3,45 = 7,25% de la population totale de Rimouski.

retenus comportaient le plus grand nombre d'avantages. Ces critères ont été fixés après consultation avec les coordonnateurs épiscopaux.

En ce qui a trait à l'image, le site choisi devait se prêter à la tenue d'un événement religieux et il devait pouvoir être géré par les responsables de l'événement et correspondre à certaines exigences d'ordre esthétique.

Au plan de la logistique, les critères suivants ont été retenus: site placé au coeur de la population locale pour permettre un accès piétonnier maximal et faciliter la présence d'un maximum de personnes; capacité à recevoir de grandes foules (Québec, de 150 000 à 250 000 personnes; Montréal, de 300 000 à 500 000 personnes); accès motorisé facile (circulation rapide, stationnement disponible); présence de locaux pour les officiants et d'installations nécessaires au culte; proximité des services essentiels (hôpitaux, sécurité publique, service d'incendie); capacité du site à être aménagé au plus bas coût possible pour les fins de l'événement (voies de circulation, installation des médias d'information, îlotage ou quadrillage des lieux, large champ de vision), et sans que les installations actuellement existantes ne constituent un obstacle majeur à la tenue de l'événement.

Quant à la sécurité, le site devait se prêter au contrôle d'une grande foule (contrôle des points d'accès, intervention rapide en cas de besoin) sans que le dispositif policier ne soit cependant omniprésent. Il devait aussi permettre d'assurer la protection des officiants pendant toute la durée de l'événement.

- La sélection

La phase initiale de la sélection a consisté à dresser une liste des endroits à considérer et à faire une première visite des lieux. La seule exigence de base, à cette étape préliminaire, se référait à la capacité du lieu visité de recevoir de grandes foules.

C'est ainsi qu'à Québec, dans le Parc des champs de bataille, on a considéré le terrain des sports, le terrain situé en arrière de l'ancienne prison de Québec et la cuvette Cofields. Sur le campus de l'Université Laval, il y avait le terrain face au Pavillon Casault et le terrain d'athlétisme, près du Pavillon d'éducation physique et des sports (PEPS). Enfin, l'Hippodrome de Québec, les battures de Beauport et le Bois-de Coulonge ont également été pris en considération.

A Trois-Rivières, le terrain du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap s'est imposé comme site de la célébration de la messe pontificale puisqu'il apparaissait de toute évidence comme l'unique endroit disponible.

A Montréal, parmi les lieux qui ont été visités, notons le Parc Maisonneuve, les Ateliers Angus, le Vieux-Port, le terrain de stationnement d'Expo 67, le terrain de golf de l'Ile des Soeurs, le lac des Castors, le Parc Jeanne-Mance, le Parc Jarry, le Domaine des Sulpiciens, l'aéroport de Cartierville et l'Ile Notre-Dame.

Après cette première visite, les sites exigus, accidentés, encombrés par des arbres, bâtiments et autres obstacles, ou présentant des facteurs nettement défavorables ont été écartés. Par la suite, chacun des sites retenus a fait l'objet

d'une étude détaillée de la part des membres du comité. Des renseignements concernant la superficie, la capacité d'accueil, les voies d'accès périphériques, ont été recueillis, et les coordonnateurs et certains experts ont alors fait des visites plus systématiques des lieux. Des rencontres avec les responsables et les chargés d'entretien ont eu lieu, des fiches étaient rédigées, et une analyse comparative des divers sites fut alors faite.

- Les sites retenus

Tous les sites ont également été visités par les coordonnateurs épiscopaux ou leurs représentants, et le Commissariat a, bien entendu, tenu compte des besoins exprimés par l'Eglise lors de la phase finale de sélection.

A Québec, le terrain d'athlétisme, près du PEPS, sur le campus de l'Université Laval, a été choisi parce qu'il correspondait le mieux aux critères fixés. Parmi les principaux, mentionnons, du point de vue de l'image, le fait que le campus universitaire évoquait le nom du premier évêque de la Nouvelle-France, monseigneur de Laval et le fait que l'environnement paysager correspondait aux critères d'ordre esthétique que l'on s'était donnés. Au plan de la logistique, la marge de capacité d'accueil était suffisante et permettait même d'envisager des dépassements; le site se situait près du centre-ville de Québec et au centre de l'agglomération urbaine; les édifices de l'Université, les équipements électriques et d'autres services auxiliaires étaient disponibles; de nombreux centres hospitaliers (Centre hospitalier de l'Université Laval, Saint-Sacrement, Jeffery Hale, Hôpital Laval) étaient situés en périphérie du site. Quant à la sécurité, le campus universitaire constituait un périmètre limité qui facilitait les contrôles; l'accès au site était

également facilité par la proximité des ponts Pierre-Laporte et de Québec, des boulevards Laurier et Saint-Cyrille, du chemin Sainte-Foy et de l'autoroute du Vallon; enfin, de vastes espaces de stationnement étaient disponibles à proximité immédiate.

A Montréal, le Parc Jarry a été sélectionné parce que, comme dans le cas de l'Université Laval, c'est le site qui comportait le plus d'avantages. Du point de vue de l'image, le fait qu'il soit situé au coeur d'un quartier populaire le rapprochait de l'esprit de l'événement. Outre les installations et les équipements disponibles, la présence, à proximité, de grands centres hospitaliers (Centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont, Jean-Talon, Fleury, Hôpital Bellechasse) permettait de dispenser les soins d'urgence. Les activités de transport pouvaient être largement facilitées par l'utilisation de deux axes nord-sud très importants, la rue Saint-Laurent et la rue Saint-Denis, ainsi que par l'utilisation d'un axe est-ouest, le boulevard Métropolitain. Enfin, la disponibilité des services de métro ainsi que la proximité d'une zone résidentielle d'importance permettraient d'éviter les déplacements en voiture et faciliteraient donc la présence d'un grand nombre de fidèles.

Les autorités religieuses ont accepté les recommandations formulées par le Commissariat sur le choix des sites des messes pontificales qui auraient lieu au Québec.

b) Le soutien aux directeurs diocésains des opérations et aux chefs d'événements

En vue d'assister les chefs d'événements, le Commissariat a retenu la notion de rôle-conseil aux grands événements,

et il a nommé un conseiller aux grands événements qui agissait sous l'autorité du coordonnateur à la logistique. Cette initiative visait à mettre à la disposition de chacun des chefs d'événements un ensemble de moyens pour l'assister dans sa tâche pour faire de chaque élément du programme un succès. C'est pourquoi le conseiller avait comme responsabilités de fournir, aux chefs d'événements, des ressources, des guides d'organisation et de l'expertise technique, de piloter certains dossiers techniques communs à plusieurs événements, ainsi que de proposer des projets de normes relatives aux services à mettre en place. En raison de la diversité des événements, de leur spécificité et de l'autonomie des centres d'organisation diocésains, le travail du conseiller devait se faire en collaboration étroite avec chacun des comités d'organisation des grands événements. C'est ainsi que le conseiller a été appelé à donner des avis au cours du processus de planification sur le concept du défilé, tant à Québec qu'à Montréal et sur des questions d'aménagement des sites des messes pontificales.

De plus, le conseiller aux grands événements a organisé, le 7 juin 1984, une rencontre de tous les chefs d'événements, de leurs principaux adjoints avec des personnes-ressources pour discuter de la gestion d'un événement. L'objectif premier de cette rencontre était de passer en revue tous les aspects majeurs de l'organisation d'un événement. Cette rencontre fournit également l'occasion d'informer les responsables d'événements des ressources disponibles ainsi que des avantages à disposer de services en commun. La rencontre s'est déroulée en deux temps: les participants ont d'abord travaillé dans cinq ateliers formés selon le type d'événement (défilés, grands rassemblements, regroupements à l'intérieur d'églises), puis ils se sont regroupés en assemblée plénière où ont été abordés les aspects communs

à tous les événements, comme les questions de santé, de sécurité, de protocole et de communication.

En préparation de cette rencontre, le Commissariat a produit un document de travail qui offrait un éventail complet des divers éléments de la gestion d'un événement tels que sa description, l'organisation du travail, sa préparation, son déroulement, son après-déroulement, ainsi que son administration et la gestion de ses ressources financières. Ce document a également servi à des chefs d'événements d'autres provinces puisque, à l'instigation du Groupe de travail du gouvernement fédéral, une bonne partie des textes préparés par le Commissariat a été traduite en anglais et distribuée à des responsables de logistique oeuvrant dans le reste du Canada.

Enfin, le conseiller s'est occupé des questions de sonorisation des grands sites (matériel, expertise, installation et prise de son), d'écrans géants et d'équipements sanitaires, et il a été invité à collaborer à toutes les phases de la conception et de l'organisation du rassemblement des jeunes avec le Pape au Stade olympique.

3 - Le dispositif de transport

a) Le train papal

Dans le choix du mode de transport, l'idée du train papal fut envisagée dès l'été 1983 comme solution possible au défi que posait le programme projeté pour le lundi 10 septembre 1984. En effet, au cours de cette seule journée, le Pape devait, après avoir participé à deux événements à Québec, se rendre d'abord à Sainte-Anne-de-Beaupré, puis à Trois-Rivières et à Cap-de-la-Madeleine, pour enfin arriver à Montréal en soirée.

Certes, toutes les journées de la visite papale s'annonçaient déjà très chargées, mais celle-ci se distinguait des autres par la dispersion des événements dans un corridor de 300 km de long. Et qui pensait aux déplacements du Pape devait aussi songer à organiser les mouvements de la suite papale et de centaines de journalistes. Plus encore, le défi logistique englobait l'organisation des repas du midi et du soir pour autant de personnes, sachant que le temps alloué à la restauration s'ajoutait à celui des déplacements pour diminuer d'autant les heures disponibles pour chacun des événements.

Malgré son image quelque peu ternie en Amérique du Nord, le train n'en évoque toujours pas moins le confort, la sécurité et la fiabilité, sans oublier deux caractéristiques particulièrement importantes dans le cas qui nous intéresse ici, sa capacité de transport considérable et la possibilité de servir des repas à bord.

Mais encore fallait-il que tous les sites des événements survenant le 10 septembre soient desservis par le chemin de fer. Or, si un simple coup d'oeil sur une carte géographique révéle la présence de voies ferrées,aussi bien à Sainte-Anne-de-Beaupré qu'à Trois-Rivières et à Cap-de-la-Madeleine, cela ne signifie pas pour autant que des services pour voyageurs sont disponibles sur l'ensemble de l'itinéraire en question. Néanmoins, suite aux consultations conduites par le Commissariat durant l'été 1983, les services du marketing de VIA Rail se prononcèrent favorablement, en première analyse, sur la possibilité d'organiser un train spécial formé de quatre à cinq voitures LRC dont une pourrait être spécialement aménagée pour assurer le confort et la sécurité du Pape.

Toujours selon ces démarches très préliminaires menées auprès de VIA Rail, le train papal devrait être en mesure de relier Sainte-Anne à Trois-Rivières en 2 h 15, et Trois-Rivières à Montréal en un temps équivalent. Ces temps de parcours, sensiblement plus longs que ceux des trajets routiers correspondants se révélaient, malgré tout, compatibles avec les exigences du programme, car il était possible de combiner voyage, repas et repos. Cependant, de nombreuses difficultés subsistaient sur le plan de la coordination, principalement dues au fait historique que, pour faire ce voyage, il fallait avoir recours à quatre firmes différentes dont trois entreprises ferroviaires qui relèvent habituellement de l'autorité fédérale.

La "problématique logistique" de la journée du 10 septembre fut ensuite soumise au comité spécial formé au sein du ministère des Transports du Québec. Les services de planification du Ministère étudièrent, en profondeur, mais sans toutefois entreprendre de négociations avec les transporteurs, les solutions correspondant à leurs compétences respectives. La solution aérienne, pourtant privilégiée pour les déplacements interprovinciaux du Pape, se révéla quant à elle difficilement applicable dans le cas à l'étude, compte tenu du programme de la journée et du type d'aéroport de Trois-Rivières.

La solution routière ne pouvait cependant être écartée a priori car elle était la plus facile à organiser, à cause de sa souplesse mais aussi en raison de l'autorité directe que le ministère des Transports et la Sûreté du Québec exercent sur le réseau routier. De plus, elle apparaissait comme étant la formule la moins coûteuse, du moins en termes de déboursés directs, puisque, dans cette perspective, elle se limitait à la location du nombre de véhicules requis, le coût des repas

de même que les coûts directs et indirects de fermeture des routes figurant alors sous d'autres rubriques que celle du transport.

Quant à l'option ferroviaire, elle se révélait, plus que toutes les autres, liée aux possibilités et au bon vouloir d'intervenants externes, en l'occurrence les sociétés ferroviaires VIA Rail, Canadien national (CN) et Canadien pacifique (CP), sans oublier Bombardier dans l'hypothèse de l'aménagement d'une voiture spéciale pour le Pape. En effet, si VIA Rail avait déjà manifesté son intérêt pour un train papal, il restait que l'exploitation d'un tel train relevait de la compétence du CN, entre Sainte-Anne-de-Beaupré et Québec, et de celle du CP, entre Québec, Trois-Rivières et Montréal, et ce, avec toutes les contraintes qu'un tel projet leur imposerait en matière d'interruption des services de marchandises, de modifications aux programmes de travaux d'entretien de la voie, de mesures réglementaires et administratives, sans oublier les aspects relatifs à la sécurité.

Le ministère des Transports du Québec fut informé, en décembre 1983, de la préférence du Commissariat à l'égard de la solution ferroviaire, et il accepta alors de lui prêter un de ses cadres, monsieur Pierre CHARRON pour prendre en charge l'ensemble du projet. Dès les premières semaines de janvier 1984, la planification du projet s'articula autour d'un certain nombre de concepts de base qui prévalurent jusqu'au déroulement de l'événement, le 10 septembre. Ces concepts étaient les suivants:

- la conception et la réalisation de l'aménagement de la voiture papale constitueraient, à toutes fins pratiques, un projet en soi qui serait d'abord mené à bien directement

avec la firme Bombardier et qui s'intègrerait au projet d'ensemble au moment de la livraison de la voiture à VIA Rail pour les fins d'essais et d'insertion dans le convoi papal;

- La planification détaillée de l'exploitation des deux trains, le train papal et le train pilote, en tenant compte des contraintes d'opération et des travaux requis aux cinq gares jalonnant l'itinéraire, se ferait directement avec les sociétés concernées, CN, CP et VIA. Le responsable du dossier au Commissariat travaillerait également directement avec les intervenants auxiliaires, notamment le Port de Québec, qui offrait les voies du bassin Louise pour permettre un départ du centre-ville de Québec, et le ministère des Transports du Québec qui se chargerait du pavage des quais temporaires de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Cap-de-la-Madeleine, travaux qui seraient, bien entendu, réalisés sous la supervision des sociétés ferroviaires concernées;
- Les responsables de la sécurité seraient directement associés à chacune des étapes, non seulement de la conception de la voiture papale mais aussi de la planification de l'exploitation des trains. En effet, des officiers de la Sûreté du Québec seraient, d'une part, constamment en liaison avec les ingénieurs de Bombardier et, d'autre part, présents à toutes les séances de planification regroupant des représentants du CN, du CP et de VIA;

Il importe de souligner que les responsabilités de la Sûreté du Québec dans ce projet seraient considérables: non seulement comprenaient-elles l'accréditation du personnel ferroviaire, la sécurisation et le gardiennage des trains ainsi que le contrôle de l'identité des passagers, mais elles englobaient aussi, et peut-être surtout, le lourd mandat de protéger les quelque 300 km de voie ferrée reliant Sainte-Anne-de-Beaupré à Montréal[1];

---

1 Cf. infra, chapitre 6

- La planification se voulait un processus itératif et elle se devait de l'être, au premier chef, pour adapter le projet à la réalité des coûts. En effet, depuis l'élaboration, en février 1984, des composantes du scénario et la confection, en mars, du plan de travail détaillé, chacun des quatre ou cinq départements concernés dans chacune des entreprises s'était employé à préciser les moyens nécessaires. Il va sans dire que l'interaction permanente entre l'évolution du programme de la visite et l'élaboration du scénario ferroviaire donna également lieu à de nombreuses modifications.

De la même façon, la recherche de la satisfaction optimale des besoins des journalistes mena, en juin 1984, à l'inversion de la séquence des deux trains entre Cap-de-la-Madeleine et Montréal. L'impossibilité d'estimer avec certitude le nombre de journalistes, qui ne serait d'ailleurs connu avec précision que le matin du départ, compliquait très sérieusement la détermination du nombre de wagons requis et, du même coup, la détermination du nombre des repas. Selon les estimations les plus plausibles, l'opération n'exigerait pas moins du tiers du parc opérationnel de voitures LRC et, pour la faire, VIA devrait annuler des services réguliers. Quelque 500 petits déjeuners, 1 000 déjeuners et 1 000 dîners devraient être préparés et chargés à bord des trains, au bassin Louise et à Trois-Rivières.

Les sociétés ferroviaires durent, tout au long de ces neuf mois de préparation, travailler aussi bien seules qu'ensemble, au raffinement de chacune des composantes du scénario opérationnel. Particulièrement complexes étaient les mesures à mettre en place pour pallier les effets de la perturbation des services de marchandises, occasionnée, non seulement par le passage du train papal, mais aussi par le déroulement de grands événements à proximité de voies ferrées

normalement très utilisées. En effet, à peu près personne, si ce n'est bien entendu les industries clientes du CN et du CP, n'allait se rendre compte que les convois de marchandises ne comportaient plus de wagons contenant des matières dangereuses ou avaient même arrêté de circuler, le dimanche 9 septembre, sur la voie du CN longeant le boulevard du Versant-Nord à Québec, le lundi 10, sur les embranchements industriels du CP à Trois-Rivières et à Cap-de-la-Madeleine, le mardi 11 à Montréal, sur l'importante artère ferroviaire du CP bordant le Parc Jarry;

- Le Commissariat a choisi d'avoir recours, pour les fins de la planification, aux services professionnels du Groupe SPEC, filiale du Canadien pacifique. Initialement développés pour les besoins internes du CP, ces services sont maintenant ouverts à des projets de toute nature et commercialisés par la Société d'études et de consultation du CP. La méthode de planification retenue se révéla si efficace qu'une seule et très brève réunion inter-compagnies suffit, en juin 1984, pour rendre compte des ajustements faits au scénario. Entre-temps et jusqu'au jour de l'événement, le responsable du projet au Commissariat agissait comme coordonnateur des trois sociétés ferroviaires et des intervenants auxiliaires, et le groupe du Suivi des activités et du Support informatique du Commissariat a fourni son support en ce qui a trait aux questions d'échéancier.

Finalement, dans la dernière semaine d'août 1984, une série de rencontres spéciales permit d'établir le scénario opérationnel complet, scénario ne comprenant pas moins de 350 activités devant se dérouler en parfaite synchronisation à compter du samedi 8 septembre jusque tard dans la nuit du 10 au 11.

Inutile d'ajouter que pareils résultats n'auraient pu être obtenus dans des réunions conventionnelles de même durée et, qu'inversement, il aurait été impossible d'y réunir, en temps voulu, les vice-présidents et les douzaines de cadres responsables de l'opération quotidienne de trois compagnies de chemins de fer.

b) Le transport de la population

Le transport de la population dans le cadre de la visite papale représentait le plus grand défi à relever en matière de transport public par autobus au Québec. Le recours massif au transport collectif représentait la seule solution permettant de s'assurer que tous ceux, qui le désiraient, pourraient assister aux célébrations et ce, quel que soit leur lieu de provenance. Le transport collectif devait également offrir des conditions acceptables de participation en réduisant, par exemple, les périodes d'attente découlant d'une circulation automobile trop dense.

Les services habituels de transport par autobus sont dispensés au Québec, par deux entités distinctes: au sein des neuf plus grandes agglomérations, ce sont des organismes publics qui ont la responsabilité d'exploiter le réseau de transport urbain et suburbain alors que, dans les autres agglomérations, ce sont des entreprises privées, détenant des permis, qui assurent ces services. Les services interurbains par autocars sont également exploités par des titulaires de permis de transport en commun appartenant à des intérêts privés, mais le parc d'autobus exploité par les transporteurs privés n'excède pas 550 véhicules qui sont affectés, en grande partie, à des lignes régulières.

Les organismes publics de transport et les transporteurs privés devaient donc être mis à contribution. Cependant, la responsabilité régionale du mandat des organismes publics de transport et la capacité, restreinte dans les circonstances, des titulaires de permis ont fait en sorte qu'il devenait inévitable de se tourner vers cet autre type d'équipement que sont les autobus scolaires, la flotte habituellement affectée aux besoins scolaires totalisant 7 600 véhicules, dont environ 1 200 minibus.

L'organisation du transport vers les divers lieux des manifestations posait cependant plusieurs problèmes. La première difficulté était la coordination qui découlait de la multiplicité des interlocuteurs chargés de l'organisation des services. Ainsi, plus d'une centaine de titulaires de permis de transport en commun, sept organismes publics de transport ainsi que les transporteurs scolaires devaient s'intégrer au processus d'organisation. De plus, la participation de plusieurs centaines de paroisses faisait en sorte qu'il était illusoire de prétendre planifier l'ensemble des services à partir d'un lieu central. C'est la raison pour laquelle l'option finalement retenue a privilégié l'organisation du transport sur une base régionale plutôt que sur celle de la paroisse ou celle de l'ensemble du territoire.

Dans chacune des agglomérations devant accueillir le Pape, on a procédé, six mois environ avant l'échéance, à la mise en place d'un comité assumant la responsabilité du transport. Ces comités étaient composés des principaux interlocuteurs en matière de transport, de circulation, de signalisation et de sécurité ainsi que des diocèses-hôtes, des organismes publics de transport, des corps policiers, des municipalités, du ministère des Transports du Québec et du Commissariat.

L'organisation des services de transport dans les diocèses invités posait un problème tout à fait différent de celui des diocèses-hôtes. En effet, on ne pouvait compter, comme dans les grandes agglomérations, sur la présence d'organismes publics de transport disposant de services de planification. Une autre difficulté résidait également dans le fait que les limites des diocèses ne correspondent pas aux territoires habituellement délimités pour les fins du transport. Pour ces raisons, on devait donc créer une structure permettant la planification des services. Cette planification allait s'avérer utile au diocèse, mais surtout au comité de transport du diocèse-hôte qui devait prévoir, entre autres choses, les voies réservées et les stationnements.

Le Commissariat a alors soumis une proposition prévoyant la formation d'un centre diocésain de coordination des transports au sein de chacun des diocèses invités. Il a également fourni une liste des diverses personnes-ressources disponibles dans les régions. La quasi-totalité des diocèses du Québec ont adhéré au modèle proposé. Les principaux membres des centres diocésains de coordination étaient des représentants du diocèse, des transporteurs, des usagers (personnes handicapées et personnes âgées dans plusieurs cas) et, très souvent, des professionnels dans le domaine du transport, comme les responsables de l'organisation des services de transport au sein des commissions scolaires. Les principales tâches dévolues aux centres de coordination étaient de planifier et d'organiser les services de transport sur l'ensemble du territoire du diocèse. Les membres devaient, pour remplir leur mandat, dresser l'inventaire des ressources matérielles disponibles, procéder à l'affrètement des véhicules et à leur affectation. La tarification a le plus souvent fait l'objet d'ententes au sein même des centres diocésains de coordination des transports.

La présence du centre diocésain a facilité également le travail de planification au sein des diocèses-hôtes en fournissant les données de base sur la fréquentation et en permettant un moyen de diffusion adéquat des informations et directives en matière de transport (horaire, feuille de route, etc.). Le diocèse de Québec, compte tenu de l'immensité de son territoire, a dû en plus procéder à la mise en place d'une dizaine de centres de coordination des transports. A ce chapitre, ce diocèse assumait simultanément deux rôles puisqu'il était à la fois invité pour une partie, et hôte pour une autre.

Des dispositions réglementaires ont également dû être adaptées afin de faciliter les opérations prévues dans les différents plans de transport. D'une part, en ce qui a trait aux organismes publics de transport, il leur a été permis de louer des véhicules,par exemple,à des transporteurs scolaires pour qu'ils puissent répondre à une demande qui excédait leur capacité habituelle. D'autre part, il a également été permis, pour l'occasion, qu'un organisme public de transport puisse, par entente, opérer sur le territoire d'un autre, et ce, de façon à éviter d'éventuels points de rupture de charge.

Les divers plans de circulation prévoyaient également d'importantes modifications au fonctionnement routier ordinaire, modifications qui allaient nécessiter la mise en place d'une signalisation particulière à l'intention des personnes qui devaient se rendre sur les lieux des événements. Le ministère des Transports du Québec a procédé à la pose de la signalisation sur son réseau routier alors que les municipalités allaient assumer cette responsabilité sur leur territoire.

Le nombre important d'autobus et d'autocars utilisés dans le déplacement de la population a également obligé la mise en

place d'un système spécifique d'identification pour ces véhicules. Selon ce système, chaque identification correspondait à un emplacement sur un stationnement précis situé à proximité du site des événements. Un code de base permettait de distinguer facilement les véhicules utilisés pour les groupes et pour les systèmes de navettes. L'utilisation d'un code d'identification uniforme pour l'ensemble du Québec a grandement facilité le travail des corps policiers. Le Commissariat a été à la base de cette uniformisation de l'identification des autobus, et c'est le ministère des Transports qui a procédé à la fabrication des 14 000 vignettes nécessaires.

A l'intention des responsables et des chauffeurs d'autobus qui devaient se rendre sur les sites des manifestations importantes, le Commissariat a préparé une feuille de route qui suggérait une heure de départ et qui comportait une carte routière permettant de localiser facilement le stationnement précis qui était assigné à chaque véhicule. Dans le cas de Montréal, la feuille de route fournissait l'itinéraire à suivre à partir de l'entrée des ponts, et la directive recommandait aux chauffeurs de les franchir, à l'intérieur de voies réservées, avant 7 h 30. A partir de ce point, l'itinéraire à suivre était fourni, la localisation du stationnement et un plan précis pour l'atteindre. Cette feuille de route fournissait des indications autant pour l'aller que pour le retour. La préparation de ces documents a été réalisée à partir des informations obtenues dans chacun des diocèses par l'intermédiaire des centres de coordination en transport.

Enfin, un effort spécial a été fait dans le domaine des communications pour bien faire connaître les diverses mesures qui avaient été prises en matière de transport afin, notamment, d'inciter la population à utiliser massivement les moyens de transport collectif. Cet aspect particulier de

l'action du Commissariat sera traité ultérieurement au titre de l'information mise à la disposition du public[1].

c) Le transport spécialisé

La visite impliquait, outre le Pape et son entourage immédiat, un nombre considérable d'autres personnes qui devaient se déplacer, parfois de façon très rapide, pour assurer le déroulement prévu des événements. Mentionnons, par exemple, la nécessité de déplacement de quelque 2 000 prêtres de l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, dont la présence était indispensable au Parc Jarry pour la concélébration eucharistique, déplacement qui devait s'effectuer en moins de soixante minutes. Notons également que plusieurs de ces personnes avaient des bagages devant les suivre partout au Québec, depuis l'arrivée à l'aéroport de Sainte-Foy jusqu'au départ, à l'aéroport de Dorval. Les clientèles particulières ayant besoin d'un transport spécialisé étaient les évêques du Québec, les missionnaires, les membres du clergé, les journalistes, les invités spéciaux, certains bénévoles, des personnes handicapées et des autochtones.

De plus, il s'avérerait nécessaire de transporter du matériel entre divers endroits de l'itinéraire papal. C'était le cas de plusieurs milliers de barricades à transporter entre les villes de Québec et de Montréal dans un temps inférieur à douze heures afin de répondre à temps aux besoins.

Le Commissariat a pris en charge l'organisation de ce dispositif de transport et il en a élaboré le plan en étroite collaboration avec chacun des responsables dans les diocèses-hôtes. Il fut également convenu que le seul moyen de répondre efficacement à l'ensemble des demandes de transport spécialisé,

---

1 Cf. infra, chapitre 4

demandes émanant des diocèses-hôtes et du Commissariat, était de mettre en place, dans les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal, des centres de répartition opérant sous la responsabilité du Commissariat qui en absorberait les coûts de fonctionnement.

Il fut également prévu qu'une pléiade de véhicules, tels que véhicules privés, minibus, autobus, camions, remorques et fardiers, seraient utilisés pour les transports spécialisés. On a demandé la collaboration des Forces armées canadiennes. Afin de répondre à tous les besoins et pour augmenter encore sa capacité en transport spécialisé, le Commissariat a aussi signé un protocole d'entente avec les Ligues de taxis de Québec et de Montréal.

Le Commissariat s'est chargé de faire imprimer les diverses catégories de vignettes pour les fins d'identification et d'accréditation des nombreux véhicules appelés à franchir les périmètres interdits à la circulation. La distribution des vignettes des officiels et des journalistes était sous la responsabilité des centres de répartition, les vignettes des bénévoles et des invités étaient distribuées à chacun des diocèses selon le nombre de places disponibles dans chacun des stationnements prévus pour ces clientèles.

d) La signalisation reliée aux sites

La nécessité d'une signalisation complète et intégrée découlait du nombre de personnes attendues ainsi que de l'utilisation de sites aménagés spécifiquement pour des événements de courte durée. Le Commissariat a, pour ces raisons, pris une part active dans la planification de la signalisation nécessaire lors des grands événements.

Pour la signalisation destinée à ordonner la circulation des véhicules, il avait été convenu, dès le départ, de ne pas en prévoir pour les automobilistes afin de ne pas encourager ce type de transport. L'objectif était, en effet, de se limiter à un dispositif de signalisation acheminant les automobilistes vers des stationnements en périphérie à partir desquels des circuits de navettes auraient été planifiés. Bien plus, dans le cas particulier de Trois-Rivières, il était prévu que le système de signalisation envisagé détournerait systématiquement les automobilistes du centre-ville. Une signalisation plus élaborée allait indiquer, aux conducteurs d'autobus nolisés ou urbains, les voies réservées et les routes privilégiées, pour les diriger vers les aires de stationnement. Cette signalisation serait disposée à partir des grands points d'accès aux différentes villes, tels que ponts et autoroutes. La responsabilité de la planification de cette signalisation incombait aux responsables de transport des diocèses, aux corporations de transport public, aux municipalités ainsi qu'aux bureaux régionaux du ministère des Transports.

La signalisation destinée aux piétons avait deux fonctions: indiquer les voies d'accès privilégiées et ainsi dégager les voies destinées aux autres véhicules et diriger les personnes en fonction des points d'entrée aux sites d'où elles se dirigeraient vers les îlots qui leur étaient assignés. A partir des stations de métro et des terminus de navettes, la signalisation devait donc guider les piétons vers le point d'entrée le plus près de leur lot, tel qu'indiqué par un code de couleurs sur leur passeport ou carton d'invitation. La responsabilité de la planification de cette signalisation revenait aux responsables de chaque grand événement.

Du côté de la signalisation réglementaire, des panneaux d'interdiction de stationner ou de voies réservées avaient été

prévus pour dégager les abords des sites des grands événements et libérer les artères pour le transport en commun ou les piétons. Ce sont les services de police des municipalités et les bureaux régionaux du ministère des Transports qui ont planifié cette signalisation particulière.

La signalisation sur les sites devait identifier précisément chaque lot, chaque service (toilettes, téléphones, premiers soins, nourriture) de même que certains dangers (électricité, trous). La responsabilité de la planification appartenait, ici encore, à chaque responsable d'un grand événement.

Signalons enfin que la production des panneaux de signalisation, celle des vignettes ainsi que celle des cartons a été confiée au ministère des Transports du Québec, la pose de la signalisation demeurant toutefois sous la responsabilité de chaque demandeur. Le Commissariat s'est limité à servir d'intermédiaire entre les demandeurs et les ateliers de production. Il a, à ce titre, proposé des formats-types de panneaux, des pictogrammes et un code de couleurs destinés à identifier clairement les différents services mis à la disposition de la population.

4 - Les initiatives en matière d'hébergement

La visite du Pape devant attirer, dans les villes visitées, un grand nombre de personnes, il était nécessaire de prévoir des ressources d'hébergement afin de faciliter le logement des visiteurs.

Trois types particuliers de clientèle avaient été identifiés dès le début des opérations de planification:

- la clientèle dite "protégée", c'est-à-dire les officiels;
- la clientèle dite "professionnelle" composée de ceux qui avaient une raison professionnelle de participer à la visite, tels les journalistes;
- enfin, la clientèle dite "commerciale" composée de touristes venant de l'extérieur du Québec, le cas des fidèles du Québec étant traité séparément.

La première règle de la politique d'hébergement était d'éviter, en raison de la très courte durée de la visite, de mettre sur pied des structures d'accueil coûteuses. L'expérience des événements internationaux montre qu'une structure spécialisée dans l'hébergement suppose un inventaire étendu des lieux d'hébergement, une inspection et une classification de ces lieux ainsi qu'un personnel d'accueil important. L'organisation d'un tel appareil peut se justifier lorsque la clientèle est très nombreuse et lorsque les besoins s'étalent sur une certaine période de temps, mais ce n'était pas le cas dans la présente visite. Il fallait donc compter au maximum sur les organismes permanents déjà en place pour venir en aide aux visiteurs dont il ne s'agissait que de compléter l'action.

La seconde règle était que le Commissariat se devait néanmoins de venir en aide aux officiels qu'amènerait la visite, de même qu'aux personnes indispensables à son bon déroulement, tels les journalistes, le diffuseur-hôte, les policiers. En ce qui concerne la partie de la suite officielle du Pape qui n'allait pas loger dans les archevêchés, il allait assumer le coût du logement. Quant aux autres, le Commissariat s'occupait simplement de réserver sur demande des chambres à proximité des lieux des cérémonies ou des salles de presse, et il faisait parvenir l'information aux intéressés.

Une difficulté s'est présentée en raison du fait que les hôtels ont vite exigé des réservations fermes et que le Commissariat n'a disposé qu'assez tardivement des données définitives sur les nombres requis. Dans ces circonstances, il a alors été décidé de ne transiger qu'avec quelques hôtels pour réduire au minimum le nombre de réservations garanties. Ce minimum pouvait se situer autour de 1 000 chambres, compte tenu du fait que les déplacements du Pape attirent habituellement plus de 2 000 journalistes étrangers. C'est ainsi que, dès le début de 1984, le Commissariat détenait une banque de 1 700 chambres garanties et non garanties dans plusieurs hôtels de premier ordre, au centre-ville de Montréal. Il disposait d'une banque de 1 000 chambres réparties à Sainte-Foy et au centre-ville de Québec. A Hull, une banque de 350 chambres avait également été constituée.

Pour ce qui est des fidèles originaires du Québec, le Commissariat a considéré que la responsabilité en incombait principalement aux organisations diocésaines, et son action s'est limitée à fournir un cadre de gestion pour le système de jumelage dont il a été question précédemment. Enfin, pour les touristes, une entente a été négociée avec Vacances Québécair afin que cette entreprise puisse agir comme agence de réservations, notamment pour les Américains et ce, de concert avec l'organisation diocésaine de Montréal. Vacances Québécair avait comme fonction d'inventorier le nombre de chambres disponibles dans les régions de Montréal et de Québec, de faire les réservations et de négocier des contrats avec chacun des hôtels. Les hôteliers qui désiraient un dépôt égal à dix pour cent du prix des chambres l'ont alors obtenu sans difficulté. Il avait été prévu que, à la mi-août, Vacances Québécair renoncerait aux unités excédentaires en conformité avec les engagements qui avaient été pris avec les hôtels qui avaient déjà reçu des dépôts.

A la fin d'avril et au début de mai, le Commissariat a informé de son action le personnel responsable du secteur touristique des délégations de New York et de Boston afin qu'il puisse répondre aux nombreuses demandes d'informations de ses clientèles. Du reste, pour l'information de ces clientèles, le Commissariat a contribué à la production d'un dépliant dont l'idée est née de diverses rencontres entre les différents intervenants, dont la ville de Montréal. Il en sera question dans le chapitre traitant des communications[1].

5 - La mise en place des services sociaux et des services de santé

Toutes les étapes de la visite papale allaient inévitablement être l'objet de rassemblements de foule. Il fallait prévoir que ces rassemblements pourraient avoir lieu dans les conditions les plus diverses comme la chaleur, la pluie, le froid, les longues heures d'attente ainsi que la présence de personnes âgées, de personnes handicapées et d'enfants.

Le Commissariat, en liaison et en accord avec les autorités religieuses des diocèses d'accueil, entreprit, dès décembre 1983, des démarches auprès des autorités du ministère des Affaires sociales du Québec pour que ce dernier soit impliqué sur le plan des services sociaux et des services de santé dans la préparation et l'organisation de la visite du Pape. Tant du côté du ministère des Affaires sociales du Québec que de celui du Commissariat, l'on procéda à la nomination de chargés de dossier ou d'interlocuteurs mandatés à amorcer les démarches, politiques et programmes nécessaires.

En janvier 1984, les représentants du Commissariat et des Affaires sociales rencontraient les directeurs généraux des établissements de santé du Québec métropolitain afin de les familiariser

1 Cf. infra, chapitre 4

à la visite papale. Par la suite, au début de février 1984, une réunion de travail avec les membres de l'équipe de coordination des services socio-sanitaires permit d'approfondir la connaissance des besoins et des ressources à mettre en place pour la visite. Quelques semaines plus tard, un document d'orientation sur les services socio-sanitaires destinés à la population en général était présenté.

A la suite de la présentation du document d'orientation mentionné, le Commissariat organisa, de concert avec le responsable de l'équipe de coordination des services socio-sanitaires, des rencontres avec les coordonnateurs des diocèses-hôtes. L'un des objectifs de ces rencontres était l'identification, à l'échelle de chacun des événements, d'un responsable qui deviendrait l'interlocuteur officiel de l'événement auprès de l'équipe de coordination des services socio-sanitaires. Cet interlocuteur aurait pour tâche de fournir l'ensemble des paramètres de l'événement (lieu, scénario, clientèles et autres) au responsable des services socio-sanitaires pour que ce dernier puisse établir la nature des risques encourus sur le plan de la santé, ainsi que déterminer la nature et le volume des services à assurer.

Au début d'avril, un document préparé conjointement par le directeur de l'équipe de coordination des services socio-sanitaires et le responsable du dossier au Commissariat fut envoyé aux chefs d'événement. Ce document comportait un rappel des mandats dévolus aux organismes impliqués ainsi que des informations sur l'opérationalisation des mandats. De plus, pour chacun des événements de la visite, la personne-ressource dont les services étaient mis à la disposition du chef d'événement ou de son représentant pour des besoins à caractère socio-sanitaire, était identifiée.

Les mois suivants furent consacrés à la mise sur pied du dispositif destiné à répondre aux besoins de la population. Il en sera fait état plus précisément, au chapitre consacré au déroulement de la visite.

Par ailleurs, le Commissaire général a informé le Comité quadripartite (gouvernement du Québec, gouvernement fédéral, Assemblée des évêques du Québec et la Conférence des évêques catholiques du Canada) que le ministère des Affaires sociales du Québec assumait la responsabilité des services de santé nécessaires au Pape et aux membres de sa suite. A sa demande, le ministère des Affaires sociales, en effet, a veillé à la mise en place, en liaison avec les hôpitaux du Québec, de tout le dispositif nécessaire (c'est-à-dire choix des hôpitaux, équipes médicales fixes ainsi que celles du cortège, ambulances et autres équipements) dans les régions visitées par le Pape.

6 - La politique des congés

L'objectif poursuivi par le Commissariat était, comme on l'a vu précédemment, de faciliter le plus possible la présence de tous ceux qui le souhaitaient aux grands rassemblements, notamment aux messes en plein air de Québec, Trois-Rivières et Montréal, ainsi qu'aux défilés. C'est la raison pour laquelle il s'est intéressé aux activités professionnelles durant les jours de la visite. En effet, plus les activités professionnelles dans un centre urbain visité par le Pape seraient réduites, plus il serait possible de mettre à la disposition des personnes des moyens de transport collectifs pour atteindre les sites des événements, plus on pourrait compter sur la présence de bénévoles et, en outre, plus on pourrait obtenir des services de la part de divers organismes. Il apparaît donc que, d'une certaine manière, le succès de la visite était, pour une région visitée, en relation directe avec la disponibilité de l'ensemble des personnes y habitant.

Cette situation a amené le Commissariat à recommander au Gouvernement d'adopter pour ses employés, une politique de libération ou d'absence autorisée, politique qui serait mise en application suffisamment tôt pour que l'on puisse connaître à l'avance le nombre de personnes susceptibles d'assister aux événements. Le Gouvernement, à titre d'employeur principal, pouvait seul déclencher un mouvement déterminant qui allait permettre une grande participation populaire. Les préoccupations du Commissariat, en matière d'absences autorisées des employés de l'Etat, concernaient les journées ouvrables du lundi 10 septembre alors que le Pape était à Québec et à Trois-Rivières, du mardi 11 alors qu'il était à Montréal et, enfin, du mardi 19 lorsqu'il était à Hull.

La formule adoptée fut que l'Etat autorisait les sous-ministres de la Fonction publique à accorder un permis d'absence aux employés dont les services n'étaient pas jugés essentiels le jour du passage du Pape dans leur région. Cette formule comportait un certain nombre d'avantages : les personnes concernées sauraient à l'avance comment disposer de leur temps en regard de la visite, il n'y aurait pas de frais supplémentaires entraînés par ce type d'absence, une telle libération aurait, enfin, un effet d'entraînement qui faciliterait la libération additionnelle de ressources dont le concours était nécessaire pour le succès de la visite.

Ainsi, suite à la décision du Conseil des ministres qui fut prise le 11 juillet 1984, les employés de la Fonction publique jugés non essentiels, le jour du passage du Pape dans leur région, ont bénéficié d'un permis d'absence. De la sorte, les employés de la Fonction publique de l'Est-du-Québec, soit ceux du diocèse de Trois-Rivières et des diocèses situés à l'est, allaient être en majorité libérés le lundi 10 septembre alors que les employés de l'Ouest-du-Québec, soit ceux des diocèses situés à l'ouest du diocèse de Trois-Rivières, le seraient le

mardi 11 septembre, à l'exception des employés habitant le diocèse de Hull et celui de Pembroke pour sa partie québécoise qui, eux, le seraient plutôt les 19 et 20 septembre.

Plusieurs organismes du secteur parapublic, y compris diverses sociétés publiques ont, de fait, choisi de suivre la même politique, sauf pour les domaines où il se trouvait des services jugés nécessaires pour le bon déroulement de la visite, notamment les services de santé, les services de transport et les services d'alimentation en électricité. Il revenait alors à chacun des conseils d'administration de décider de la formule qui lui paraissait la plus adéquate.

Quant à la clientèle scolaire, le ministère de l'Education avait déjà, le 26 mars 1984, à la demande du Commissariat, invité les commissaires et syndics d'écoles à accorder au cours de la visite, deux jours de congés à leurs élèves et ce, tout en se conformant à la norme minimale de 180 jours d'enseignement pour l'année scolaire. Cette recommandation originait principalement des besoins de transport suscités par les grands rassemblements à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal, ainsi que des besoins d'hébergement qui découlaient des déplacements massifs. On devait utiliser beaucoup de ressources qui sont habituellement affectées à la vie scolaire comme le parc des autobus et les locaux. En effet, le plus grand réseau de transport public est constitué, au Québec, des 7 500 autobus scolaires et, de plus, les locaux scolaires de Montréal étaient nécessaires pour l'hébergement des jeunes qui venaient de régions éloignées pour assister à la rencontre du Stade olympique. Les administrateurs scolaires du Québec ont, règle générale, répondu d'une manière positive à cette suggestion.

7 - L'organisation d'un centre de coordination

Pour assurer un bon déroulement des activités qui relevaient du gouvernement du Québec lors de la visite du Pape, il fut prévu par le Commissariat, dans un premier temps, de mettre sur pied un centre d'opérations. Quelque temps plus tard, les diocèses-hôtes acceptaient d'intégrer leur propre centre d'opération à celui du Commissariat afin d'éliminer une étape dans la prise de décision. Ils s'engageaient à déléguer leur directeur des opérations à ce centre afin que les décisions pertinentes au déroulement du programme soient prises avec le maximum d'éclairage et avec toute la coordination requise dans les circonstances.

Toutefois, le centre d'opérations s'orienta vers un centre dit plutôt de coordination suite à des observations faites lors de la visite du Pape en Suisse au mois de juin 1984. Au cours de cette mission, il était alors apparu évident qu'une visite de cet ordre constitue un événement fluide, très mobile, et qui répond à des exigences particulières de temps. Ses caractéristiques particulières commandent à ceux qui ont la responsabilité du respect du programme d'être sur place pour décider des réorientations a lui donner en cas de nécessité. Il fut donc retenu que la prise de décision devait se faire près de l'action, mais qu'elle devait s'appuyer sur une information d'ensemble complète que le centre de coordination avait pour tâche de lui fournir.

La structure pour assurer la coordination nécessaire au déroulement normal de la visite papale identifiait trois systèmes distincts:

- Un premier système qui consistait dans l'ensemble des mécanismes mis sur pied sur les lieux d'un événement pour le gérer, son assise étant un poste de commandement fixe. A ce poste de commandement revenait la responsabilité de la cueillette des informations en provenance de l'événement et leur transmission aux responsables du second système;

- Un second système constituant l'organisation qui, pour tout le territoire du Québec, allait rechercher à tout moment une vue d'ensemble du déroulement de la visite papale. Cette organisation devait reposer sur un centre unique situé à Québec, le centre de coordination du Commissariat. Il allait être doté de moyens de communications lui permettant de rejoindre rapidement tous les intéressés. Il s'agissait d'une station fixe qui allait acheminer les informations provenant principalement du premier système vers le troisième et qui allait retransmettre les instructions données par le troisième à l'intention du premier système;

- Enfin, un troisième système reposant sur une structure mobile qui allait regrouper les responsables décisionnels du déroulement de la visite. Ces derniers allaient se retrouver soit à l'intérieur d'un poste de commandement mobile intégré au cortège et dont il sera fait état plus loin, soit dans un véhicule logistique où allaient être les directeurs des opérations du Commissariat et des diocèses. A la lumière du vécu de la visite et des informations provenant du centre de coordination, ces responsables allaient prendre les décisions appropriées et donner en conséquence les instructions nécessaires.

Ces systèmes furent approuvés par les autorités diocésaines et le Commissariat lors de rencontres spéciales. Il fut alors convenu que le centre de coordination serait un instrument qui ne serait pas utilisé lors de la phase de planification mais seulement lors de la phase des opérations, et son entrée en scène fut fixée au 6 septembre 1984.

CHAPITRE 4 : LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS

CHAPITRE 4

LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS

1 - L'implication du Commissariat dans les questions de communications

Dans le secteur des communications, une donnée a orienté le Commissariat d'une manière déterminante: les voyages du Pape constituent sûrement l'un des événements internationaux les plus importants au monde quant à la couverture journalistique. L'attrait d'un très grand nombre de journalistes de la presse internationale était évident et il fallait prévoir leur présence ainsi que celle de la presse locale. Le Commissariat considérait donc de son devoir de veiller à ce que l'accueil de la presse soit des mieux organisés. En effet, l'image que la presse étrangère allait ensuite véhiculer du Québec était susceptible de retombées ultérieures dans des domaines dont se préoccupe naturellement le Gouvernement, comme le tourisme et l'économie en général.

De plus, la présence massive des représentants des médias sur les lieux des événements exigeait la mise en place préalable d'une organisation parfaitement rôdée. Il était en effet indispensable, au plan de la logistique des médias, que l'Etat fournisse un support, d'ailleurs fortement attendu par des centaines de journalistes, support à défaut duquel leur travail ne pourrait être fait efficacement et en toute sécurité. Ce support gouvernemental à l'action des journalistes était d'autant plus nécessaire que l'Eglise n'était pas en mesure de le fournir.

Enfin, la visite du Pape dont les préparatifs demandaient à l'Etat,

ainsi qu'il en a été question précédemment, toute une série de mesures, exigeait, pour son bon fonctionnement, que le public en soit clairement et complètement informé, et qu'il connaisse l'ensemble des services mis à sa disposition. C'est ce qui explique l'importance des relations que le Commissariat devait entretenir avec la presse québécoise qui était appelée à faire état de l'existence de ces mesures et la nécessité d'une campagne d'information peu avant la visite.

2 - Le partage des rôles

Considérant le grand nombre d'intervenants dans le dossier, il fallait procéder, en premier lieu, à un partage précis des rôles. Ce partage s'imposait afin de s'assurer de la réussite de l'événement sans duplication inutile du travail et des coûts. Le Comité quadripartite (gouvernement du Québec, gouvernement du Canada, Assemblée des évêques du Québec, Conférence des évêques catholiques du Canada) a consacré plusieurs de ses réunions aux questions de communications. Les dispositions suivantes furent convenues entre les parties:

- deux centres principaux des médias, dotés des installations nécessaires, seraient mis en place pour la visite du Pape, l'un à Québec et l'autre à Montréal. Le gouvernement du Canada aurait la responsabilité d'assumer les frais des équipements requis pour ces centres. Le directeur en serait désigné par les diocèses de Québec et de Montréal. De plus, les deux gouvernements participeraient à l'établissement des normes régissant la gestion, le fonctionnement et l'équipement des centres. Ces centres seraient en opération au moins quarante-huit heures avant le début de la visite prévue dans chaque ville. Ils resteraient ouverts jusqu'à 2 h 00 le lendemain. A Montréal, le gouvernement du Québec mettrait à la disposition des médias le Palais des congrès. A Québec,

l'hôtel Loews Le Concorde serait choisi comme centre de presse et ses coûts de location seraient assumés par le gouvernement fédéral. Enfin, des mini-centres seraient éventuellement établis sur certains lieux d'événements comme, par exemple, lors de la rencontre avec les Amérindiens et les Inuit à Sainte-Anne-de-Beaupré, ainsi qu'à la réunion avec les jeunes au Stade olympique;

- il fut entendu que toutes les décisions concernant l'accréditation des journalistes seraient prises par la Conférence des évêques catholiques du Canada et que toute demande d'accréditation lui serait d'abord acheminée. Il n'y aurait qu'une seule accréditation. Cette accréditation porterait l'identification officielle adoptée par la Conférence des évêques catholiques du Canada pour la visite du Pape. Les formulaires d'accréditation expédiés par l'Eglise seraient transmis au Groupe de travail du gouvernement du Canada pour les vérifications habituelles de sécurité ainsi que pour la préparation des cartes. Pour les accréditations utilisées au Québec, le Groupe de travail transmettrait les demandes au Commissariat afin que ce dernier puisse prévoir les besoins, notamment en matière de logement et transport;

- il fut convenu que, pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement, l'Eglise et les gouvernements du Québec et du Canada s'entendraient sur des normes précises pour la composition et la répartition des "pools". Ces "pools", ou petits groupes de journalistes admis près du Pape, étaient en effet rendus nécessaires par le grand nombre de journalistes présents et l'exiguïté de certains espaces. La sélection des journalistes admis à ces "pools" serait faite par la Conférence des évêques catholiques du Canada et par les diocèses;

- le gouvernement du Canada s'engageait à défrayer les coûts du

transport local des journalistes entre les centres des médias et les sites d'événements. Il serait également responsable de leur transport entre les provinces. La logistique des transports à l'intérieur du Québec, pour les journalistes comme pour les autres personnes, relèverait du Commissariat. Le Québec assurerait également la protection des journalistes en prévoyant les escortes policières nécessaires;

- pour ce qui est du logement, il fut convenu que la banque d'hébergement du Commissariat serait à la disposition des journalistes. Les représentants des médias accrédités auprès du Vatican devraient être logés ensemble à proximité du lieu de résidence du Pape. Un accueil dans les aéroports était prévu par les deux gouvernements. Dans les hôtels, le Commissariat prévoyait mettre des services d'accueil et d'information générale à la disposition des médias;

- en ce qui a trait au programme de la visite, l'Eglise et les gouvernements le rédigeraient en concertation en y intégrant toutes les informations nécessaires au travail des journalistes. Ce programme comporterait des renseignements sur tous les services offerts. Il serait enfin publié sous le sceau de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

3 - Le support aux diocèses

Les raisons évoquées quant à l'implication du Commissariat et les ententes intervenues suite au partage des rôles ont défini le champ d'action du secteur des communications.

La revue de presse constituait le premier élément du support à fournir à l'Eglise. Fait à noter, le tiers de cette revue fut consacré à la presse électronique. D'abord hebdomadaire, la revue

de presse devint, pendant la visite, bi-hebdomadaire. Entre le 14 mars 1983 et le 29 octobre 1984, soixante-deux numéros ont été produits à cinquante exemplaires. Ils furent distribués aux coordonnateurs du Commissariat, aux responsables des diocèses, au responsable des communications de la Conférence des évêques catholiques du Canada, aux coordonnateurs du Groupe de travail du gouvernement du Canada ainsi qu'à différents corps policiers du Québec. Son but était de renseigner les différents intervenants sur l'évolution de l'opinion publique ainsi que sur les questions précises que se posaient les gens.

La plupart des numéros de cette revue de presse furent consacrés aux médias québécois. Des éditions spéciales étaient prévues lors du déroulement de la visite, une couvrant la France, la Belgique, une autre les Etats-Unis, une autre l'Osservatore Romano, etc. L'ensemble de ces revues de presse a totalisé plus de 6 500 pages.

Au support technique du Commissariat devait, en outre, s'ajouter un support en personnel. A la demande des diocèses de Québec et de Montréal, le Commissariat a prêté, avec le concours du ministère des Communications, un adjoint à leur responsable des communications. Lors de la visite, les plans prévoyaient que le Commissariat fournirait une trentaine de personnes-ressources dans les salles de presse. Ces effectifs supplémentaires seraient constitués d'agents d'information, de rédacteurs, de traducteurs et de personnel de soutien.

De plus, le Commissariat a réalisé, avec l'aide du ministère des Communications, une évaluation préliminaire des besoins des centres des médias et des différents services connexes s'y rattachant, ainsi qu'un petit guide portant sur l'équipement nécessaire au bon fonctionnement d'une salle de presse. Le Commissariat a fait, en

liaison avec le diffuseur-hôte, des recommandations sur le choix des emplacements des "pools" et celui des espaces qui seraient mis à la disposition des photographes. Enfin, le ministère des Communications a fait des séries de photographies portant sur les sites et les trajets des défilés.

4 - La préparation de l'accueil et de l'accompagnement des journalistes

L'opération d'accueil, plus que partout ailleurs, était particulièrement importante à Québec. C'était le lieu de l'arrivée officielle du Pape au Canada et il fallait donc s'attendre à ce que plusieurs journalistes y arrivent quelques jours auparavant. C'est à Québec que les journalistes devaient être mis au fait de beaucoup d'aspects de la visite, non seulement au Québec mais également dans le reste du Canada. Il fallait dès lors qu'ils puissent planifier leur travail à partir de là.

Le Commissariat avait prévu des dispositifs d'accueil dans les hôtels où les journalistes allaient loger. A ces comptoirs d'accueil, les journalistes pourraient obtenir de la documentation relative à la visite du Pape, des informations sur les programmes et les services offerts, ainsi que d'autres renseignements d'ordre général. De plus, le Commissariat devait réaliser plusieurs éléments visuels comme les affiches, les pochettes de presse, les étiquettes de bagages, les brassards destinés à l'identification des accompagnateurs, les vignettes pour les véhicules, les cartes d'accès aux lieux des événements, etc. De la documentation générale sur le Québec allait également être distribuée aux journalistes, dont le livre "Réalités du Québec" disponible en français, anglais et italien, l'album "Québec", de même que les publications du Secrétariat de l'action gouvernementale en milieu amérindien et inuit.

Quant aux salles de presse, des agents d'information du Commissariat seraient sur place pour fournir l'information sur la visite ainsi que des informations d'ordre général sur le Québec. Les questions relatives

au contenu de la visite seraient, quant à elles, systématiquement transmises aux représentants de l'Eglise également sur place. Il y aurait de plus, dans ces salles de presse, un comptoir "Hébergement" et un comptoir "Transport". Le second aurait une importance toute particulière puisque, non seulement l'on y donnerait les informations sur le transport des journalistes, mais on y enregistrerait ceux qui allaient utiliser le train.

Pour ce qui est de l'accompagnement des journalistes, le Commissariat prévoyait une équipe de plus de quatre-vingts personnes pour toute la période de la visite au Québec, ces accompagnateurs provenant de différents ministères et organismes, dont dix de l'Office du tourisme de la Communauté urbaine de Québec.

5 - L'information du public

L'expérience des voyages antérieurs du Pape avait mis en évidence le fait que la diffusion d'une information adéquate au public intéressé à y participer était absolument indispensable, non seulement au déroulement de la visite mais également pour faciliter les mouvements de foule qu'elle suscite. Le Commissariat a eu recours à des sondages afin, comme il en a déjà été question précédemment[1], de prévoir les mouvements de population. Ces sondages avaient également pour but d'aider le Commissariat à prévoir les besoins en matière d'information du public.

Cette information au public a été diffusée de deux manières:

- la première, qui coïncide approximativement avec la phase de la planification, fut principalement constituée de réponses aux questions des journalistes et l'on trouvera, en annexe[2], la liste

1 Cf. supra, chapitre 3
2 Cf. infra, annexe G

des entrevues qui ont été données par le Commissaire général et ses principaux collaborateurs. Le personnel du Commissariat s'était alors donné comme ligne de conduite de ne traiter que des aspects de la visite relevant de lui, transmettant systématiquement à l'Eglise les questions qui la concernaient. A deux exceptions près pendant la phase de planification, le Commissariat a surtout traité avec la presse québécoise. En avril 1984, une vingtaine de journalistes européens, membres de l'Association professionnelle des informateurs religieux, ont fait un séjour au Québec, séjour à l'organisation duquel le Commissariat a contribué. De la même façon, le Commissariat s'est occupé du séjour du Directeur de l'édition française de l'Osservatore Romano qui fit une visite préparatoire en août 1984;

- la seconde manière, à la veille immédiate de la visite, et donc pendant la phase des opérations, a consisté en une campagne d'information. Cette campagne visait principalement le regroupement, à l'intention de différents publics, des informations essentielles au bon déroulement de la visite ainsi qu'à la participation des citoyens, informations qui avaient déjà fait auparavant l'objet d'une diffusion parcellaire et échelonnée dans le temps.

La première cible de cette campagne fut la population habitant la périphérie du Québec. Elle visait essentiellement les Etats de la Nouvelle-Angleterre et de New York qui constituent le principal bassin touristique du Québec où on retrouve une concentration importante de Franco-américains. Le Commissariat a procédé, en juillet 1984, avec l'aide du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, à la réalisation, en 250 000 exemplaires, d'un petit dépliant d'information sur la visite (huit pages), dépliant qui fut produit en anglais (les deux tiers du tirage) et en français.

Le second volet de cette campagne d'information qui visait, elle, le public québécois lui-même, allait naturellement prendre une importance plus considérable. Pour cette campagne, il apparut approprié de développer un thème précis: "Jean-Paul II, une grande rencontre", la version anglaise de ce thème étant "John-Paul II, a meeting to remember". La recherche et l'élaboration du concept visuel ont été effectuées par l'équipe des projets spéciaux du ministère des Communications. Ce concept a été utilisé pour les fins des opérations de tous les secteurs du Commissariat. Il a également servi dans le cas des soixante-quinze panneaux publicitaires de bienvenue que le Commissariat avait réservés dans les quatre diocèses visités.

Le thème "Jean-Paul II, une grande rencontre" a ensuite été utilisé pour la publication d'annonces dans les journaux les 1er, 4 et 6 septembre. Ces annonces portaient principalement sur les aspects significatifs de la visite dans les régions traversées par le Pape. Enfin, il fut prévu la préparation d'une brochure plus complète, réunissant l'ensemble des éléments utiles et pratiques, et qui concernait toute la visite du Pape au Québec. Cette brochure, publiée en français et en anglais, allait comprendre le programme, l'itinéraire du train papal, des directives de transport et de sécurité, des conseils pratiques, des cartes d'accès aux villes, des plans du site des messes et des parcours des défilés dans toutes les régions visitées. Tirée à un million d'exemplaires, la distribution de cette brochure était prévue, quelques jours avant la visite, principalement sous la forme d'encarts insérés dans les quotidiens "Le Soleil", "Le Nouvelliste" et "La Presse", paraissant le samedi 8 septembre 1984. Les autres brochures allaient être distribuées dans les diocèses, aux bureaux du Commissariat à Québec et à Montréal, aux bureaux du tourisme du Québec, aux bureaux de Communication-Québec ainsi que dans d'autres endroits fortement fréquentés.

La campagne d'information avait été conçue par le Commissariat comme un complément indispensable à tout le reste de son action, notamment sur le plan de la logistique. Car il ne pouvait suffire de prendre un ensemble de mesures pour permettre aux centaines de milliers de citoyens qui le souhaitaient de participer au déroulement de la visite du Pape et de prévoir, à cette fin, la mise en place des services publics appropriés. Encore fallait-il qu'une information claire, complète et d'accès facile soit mise à la disposition du public lui permettant de s'en prévaloir effectivement.

Le déroulement de cette campagne d'information allait naturellement être tributaire du niveau d'information atteint, peu avant la visite, par l'opinion publique. En effet, on ne pouvait prévoir, des semaines à l'avance, ce niveau d'information. Aussi, dans la planification budgétaire que requérait l'opération, s'est-on donné des ressources suffisamment importantes pour se garder une marge de manoeuvre, étant entendu que, si c'était possible, on en réviserait à la baisse, le moment venu, l'utilisation. On verra plus loin[1] que le niveau d'information atteint a effectivement permis de ne pas recourir à tous les moyens publicitaires qui avaient été envisagés à l'origine, et donc de réduire d'autant les dépenses.

---

1 Cf. infra, chapitre 8

CHAPITRE 5 : LE SECTEUR DU PROTOCOLE ET DE L'ACCUEIL

CHAPITRE 5

LE SECTEUR DU PROTOCOLE ET DE L'ACCUEIL

1 - Les orientations de base

Ainsi qu'il en a déjà été fait mention antérieurement, la visite du Pape n'était pas une visite d'Etat mais plutôt la visite pastorale d'un chef religieux. Tous s'entendaient dès le départ sur le fait que Jean-Paul II était l'hôte de l'épiscopat et non du Gouvernement et cette position de principe est devenue la donnée déterminante de l'action du Commissariat en matière de protocole et d'accueil.

L'appui dans le domaine du protocole, apporté par le Commissariat à l'Eglise, était nécessaire de par l'ampleur de la visite, et en raison de l'implication de nombreuses personnalités civiles et représentants d'institutions publiques. En outre, certaines manifestations concernaient directement l'Etat, qu'il suffise, par exemple, de rappeler l'arrivée officielle à Québec, la visite au Musée du Québec dans le cadre de l'hommage de l'Etat à l'Eglise, ainsi que le départ de l'aéroport de Dorval.

Le secteur du protocole et de l'accueil du Commissariat ne fut créé qu'en février 1984. En effet, les responsabilités qui sont normalement celles du protocole dans une visite d'Etat, telles la conception de la visite, la rédaction de programmes et de scénarios des événements, avaient été assumées, jusque là, par le secteur des affaires religieuses et culturelles. Dans cette perspective, les pages qui suivent doivent donc être considérées comme un complément au chapitre 2 qui a fait état du secteur des affaires

religieuses et culturelles. C'est ainsi, du reste, qu'au moment de la phase des opérations, les deux secteurs allaient être fusionnés sous l'autorité de la coordonnatrice du protocole et de l'accueil alors que le coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles allait se voir confier plus particulièrement la responsabilité de l'accompagnement du Secrétaire d'Etat du Vatican et de la suite épiscopale.

A partir de sa création, le secteur du protocole et de l'accueil proprement dit est intervenu dans les questions suivantes: les visites préparatoires et les simulations de visites, les invitations adressées aux personnalités civiles, le cortège papal, l'accompagnement et l'hébergement de personnalités religieuses, le pavoisement et, enfin, la visite du Pape au Musée du Québec.

2 - Les visites préparatoires et les simulations de la visite

Comme il en a déjà été fait mention au chapitre des communications[1], la visite du Pape ne pouvait se préparer adéquatement sans qu'il n'y ait beaucoup de rencontres avec des personnalités religieuses de haut rang. Le Commissariat a ainsi été amené à contribuer à l'organisation d'un certain nombre de visites de ces personnalités dont la présence au Québec avait un lien, direct ou non, avec la visite du Pape. C'est ainsi qu'il s'est associé à l'accueil du cardinal Rubin et du patriarche Jean-Pierre XVII, au cours de l'été 1983, ainsi que des cardinaux Gouyon et Baggio en juillet de l'année suivante.

Ces visites demandaient une attention différente d'un cas à l'autre, tant au niveau de l'organisation générale que de l'accueil. Dans le même ordre d'idées, le Commissariat allait organiser le programme de la mission vaticane qui se déroulerait en juin 1984 et dont l'objectif, comme on l'a indiqué précédemment[2], allait être

---

1 Cf. supra, chapitre 4
2 Cf. supra, chapitre 2

de vérifier l'état de la préparation du programme de la visite du Pape. Cette mission, dirigée par le coordonnateur des visites au Vatican, le père Roberto Tucci, alors accompagné de plusieurs collaborateurs, allait impliquer au total près d'une cinquantaine de personnes, tant du Commissariat que du Groupe de travail du Canada et des diocèses.

A ces diverses rencontres préparatoires au Québec, allait s'ajouter l'organisation de simulations de la visite papale elle-même qui se sont déroulées à Québec le 13 août, à Trois-Rivières le 14, à Montréal les 14 et 15 et, enfin, à Hull le 24 août. Le nombre de personnes impliquées lors de chacune de ces simulations allait être de l'ordre de plusieurs centaines.

Enfin, le Commissariat devait s'occuper de l'accueil de missions d'information en provenance de pays où le Pape allait ultérieurement être reçu en visite. Ce fut notamment le cas pour une mission australienne qui a eu lieu en octobre 1984.

3 - Les invitations adressées aux personnalités civiles

Le Commissariat a dû, par son secteur du protocole et de l'accueil, s'intéresser à la présence anticipée de diverses personnalités civiles à certaines manifestations prévues pendant la visite du Pape. A cette fin, un sous-comité traitant du protocole fut ajouté au Comité quadripartite le 11 avril 1984. Le Commissariat y déposa, le mois suivant, un document de travail définissant les règles qui pourraient être suivies pour l'invitation de ces personnalités. Le document proposait notamment les principes suivants:

- il conviendrait de limiter le nombre de personnalités civiles en vue de respecter le caractère pastoral de la visite;

- toutes les invitations aux cérémonies religieuses seraient faites au nom de l'évêque du lieu;
- l'établissement des listes de personnalités civiles invitées se ferait à partir des catégories institutionnelles et non sur une base de préférence individuelle;
- le principe du traitement analogue des gouvernements, celui du Québec et celui du Canada, serait observé;
- afin de permettre un bon contrôle de l'opération, des lettres de pré-invitations suivies d'invitations formelles seraient prévues;
- le Commissariat constituerait à cette fin les listes de personnalités civiles relevant plus particulièrement du gouvernement du Québec, il assurerait le contrôle de la distribution des cartons, le contrôle des réponses et s'occuperait en outre des demandes de renseignements provenant de ces personnalités;
- pour ces mêmes personnalités, le Commissariat verrait aussi à déterminer des points de rassemblements d'où il assurerait le transport jusqu'aux lieux des événements et le retour;
- enfin, sur place, il s'occuperait, avec l'aide de responsables diocésains du protocole, de placer les gens à des endroits prédéterminés.

Le document déposé par le Québec a été accepté tel quel par le Comité quadripartite et, dans les mois qui ont suivi, les opérations se sont mises en place.

4 - L'organisation du cortège papal

Il fut convenu, également dans le cadre du Comité quadripartite, d'une certaine disposition du cortège[1] qui tiendrait compte des

---

1 Cf. infra, annexe I

aspects de sécurité et de faisabilité au plan protocolaire. Sur ce dernier point, on doit souligner les aspects suivants des décisions qui furent prises:

- le principal aspect de la composition du cortège devrait être sa dimension restreinte en comparaison avec d'autres visites officielles. Les véhicules de sécurité mis à part, ce cortège comprendrait la papemobile, deux limousines pour les membres de la suite épiscopale du Pape et, surtout, le recours à deux autobus pour les autres personnalités vaticanes et leurs accompagnateurs;
- l'utilisation d'autobus pouvait permettre une souplesse très appréciable au plan de la logistique en facilitant la montée à bord et la sortie dans un temps relativement bref, elle permettait aussi des déplacements beaucoup plus simples et rapides et facilitait les mesures de sécurité;
- le coût des autobus serait assumé par le gouvernement du Québec et celui des voitures par le gouvernement du Canada;
- en outre, un poste de commandement mobile prendrait place au coeur du cortège, et ce poste regrouperait tous les décideurs dont le Commissaire général, son homologue fédéral, le coordonnateur du Vatican, ceux des diocèses, celui de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas particulier de cette ville. Ce poste serait muni de systèmes de communications le reliant aux autres voitures du cortège, aux divers centres d'opérations et aux quartiers généraux des forces policières.

Par ailleurs, afin de transporter le Pape à l'occasion des défilés officiels, la Conférence des évêques catholiques du Canada avait envisagé l'utilisation de papemobiles et il fut prévu que, compte tenu du nombre élevé de déplacements et du court laps de temps prévu, deux véhicules de ce type seraient fabriqués.

Quelques entreprises canadiennes ont alors offert leurs services. Le choix de la Conférence des évêques catholiques du Canada s'arrêta sur la compagnie des Camions Thibault, de Pierreville, firme qui est très expérimentée dans la construction de véhicules spécialisés. S'ajoutant à la participation d'autres entreprises privées dont General Motors du Canada et General Electric, le ministère du Commerce extérieur du Québec, qui a précisément des programmes de soutien aux entreprises exportatrices, a accordé une subvention de 85 000 $ à cette entreprise qui est particulièrement active dans le domaine du véhicule spécialisé sur les marchés extérieurs au Québec.

5 - L'accompagnement et l'hébergement des personnalités religieuses

Sous la responsabilité de sa coordonnatrice du protocole et de l'accueil, le Commissariat devait également fournir l'équipe des accompagnateurs nécessaires au cortège, étant entendu que le coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles serait, pour sa part, spécifiquement responsable de l'accompagnement du Secrétaire d'Etat du Vatican et de la suite épiscopale.

Parmi les centaines de personnalités que le Commissariat s'était engagé à transporter, certaines, dont la présence aux événements était considérée comme essentielle, devaient être accompagnées. C'était le cas notamment des évêques du Québec, d'un certain nombre de missionnaires et des représentants de communautés fondatrices.

Enfin, la préparation des accompagnateurs allaient exiger diverses opérations: le recrutement, la formation, la familiarisation avec les lieux, les répétitions de l'événement, la préparation et la publication d'un "Guide de l'accompagnateur" ainsi que, dans

certains cas, la rédaction de programmes particuliers. Signalons également que toutes les mesures prises pour les accompagnateurs de protocole se sont avérées, en fin de compte, utiles à l'ensemble des équipes d'accompagnateurs, ceux du cortège, ceux des personnalités religieuses, civiles, et des journalistes.

6 - Les initiatives en matière de pavoisement

Il convenait, à l'occasion de la visite du Pape, que le gouvernement du Québec s'associe à l'effort de pavoisement, notamment dans sa capitale. En effet, même si le Pape allait être reçu à titre de chef religieux, il n'en restait pas moins qu'il est également un chef d'Etat.

Le Commissariat a donc jugé approprié d'entreprendre des démarches auprès des municipalités et des diocèses, afin de mettre en oeuvre cette opération où l'harmonisation des efforts jouerait un rôle important. Il fut alors convenu que le pavoisement demeurerait en place au Québec pendant toute la visite, c'est-à-dire du 9 au 20 septembre, le Pape revenant au Québec à la fin de son séjour au Canada. D'autre part, le pavoisement devait être visible tout particulièrement dans la capitale, le long des parcours et sur les lieux d'événements. Chacune des parties présentes aux réunions assumait la responsabilité de ses propriétés et on laissait aux particuliers le soin de pavoiser leur résidence et leur commerce s'ils le désiraient.

Suite à des réunions exploratoires réunissant les autorités municipales de la ville de Québec, le Commissariat et les diocèses, il fut convenu de viser une certaine uniformisation des éléments de pavoisement. La ville de Québec soumit alors son plan de pavoisement d'édifices publics et de rues qui avait été préparé par

une firme privée de communication. Ce plan orienta sensiblement les efforts des autres intervenants de la région de Québec ainsi que la conception de la décoration des propriétés gouvernementales. Cette conception retenait des motifs tels que les armoiries du Vatican, les armoiries personnelles du Pape Jean-Paul II ainsi que celles du premier évêque de Québec, monseigneur de Laval. Ces armes étaient posées sur des banderoles verticales blanches garnies au bas d'un chevron de couleur grise et d'un autre de couleur jaune. Des avantages résultèrent de cette concertation dont une plus grande unité esthétique dans le pavoisement, l'utilisation, à moindre coût, des mêmes éléments graphiques ainsi que, pour le public, une meilleure perception de la signification d'ensemble du pavoisement.

Quant aux édifices gouvernementaux, il fut décidé que les banderoles pour le pavoisement seraient fabriquées en vinyle résistant sur lesquelles seraient apposés des motifs en vinyle adhésif, ceci afin d'en permettre la réutilisation ultérieure. De plus, cette technique de fabrication permettrait de réaliser, selon les besoins, des éléments de différentes longueurs sans augmenter les coûts de production.

Le Commissariat a également pris des mesures pour l'identification des véhicules officiels. Pour le train papal, les armoiries du Pape Jean-Paul II allaient être apposées de chaque côté des deux fenêtres d'observation de son wagon particulier. De plus, les locomotives placées à l'avant et à l'arrière du train allaient être décorées des armoiries du Vatican. Les mêmes armoiries étaient également prévues pour les autobus du cortège. Quant à la papemobile et aux limousines, elles allaient être munies de plaques d'immatriculation aux armes du Vatican, plaques émises par la Régie de l'assurance-automobile du Québec. Enfin, il fut prévu que les mêmes emblèmes seraient utilisés à certaines fins de signalisation.

7 - La visite au Musée du Québec

L'exposition "Le Grand Héritage", offerte par le Gouvernement en hommage à l'Eglise, devait accueillir Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II comme premier visiteur officiel. Aussi, le secteur du protocole et de l'accueil s'est-il occupé des aspects protocolaires de l'événement. Il a d'abord assumé la responsabilité des invitations officielles adressées aux membres de l'Assemblée des évêques du Québec, aux missionnaires, aux représentants des communautés fondatrices, aux membres du Conseil des ministres et à certaines autres personnalités civiles, du Parlement, de la magistrature québécoise ainsi qu'à des représentants du monde de la culture. Il a prévu des dispositions propres à leur faciliter l'accès du Musée et il a enfin supervisé le déroulement de l'événement au Musée.

En outre, le secteur du protocole était responsable des cadeaux offerts au Saint-Père et aux membres de sa suite qui reçurent les catalogues de l'exposition. L'exemplaire du Saint-Père avait été relié par Pierre Ouvrard. De plus, le Saint-Père, dont on connaît le profond attachement pour la Vierge, a reçu, en cadeau officiel du Gouvernement, un tableau d'une Vierge à l'enfant intitulé "Mater Salvatoris" et commandé à l'artiste Marius Dubois. C'est cet artiste qui a assuré, voici quelques années, la restauration de la chapelle de la basilique Notre-Dame de Montréal qui venait d'être incendiée. Et c'est précisément dans cette basilique que Jean-Paul II allait vivre, le lendemain de son passage au Musée, l'un des moments les plus émouvants de sa visite au Québec, la rencontre avec des enfants de Montréal.

CHAPITRE 6 : LA SECURITE

CHAPITRE 6

LA SECURITE

Au plan de la sécurité, le voyage de Jean-Paul II au Québec constituait un défi autrement plus considérable que la visite classique d'un chef d'Etat. L'expérience antérieure des autres pays avait en effet démontré que les voyages du Pape sont des événements uniques en leur genre, à cause notamment des foules immenses qu'ils attirent, de la multiplicité et de la durée des manifestations publiques dont ils sont l'occasion et, enfin, en raison des risques d'attentats qui planent constamment sur une personnalité de cette importance.

Dans ce contexte, le mandat des forces policières du Québec était donc des plus complexes, car il ne s'agissait pas seulement de protéger le Pape, mais il fallait également favoriser son contact avec les foules énormes susceptibles de venir à sa rencontre, avec tout ce que cela comporte de mesures d'ordre et de sécurité à adopter et ce, sans pour autant rendre excessive la distance entre le Pape et les foules. En d'autres termes, il fallait faire en sorte que les centaines de milliers de Québécois qui le souhaitaient puissent, en toute sécurité et quiétude, s'approcher du Pape, le voir et l'entendre, sans être trop dérangés par le dispositif de sécurité mis en place.

Le présent chapitre fera donc état des démarches de planification accomplies dans ce dossier et il se contentera de donner une vue d'ensemble des questions de sécurité, puisqu'il est prévu que la Sûreté du Québec fera rapport de l'exécution de son mandat au ministère de la Justice.

Il y aurait d'abord lieu de rappeler que l'étroite collaboration dont a été marquée la planification des opérations policières était un objectif que s'étaient donné le Commissariat général et la Sûreté du Québec qui avaient convenu de coordonner leurs efforts de manière systématique afin de maximiser leurs chances de réussite. D'ailleurs, il a déjà été mentionné antérieurement [1] que cette collaboration remontait à 1979 au moment où des responsables de la Sûreté du Québec et du ministère des Affaires intergouvernementales ont étudié ensemble les modalités de la visite du Pape aux Etats-Unis. Avec la création du Commissariat, au printemps 1983, cette collaboration est devenue systématique, et elle a pris la forme d'une participation directe du ministère de la Justice aux travaux du Comité interministériel de planification de la visite. Ce ministère ainsi que la Sûreté du Québec, allaient également participer aux travaux du Comité de gestion du Commissariat et, fait à noter, ils étaient les seuls organismes externes à siéger à ce comité. C'est donc dire que, dès la conception de l'événement, dès les premières ébauches du programme élaboré par l'épiscopat québécois en concertation avec le Commissariat, en juin 1983, la Sûreté du Québec et, par son intermédiaire, les autres corps policiers québécois auxquels elle a fait appel, ont été invités à émettre leurs opinions et à faire connaître leurs points de vue afin que les décisions prises en tiennent compte.

La Sûreté du Québec et le ministère de la Justice ont d'ailleurs participé aux missions d'observation organisées par le Commissariat lors des visites du Pape en Autriche et, ultérieurement, en Suisse, missions qui ont joué un grand rôle dans la conception des dispositifs à mettre en place.

Sans procéder à une énumération exhaustive de tous les sujets qui ont fait l'objet de discussions et de consultations au premier stade de la planification de la visite, mentionnons que le Commissaire général a demandé, entre autres choses, à la Sûreté du Québec de se prononcer sur

---

1 Cf. supra, introduction

les aspects du programme qui avaient une implication au plan de la sécurité comme le choix des parcours et des défilés, l'aménagement des sites en fonction de l'accès et de l'évacuation des foules, l'emplacement des podiums, la vitesse des cortèges, etc. Les forces policières ont été étroitement associées, par la suite, à la planification de la visite sur de nombreux autres sujets. Le choix et l'organisation des moyens de transport à mettre à la disposition du Pape et de sa suite, comme la papemobile et le train, ont fait l'objet d'études attentives et de recommandations précises de la part de la Sûreté, tout comme la composition des cortèges et le plan de sécurisation des hôtels ainsi que celui des lieux de séjours et d'événements. L'accréditation des dignitaires, des journalistes et des personnes appelées à approcher le Pape a également été une préoccupation des forces policières, comme en témoigne le système qui fut développé surtout par la Gendarmerie royale du Canada en collaboration avec la Sûreté.

Quant aux rapports de la Gendarmerie Royale avec la Sûreté du Québec, c'est au Comité quadripartite (Conférence des évêques catholiques du Canada, Assemblée des évêques du Québec, gouvernements québécois et fédéral) qu'il revint de convenir d'un partage des rôles qui avait pour objectif l'efficacité de l'opération dans le respect de leur juridiction respective. A cet égard, l'on a déjà mentionné antérieurement [1] le rôle du poste de commandement mobile où allaient se retrouver, pendant la visite, le coordonnateur de la Sûreté du Québec et celui de la Gendarmerie royale. Le Comité quadripartite fut informé que le gouvernement du Québec n'entendait pas faire appel à l'armée pour les opérations de sécurité, notamment le contrôle des foules, tout en acceptant, cependant, sa contribution pour des services en personnel et en équipements en vue de faciliter le déroulement des activités.

Pour ce qui est enfin des autres corps policiers impliqués, comme ceux de la région de Québec, Trois-Rivières et Hull, ainsi que la police de la Communauté urbaine de Montréal, leurs travaux étaient coordonnés au

---

1 Cf. supra, chapitre 3

Comité de planification policière mis sur pied par le coordonnateur de la Sûreté, l'inspecteur-chef Pierre-A. Gagné, et auquel participait également la Gendarmerie royale du Canada.

En vue de l'événement lui-même, les plans de sécurité prévoyaient, pour la protection des foules, le recours à des effectifs policiers considérables: à Québec, près de 2 500 policiers dont 2 000 membres de la Sûreté du Québec; à Trois-Rivières, près de 800 policiers dont 700 agents de la Sûreté; à Montréal, plus de 2 850 policiers dont 2 000 agents de la Communauté urbaine; à Hull, au-delà de 580 policiers dont 500 de la Sûreté. Ces chiffres n'incluent pas les autres policiers qui devaient rester affectés à d'autres tâches habituelles ou connexes, comme le contrôle de la circulation automobile.

C'est aux centres régionaux des opérations policières de la Sûreté du Québec qu'avait été confié le mandat, comme ils en ont l'habitude, de regrouper les effectifs qui allaient être dirigés, sur chaque site, par un poste local de commandement qui seconderait alors le chef d'événement. Et c'est le centre de contrôle pour l'ensemble du Québec qui, au besoin, ferait les affectations interrégionales chaque fois que les effectifs régionaux s'avéreraient insuffisants.

En plus de la protection des foules, il avait également été prévu que d'autres tâches particulières seraient de la responsabilité de la Sûreté du Québec. Ainsi, celle-ci serait impliquée dans la protection du cortège papal auquel elle fournirait des groupes de motocyclistes à Québec, Trois-Rivières et Hull, laissant toutefois, dans le cas de Montréal, ce rôle particulier à la police de la Communauté urbaine. L'utilisation du train pour transporter le Pape, sa suite et les journalistes de Sainte-Anne-de-Beaupré à Trois-Rivières et subséquemment jusqu'à Montréal, a également nécessité des mesures de sécurité inhabituelles, tant à l'intérieur du train que le long du trajet. C'est ainsi que plus de 440 policiers de la Sûreté du Québec allaient être

affectés à la sécurisation du parcours de 302 kilomètres qui comportait 388 points stratégiques tels que passages à niveau, ponts, aiguillage. Cette sécurité du train allait, de plus, exiger de la part de la Sûreté l'accréditation de quelque 260 employés des entreprises de chemin de fer (CN, CP, Via Rail) affectés à différentes tâches, tant à bord des deux trains que tout le long de la voie ferrée. Un poste de commandement mobile serait également prévu à bord de l'un des wagons, le parcours en train constituant en lui-même un événement qui requérait, du point de vue de la sécurité, un traitement analogue à celui des autres événements. Le transport des journalistes devait également faire l'objet de l'attention de la Sûreté du Québec qui, à chaque événement, avait prévu y affecter au moins une trentaine de policiers ayant pour mission de leur faciliter l'accès aux différents sites, depuis la salle de presse et vice versa.

Enfin, c'est à la Sûreté du Québec qu'il fut confié, au Québec, d'appliquer le système d'accréditation développé par la Gendarmerie royale. Hormis les journalistes, il était prévu que plus de deux milles personnes recevraient une accréditation qui leur donnerait accès, chaque fois que l'exercice de leur fonction l'exigerait, aux espaces protégés des différents sites de la visite au Québec.

Ainsi qu'il en a déjà été fait mention au début de ce chapitre, on s'est restreint, dans les pages qui précèdent, à donner un aperçu global de l'action des forces policières, notamment de celle de la Sûreté du Québec et de son étroite collaboration avec le Commissariat lors de la phase de planification de la visite, un rapport interne détaillé devant être soumis par cette dernière au ministère de la Justice.

CHAPITRE 7 : LE SUIVI DES ACTIVITES ET LE SUPPORT INFORMATIQUE

CHAPITRE 7

LE SUIVI DES ACTIVITES ET LE SUPPORT INFORMATIQUE

La préparation et la réalisation de la visite du Pape au Québec avaient, comme on l'a vu précédemment, ceci de particulier qu'elles impliquaient un très grand nombre d'intervenants provenant de tous les horizons. Chacun de ces intervenants, dans son domaine propre d'activité, était dépendant de l'action des autres, les interventions de tous étant étroitement interreliées. Ainsi, au niveau de la planification, par exemple, un retard dans un secteur aurait pu faire boule de neige et entraîner des retards considérables, et peut-être même incompressibles, dans tous les autres secteurs. Il était donc important que, dans ces conditions, il existe, quelque part, un dispositif qui fournisse une vision globale de l'ensemble du dossier et qui fasse apparaître très clairement les interrelations complexes et multiples existant entre tous ses éléments. Il était également très important que cette information sur les interdépendances soit facilement accessible à tous les participants, principalement du Commissariat lui-même et des quatre diocèses impliqués.

C'est dans ce contexte que fut créée l'unité "Suivi des activités" à laquelle s'est greffé progressivement le support informatique. C'est à Hydro-Québec que le Commissariat a alors recherché une compétence et une expertise appropriées acquises lors de la gestion de méga-projets. En effet, si l'organisation d'une visite papale ne se compare pas, à première vue, à la construction d'un barrage, il n'en reste pas moins que, du point de vue de la gestion, ces deux réalisations ont de nombreux points en commun comme l'action simultanée et souvent complexe d'équipes oeuvrant dans des champs d'activités très différents et composées de personnels nombreux, le fait que ces actions sont réalisées dans des conditions souvent difficiles et dans des laps de temps presque toujours très serrés, etc.

L'objectif majeur était alors de concevoir un outil de gestion adapté aux conditions très particulières de "notre méga-projet". S'alimentant en permanence à une information qui serait constamment actualisée, le dispositif consisterait essentiellement en un contrôle de l'état d'avancement des travaux, dispositif qui fournirait en permanence, aux divers responsables, une représentation globale de la situation afin de leur permettre de procéder eux-mêmes, et de manière continue, aux réajustements dont la nécessité serait rendue évidente par les observations du système de suivi mis en place.

Afin de rencontrer ces objectifs, le système choisi devait répondre à un certain nombre de critères dont les principaux étaient les suivants: permettre la représentation et l'évaluation des progrès ainsi que le contrôle des interdépendances partielles pour chacune des activités du projet, représenter les événements en parallèle et les relations continues entre les activités, représenter clairement les cheminements critiques et les flottements, permettre de décider des changements à effectuer dans une limite de temps minimale et avec un contrôle efficace, etc.

Un éditeur de textes, de type AES-7200, doté d'un logiciel d'auto-traitement, a été utilisé pour traiter les données. Deux systèmes complets ont été installés dans les bureaux du Commissariat, l'un à Québec et l'autre à Montréal. Les deux systèmes étaient reliés, ce qui fait que l'information était accessible, en tout temps, aux deux endroits. Cet équipement a notamment permis de produire un "programme directeur" qui donnait un aperçu de toutes les activités en cours, de leur durée, de leur séquence chronologique ainsi que de leur cheminement critique, ce qui a permis d'assurer à la fois un suivi de l'ensemble du projet ainsi qu'une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles disponibles.

Lors du développement et de la mise en opération du dispositif de suivi, le travail a d'abord consisté à choisir la technique de représentation des échéanciers en tenant compte des différentes méthodes existantes (Gantt Chart, CPM, PERT ou méthode globale) et de l'équipement utilisé. La technique choisie devait permettre aux responsables des différents éléments du projet d'assurer le contrôle de la progression des activités; elle devait en outre aider les autres intervenants dans les divers dossiers, elle devait être simple et compréhensible, être la plus abrégée possible, nécessiter le minimum de formation de la part de ses utilisateurs, présenter un minimum de problèmes de reproduction, être facile à mettre à jour, représenter clairement le cheminement critique. Elle devait également définir les nomenclatures à utiliser, symboles, formules, échelles, identifier chacune des activités telles que familles, activités, sous-activités, déterminer la durée et l'ordre chronologique des activités ainsi que de leurs interactions, établir enfin le plan de travail, le cheminement critique et les périodes de flottement.

Pour ce qui est de l'évaluation, une fois que le plan d'ensemble du projet avait été établi, il fallait déterminer si les projections étaient acceptables, tant au plan de la durée que des ressources utilisées et des coûts engendrés. Dans le cas d'une réponse négative, il fallait alors améliorer ces projections en identifiant les priorités et en faisant les ajustements nécessaires, en terme de ressources notamment.

Le suivi et le contrôle des activités devaient en outre se faire facilement par appels téléphoniques, visites sur place et vérifications. Il s'agissait alors essentiellement de comparer les progrès du plan qui avait été initialement prévu, d'effectuer les corrections et les changements qui s'imposaient, d'identifier les variables les plus sensibles, de vérifier l'interaction entre les activités et les ressources, bénévoles ou non et, enfin, de mesurer les écarts entre ce qui avait été prévu à l'origine et ce qui était effectivement réalisé.

Pour accomplir le mandat qu'elle s'était fixé, l'unité du suivi des activités et du support informatique a produit durant la période s'étalant entre le mois de février, moment de sa mise en opération et août 1984, une série de vingt-quatre rapports qui totalisent ensemble près de 5 000 pages. Ces rapports hebdomadaires étaient distribués systématiquement aux membres du Comité de gestion ainsi qu'aux responsables d'activités dans les diocèses, pour les activités qui les concernaient directement.

L'ensemble du dispositif fut proposé et accepté par les représentants de l'Eglise. En outre, l'unité du suivi des activités et du support informatique s'est également impliquée dans d'autres opérations du Commissariat. Elle a notamment procédé à la mise en page des scénarios détaillés qui ont nécessité jusqu'à huit mises à jour dans une seule journée et dont la version finale, en cinq tomes, a été éditée et diffusée en trente exemplaires. Elle a également réalisé une série de travaux divers dont la mise en page du programme de la visite, la confection des listes pour la banque de bénévoles, la préparation quotidienne de l'agenda des réunions, l'élaboration des listes de médias, des hôtels et des personnalités. Elle a également géré, dans le projet du train papal, l'assignation des sièges et la vente des billets notamment, procédé à des tâches diverses relatives au budget, établi l'itinéraire des déplacements des autobus des médias et des personnalités, ainsi que procédé à diverses tâches administratives telles que l'établissement de listes de personnel, d'adresses, etc.

CHAPITRE 8 : LE DEROULEMENT DE LA VISITE

CHAPITRE 8

LE DEROULEMENT DE LA VISITE

La phase de planification de la visite du Pape, qui a duré du 18 mai 1983 au 31 août 1984 et qui a largement été traitée dans la première partie de ce rapport, a naturellement été suivie de la phase des opérations qui, au Commissariat, a coïncidé avec la visite elle-même et aux activités qui l'ont immédiatement précédée. Dans les faits, cette seconde phase s'est déroulée du 1er au 20 septembre 1984.

Parmi les opérations qui ont alors été déclenchées par le Commissariat, il faut particulièrement signaler celles qui ont eu lieu dans le domaine des communications, dont principalement la parution, les 1er, 4 et 6 septembre, dans les quotidiens des quatre diocèses, d'un placard publicitaire donnant les informations utiles à la population, l'insertion, dans les quotidiens du 8 septembre, de la brochure "Jean-Paul II, une grande rencontre", ainsi que l'ouverture des centres des médias, le 7 septembre à Québec et le 9 septembre à Montréal.

On procéda également à l'ouverture, le 6 septembre, du Centre de coordination, ouverture qui coïncidait avec l'arrivée d'un premier groupe d'Amérindiens au campement de Sainte-Anne-de-Beaupré. Cette ouverture du Centre de coordination marquait l'entrée en vigueur, au Commissariat, d'un système d'organisation et de fonctionnement adapté aux nécessités particulières de cette phase et qui rejoignait d'ailleurs la structure opérationnelle que s'étaient également donnée les diocèses ainsi que le Groupe de travail du gouvernement du Canada. L'organigramme a alors été modifié afin que les responsables des divers secteurs puissent se rapporter au coordonnateur à la logistique qui devenait, pour la durée de cette phase, le directeur des opérations tout en agissant sous la responsabilité du Commissaire général.

Cette phase s'accompagnait inévitablement d'une augmentation considérable des effectifs. Cependant, pour en limiter l'ampleur, il a fallu réaffecter presque entièrement le personnel en place dans des tâches qui, pour plusieurs, étaient tout à fait différentes de celles qu'ils avaient assumées antérieurement, lors de la phase de planification. En raison de l'ampleur de l'événement et du grand nombre d'opérations nécessaires à sa réalisation, il a fallu, de plus, recourir à un personnel additionnel qui a principalement oeuvré dans les secteurs des communications, du protocole et de l'accueil, ainsi que dans celui de la logistique. Ce personnel, ajouté pour la durée de la visite du Pape, a été, pour une grande partie, prêté par des ministères et des organismes publics. Dans le secteur des communications, ce personnel a surtout été affecté aux salles de presse et à l'accompagnement des journalistes; dans celui du protocole et de l'accueil, à l'accompagnement des personnalités religieuses et civiles; et, enfin, dans celui de la logistique, aux activités reliées au domaine du transport.

1 - La réalisation du programme

Le programme officiel de la visite du Pape au Québec débutait le 9 septembre à 11 h 35, avec l'arrivée du Pape à l'aéroport de Sainte-Foy et il devait se terminer le 19 septembre à 18 h 45 après qu'ayant visité le reste du Canada, il célébrait à Hull une messe privée à la Maison mère des Soeurs servantes de Jésus-Marie.

Avant de faire les observations qui s'imposent sur la manière dont s'est réalisé ce programme vers lequel convergeaient depuis dix-huit mois tous les efforts des intervenants, il importe d'en rappeler les grandes lignes.

QUEBEC

LE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 1984

- Message transmis de l'avion papal au-dessus de Gaspé;

11H35
- Arrivée à Québec (Aéroport de Sainte-Foy);
- Cérémonie d'accueil;

12H15
- Départ de l'aéroport en limousine;

12H30
- Arrivée au Parc Cartier-Brébeuf;
- Rencontre avec les nouveaux confirmés;

12H40
- Départ du Parc Cartier-Brébeuf en papemobile;
- Défilé en papemobile et arrêt à la Place d'Youville;

13H30
- Arrivée à la cathédrale de Québec;
- Angélus;

13H50
- Départ de la cathédrale à pied;

14H00
- Arrivée à la chapelle extérieure du Séminaire de Québec;
- Visite au tombeau de Mgr de Laval et rencontre avec les communautés fondatrices;

14H15
- Départ de la chapelle extérieure à pied;

14H20
- Arrivée à l'archevêché;

15H45
- Départ de l'archevêché en papemobile;

16H15
- Arrivée au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval;
- Accueil par les autorités de l'Université;

16H45
- Parcours en papemobile;
- Célébration eucharistique;

19H15
- Départ de l'Université Laval en limousine;

19H30
- Arrivée à l'archevêché.

LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 1984

08H00
- Départ de l'archevêché en papemobile;

08H15
- Accueil au Musée du Québec par le chef du Gouvernement;
- Visite de l'exposition "Le Grand Heritage" suivie d'une rencontre avec des personnalités civiles et religieuses;

09H00
- Départ du Musée du Québec en papemobile;

09H15
- Arrivée au Centre François-Charon;
- Rencontre avec des personnes handicapées;

10H30
- Départ du Centre François-Charon en limousine;

11H00
- Arrivée au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- Rencontre avec les Amérindiens et les Inuit du Québec;
- Visite de la basilique;

12H15
- Départ de Sainte-Anne-de-Beaupré pour Trois-Rivières par le train;

TROIS-RIVIERES - CAP-DE-LA-MADELEINE

LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 1984

14H30
- Arrivée à la gare de Trois-Rivières;
- Accueil;

14H45
- Départ de la gare en papemobile;
- Défilé en papemobile;

15H20
- Visite du Vieux Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap;

15H45
- Parcours en papemobile;
- Célébration eucharistique;

18H15
- Départ du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap en papemobile;

18H30
- Départ de Cap-de-la-Madeleine pour Montréal par le train;

MONTREAL

LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 1984

20H50
- Arrivée à la gare Windsor de Montréal;
- Accueil;

20H55
- Départ de la gare Windsor en limousine;

21H00
- Arrivée à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde;
- Prière du soir;

21H20 • Départ de la cathédrale à pied;

21H35 • Arrivée à l'archevêché.

LE MARDI 11 SEPTEMBRE 1984

08H00 • Départ de l'archevêché en papemobile;

08H15 • Arrivée à l'Oratoire Saint-Joseph;

08H20 • Visite au tombeau du Frère André;

08H30 • Rencontre avec les prêtres du Québec;

09H15 • Départ de l'Oratoire Saint-Joseph en papemobile;

09H30 • Arrivée à la Maison mère de la Congrégation de Notre-Dame;

09H35 • Visite au tombeau de Sainte-Marguerite-Bourgeoys;

09H39 • Rencontre avec les religieuses à la chapelle de la Maison mère;

10H00 • Départ en papemobile;

10H30 • Arrivée au Parc Jarry;
• Parcours en papemobile;

10H45 • Célébration eucharistique;

13H30 • Départ du Parc Jarry en papemobile;

13H45 • Arrivée à l'archevêché;

16H30 • Départ de l'archevêché en papemobile;

16H45 • Arrivée à la basilique Notre-Dame;
• Rencontre avec les enfants des écoles primaires;

17H15 • Défilé en papemobile;

18H15 • Arrivée au Stade olympique;

18H30 • Rencontre avec les jeunes du Québec;

20H00 • Départ du Stade olympique en limousine;

20H15 • Arrivée à l'archevêché.

LE MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1984

08H00 • Départ de l'archevêché en limousine;

08H30 • Arrivée à l'aéroport international de Dorval;
• Cérémonie de départ.

HULL

LE MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1984

16H55 • Défilé en papemobile;

17H20 • Arrivée à la Maison mère des Soeurs Servantes de Jésus-Marie;

17H35 • Célébration eucharistique;

18H45 • Départ de la maison mère en papemobile.

Le programme officiel qui précède s'étant, à la vue de tous, déroulé, dans l'ensemble, conformément aux prévisions qui en avaient été faites et à la satisfaction générale, on comprendra que les observations qui suivent se limitent aux points essentiels.

Arrêtons-nous d'abord à quelques condidérations relatives au respect de l'horaire. Il y a eu, bien sûr, quelques retards, retards qui sont cependant inévitables dans une visite de cette nature et qui, sauf le cas de l'arrivée à Montréal dans la soirée du 10 septembre, sont restés dans l'ordre du raisonnable puisque, en fin de journée, ils n'excédaient pas soixante minutes. Le dimanche 9 septembre, le Pape est entré dans sa résidence avec cinquante-trois minutes de retard et, le mardi 11 septembre, ce retard fut de cinquante minutes. Ces retards des 9 et 11 septembre ne sont pas réellement imputables à l'organisation elle-même, qu'il s'agisse de celle du Commissariat ou de celle des diocèses, mais plutôt à des choix qui ont été faits par le Saint-Père lui-même. En effet, à plusieurs endroits, le Pape a prononcé quelques mots, alors qu'il n'était pas prévu qu'il adresse la parole. Et ce fut le cas à la Chapelle du Séminaire de Québec, à l'Université Laval, au Vieux Sanctuaire de Cap-de-la-Madeleine, à la Maison-Mère des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame et à la Basilique Notre-Dame de Montréal. Les homélies, le discours à l'Université Laval et au Stade Olympique ont été plus longs que prévu. Enfin, les contacts du Pape avec la foule auxquels il attache une grande importance ont prolongé certains événements comme ceux du Parc Cartier-Brébeuf et de l'Oratoire Saint-Joseph. Quelques retards sont, en fait, attribuables à

l'organisation de la visite. Ainsi en fut-il du temps consacré à la distribution de la communion et à la présentation des offrandes pendant les célébrations eucharistiques. Quant à Sainte-Anne-de-Beaupré, le retard fut causé par l'intervention du coordonnateur du Vatican qui, sans s'en rendre compte, a modifié le scénario initial de l'événement, risquant ainsi de priver les représentants de nations amérindiennes et celle des Inuit de leur moment de rencontre personnelle avec le Pape. C'est le Pape qui, alerté de la chose au terme de son discours, a choisi de revenir sur ses pas.

Le seul retard significatif enregistré lors de la visite au Québec est donc survenu, on l'a dit plus haut, lors de l'arrivée du train papal à Montréal, train qui était sous la responsabilité du Commissariat. A son entrée à la Gare Windsor, le retard cumulatif sur le programme de la journée était de quatre-vingt-quinze minutes, le train papal ayant, quant à lui, pris pour le parcours soixante-dix minutes de plus que prévu. Parti à 12 h 35 de Sainte-Anne-de-Beaupré avec plus de vingt minutes de retard, l'embarquement des passagers ayant aussi pris quelques minutes de plus que prévu, le train a perdu une vingtaine de minutes lors de la traversée des banlieues est et de quartiers populeux de Québec, les foules étant massées si près de la voie dans l'espoir d'apercevoir le Pape à sa fenêtre que les responsables du train ont dû en réduire la vitesse pour d'évidentes raisons de sécurité. De Québec à Trois-Rivières, le trajet a pris vingt-cinq minutes de plus que prévu, en partie à cause d'un ralentissement technique survenu à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce qui fait que le train papal est entré en gare de Trois-Rivières avec cinquante minutes de retard sur le programme. Le train des journalistes qui, lui, n'était pas l'objet de l'attention des foules, a pu respecter parfaitement son horaire.

Les activités dans le diocèse de Trois-Rivières se sont déroulées conformément au programme et le train papal a quitté le quai de

Cap-de-la-Madeleine à 19 h 25. Le temps de parcours jusqu'à la Gare Windsor étant de cent quarante minutes, l'arrivée à la Gare Windsor était alors prévue à 21 h 45. Et le train a respecté intégralement son horaire jusqu'à ce qu'il atteigne Terrebonne et Ville de Laval. Mais à partir de là et jusqu'à la Gare Windsor, le même phénomène que celui observé à Québec quelques heures plus tôt s'est reproduit, c'est-à-dire que la foule était massée trop près de la voie ferrée et souvent aux endroits les plus inattendus tels qu'aux jonctions ferroviaires et dans des espaces industriels normalement non fréquentés par le public. Ainsi, le train perdit-il presque trente-cinq minutes en traversant l'agglomération de Montréal, à une allure de 50 km/h et même souvent moins, plutôt qu'à 100 km/h tel qu'il avait été prévu. Le danger était encore accru par le fait que, le parcours ayant lieu de nuit, les gens étaient éblouis par le phare de la locomotive de tête, de sorte qu'ils évaluaient mal la vitesse d'approche du train et, ce qui est plus grave encore, leur propre distance par rapport à la largeur réelle du convoi, qui était de plus du double de l'écartement de la voie ferrée.

Le retard enregistré à l'arrivée à Montréal ne fut pas, naturellement, sans causer une fatigue supplémentaire au Pape qui n'était pas encore entièrement adapté au décalage horaire Rome - Québec de la veille et qui venait, au surplus, de passer une journée des plus remplies. En effet, il avait commencé sa journée à 8 h 00 à Québec par la visite au Musée, suivie de celle du Centre François-Charon et de son passage au Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il avait ensuite poursuivi son périple en après-midi, à Trois-Rivières et à Cap-de-la-Madeleine, par un défilé et une célébration eucharistique. Enfin, il terminait sa journée à Montréal à 23 h 30, puisque la cérémonie d'accueil à la cathédrale était suivie d'une rencontre avec un groupe restreint de personnes. Fort heureusement, la constitution physique du Pape et son extraordinaire endurance manifestée durant toute la visite lui ont permis de réaliser son programme d'une manière remarquable. Durant les trajets Québec -

Trois-Rivières et Trois-Rivières - Montréal, il a heureusement pu prendre quelque temps de repos dans l'appartement qui avait été aménagé à bord du wagon papal par le Commissariat. Ce sont d'ailleurs ces temps de repos qui ont rendu le Pape moins visible aux personnes qui étaient accourues le long du trajet.

Le respect de l'horaire fut, pour ainsi dire, une obsession constante du Commissariat ainsi que des autres organisateurs de la visite car les retards avaient, dans l'ordre logistique, des implications considérables, tant au niveau des coûts qu'à celui du transport des personnes dont la présence était essentielle au déroulement des événements. Ainsi, à titre d'exemple, après la cérémonie à l'Oratoire Saint-Joseph qui s'est terminée avec vingt-trois minutes de retard, il a fallu, dans un laps de temps encore plus court que celui qui avait été prévu pour une pareille opération, transporter plus de 2 000 prêtres au Parc Jarry, prêtres avec qui le Pape devait célébrer la messe une heure plus tard et dont la présence était essentielle à la distribution de la communion.

Ce souci de ponctualité qui fut, pour les raisons déjà mentionnées, une préoccupation constante des organisateurs, les avait heureusement amenés à prévoir, lors de la phase de planification, quelques marges de manoeuvre dans l'horaire, notamment au moment des défilés en papemobile. Aussi a-t-il été possible, à certains moments, en faisant accélérer le cortège, de regagner une partie du temps perdu et de ramener ainsi, exception faite de la seconde journée, les retards à des proportions raisonnables.

Pour ce qui est des événements eux-mêmes, on peut dire, qu'en général, toutes les activités contenues dans les scénarios détaillés ont été réalisées tel que prévu. Il a, bien sûr, fallu faire quelques ajustements lors de certains événements comme ceux qui

ont eu lieu dans le diocèse de Trois-Rivières et lors de la célébration eucharistique au Parc Jarry, puisque leur déroulement s'est fait dans des conditions particulièrement difficiles, en raison de la pluie et du froid qui sévissaient alors. Le Commissariat et les diocèses avaient d'ailleurs prévu l'équipement de circonstance tels les parapluies et les imperméables. Pour ce qui est des autres événements, il faut signaler que le beau temps en a permis un déroulement normal, favorisant ainsi la présence d'un grand nombre de personnes qui, en raison du dispositif de transport, purent facilement, et se rendre sur les lieux et les quitter dans un temps relativement court.

Au chapitre de la réalisation du programme, il faut enfin signaler, qu'à part quelques difficultés de jonction survenues entre les accompagnateurs de cortège et les accompagnateurs d'événements, le système mis en place par le Commissariat a, dans l'ensemble, bien fonctionné, tout aussi bien pour le Saint-Père lui-même que pour le Cardinal Secrétaire d'Etat ainsi que pour les évêques et les autres membres de la suite officielle du Pape. Rappelons que l'accompagnement de la suite du Pape était en fait une opération fort délicate, puisqu'il s'agissait de venir constamment en aide, tout au long de leur séjour au Québec, à une cinquantaine de personnes qu'il fallait encadrer, en tenant compte de la rapidité avec laquelle devaient se faire les déplacements de même que de la foule importante qu'il fallait souvent traverser pour se rendre au lieu des événements.

2 - La participation de la population

a) L'évaluation des foules

Le passage du Pape au Québec en septembre 1984 a fait se déplacer des centaines de milliers de personnes et, pour les fins de

ce rapport, il est apparu utile de tenter de procéder à une évaluation des foules qui ont participé aux différents événements de la visite.

Le tableau apparaissant à la page suivante fournit une vue d'ensemble de ces évaluations. Il a été préparé par le Commissariat, en collaboration avec les divers corps policiers impliqués dans la visite tels que la Sûreté du Québec, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, les forces policières municipales ainsi qu'avec les chefs d'événements.

L'estimation des foules qui participèrent aux événements dits "fixes" est relativement facile puisque l'on connaît les superficies des lieux d'événements et, par voie de conséquence, leur capacité d'accueil. Il est, par contre, plus difficile d'évaluer le nombre des personnes qui ont assisté à des événements "en mouvement", tels les défilés et les parcours. Les estimations doivent, dans ce cas, être validées à l'aide de photographies aériennes.

Ce tableau regroupe les événements selon un certain nombre de catégories que sont les défilés officiels, les célébrations eucharistiques, et les autres événements et parcours auxquels s'est ajouté, dans le cas de l'archidiocèse de Montréal, le Stade olympique. Près de deux millions de Québécois ont assisté ou participé à l'ensemble des événements de la visite papale. Il faut cependant préciser que bien des personnes ont pu participer à plusieurs événements de la visite, ce qui signifie que le nombre total de personnes qui se sont déplacées pour voir le Pape est fort vraisemblablement près du quart de la population qu'annonçaient les sondages.

TABLEAU IV

LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC: EVALUATION DES FOULES

INFORMATIONS / DIOCESES	DATES	EVENEMENTS				TOTAUX		
		DEFILES OFFICIELS	CELEBRATIONS EUCHARISTIQUES	STADE OLYMPIQUE	AUTRES PARCOURS ET EVENEMENTS	/JOUR /DIOCESE	PAR DIOCESE	PAR JOUR
QUEBEC	9 SEPTEMBRE	150 000	285 000	----	80 000	515 000	625 000	515 000
	10 SEPTEMBRE	----	----	----	110 000	110 000		
TROIS-RIVIERES	10 SEPTEMBRE	50 000	70 000	----	10 000	130 000	130 000	310 000
MONTREAL	10 SEPTEMBRE	----	----	----	70 000	70 000	1 100 000	
	11 SEPTEMBRE	350 000	350 000	60 000	250 000	1 010 000		1 010 000
	12 SEPTEMBRE	----	----	----	20 000	20 000		20 000
HULL-GATINEAU	19 SEPTEMBRE	20 000	55 000*	----	10 000	85 000	85 000	85 000
TOTAUX		570 000	760 000	60 000	550 000	1 940 000	1 940 000	1 940 000

* comprend les 50 000 personnes du Québec qui ont assisté à la célébration eucharistique d'Ottawa.

b) L'assistance en matière de transport

L'assistance en matière de transport ferroviaire ayant déjà été décrite précédemment, les commentaires se limiteront ici au support que le Commissariat a fourni en matière de transport de la population et de transport spécialisé.

Pour ce qui est du transport de la population, il est nécessaire de rappeler que ce type de transport s'est articulé autour des grands événements, particulièrement les célébrations eucharistiques et le rassemblement des jeunes au Stade olympique. Son organisation s'appuyait sur les diocèses, hôtes et invités. Les comités diocésains du transport ont assumé la gestion du système.

Chacune des villes-hôtes avait aussi défini un plan de circulation qui favorisait, de façon générale, le transport collectif, et des voies de circulation avaient été réservées aux autobus. Dans la région de Montréal, certaines mesures spéciales ont été prises en vue d'établir des navettes spéciales convergeant vers le réseau du métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal. Cette Commission avait émis, afin de favoriser le transport public, un "billet de transport d'un jour" pour la journée du 11 septembre 1984.

Le tableau de la page suivante fournit un certain nombre de statistiques significatives sur le sujet.

TABLEAU V LE TRANSPORT DE LA POPULATION:
NOMBRE D'AUTOBUS UTILISES

DIOCESES / INFORMATIONS	QUEBEC	TROIS-RIVIERES	MONTREAL	HULL
AUTOBUS NOLISES	1 020	411	1 640	200
AUTOBUS NOLISES (de l'extérieur du Québec)	80	17	300	--
AUTOBUS POUR NAVETTES	565	92	Parc-auto-bus de la CTCUM*	Parc-auto-bus de la CTCUM

* Plus de 40 autobus scolaires, sans oublier l'apport du métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Quant au transport spécialisé des personnes et du matériel, il faut rappeler ici le caractère essentiel de ce type de transport, puisqu'il visait particulièrement les personnages centraux des événements qu'étaient les évêques, les membres du clergé, ainsi que les autres personnalités participantes. Le Commissariat a assumé la responsabilité du fonctionnement des centres de répartition du transport dans les principales villes visitées par le Pape. Cela signifie qu'il a pris en charge, outre le transport des personnes, celui du matériel. Il a veillé, en outre, à l'application du protocole d'entente qui avait été signé avec les Ligues de taxis de Québec et de Montréal. Cela signifie également qu'il a fait transporter les baggages de quatre cents journalistes entre Québec et Montréal, qu'il a assuré des communications adéquates entre le centre de répartition et les chauffeurs des véhicules assignés aux transports

spécialisés et, qu'enfin, il s'est assuré du bon fonctionnement du système d'identification des véhicules autorisés à circuler dans les périmètres contrôlés.

Le tableau ci-dessous fournit quelques statistiques sur le nombre de personnes transportées au titre des clientèles spécialisées ainsi que sur les moyens de transport qui ont été utilisés.

TABLEAU VI LE TRANSPORT DES CLIENTELES SPECIALISEES: NOMBRE DE PERSONNES TRANSPORTEES

DIOCESES / VEHICULES	QUEBEC	TROIS-RIVIERES	MONTREAL	TOTAUX
VOITURES	1 170	72	538	1 780
TAXIS	800	-	428	1 228
AUTOBUS	10 822	1 870	18 794	31 486
TOTAUX	12 792	1 942	19 760	34 494

Le centre de répartition du transport spécialisé du Commissariat ont en outre eu à relever le défi du transport de 3 000 barricades aux lieux, dates et heures qui avaient été fixés par les villes et les corps policiers. Il a ainsi fallu transporter 600 barricades entre Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré, 200 entre Québec et Trois-Rivières, 600 entre Sainte-Anne-de-Beaupré et Montréal, 2 400 entre Québec et Montréal, 200 entre Trois-Rivières et Dorval, 3 000 entre Hull et Ottawa, 1 300 et 1 700 entre Ottawa et respectivement Montréal et Québec. Au total, 16 600 barricades ont été transportées sous la responsabilité du centre de répartition à l'aide de cinq remorques louées à l'entreprise privée et de trois remorques prêtées par les Forces armées canadiennes.

Signalons ici l'apport des Forces armées canadiennes qui fut considérable et qui consistait en la mise à la disposition du Commissariat d'une centaine de chauffeurs de voitures, d'une dizaine de répartiteurs en transport, de spécialistes en communication et en sécurité, ainsi que de plusieurs officiers et sous-officiers qui agissaient à titre de personnel d'encadrement. Les Forces armées canadiennes ont également mis à la disposition du centre de répartition du Commissariat des équipements motorisés tels que camions, remorques, semi-remorques et autobus long courrier. Le centre de répartition du Commissariat a veillé à l'acheminement de cet équipement dans chacun des quatre diocèses.

Pour ce qui est, enfin, de l'identification des véhicules, le Commissariat a supervisé l'impression de plus de 10 000 vignettes ainsi que leur distribution aux diocèses-hôtes et aux corps policiers qui en avaient fait la demande.

c) L'assistance en matière d'hébergement

A ce chapitre, il faut souligner que l'hébergement de la population relevait de la responsabilité des diocèses et de leurs paroisses, dans le cadre du jumelage des communautés paroissiales dont il a déjà été question préalablement[1]. Ce système de jumelage, à la mise en place duquel le Commissariat a fourni l'assistance technique, a permis l'hébergement de milliers de personnes à Québec et à Montréal. En outre, 1 800 personnes ont pu, tant à Québec qu'à Montréal, recourir à l'usage de la banque de chambres du Commissariat.

d) Les services de santé

Au cours de la visite, l'équipe de coordination des services socio-sanitaires, s'étant préalablement assurée du concours des services du personnel des Conseils régionaux de la Santé et des Services sociaux de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull ainsi que de celui du réseau des Affaires sociales, a pu répondre adéquatement aux besoins de la population.

Chacun des sites dits "fixes" ainsi que les lieux des défilés officiels disposaient d'une équipe médicale composée d'un médecin, d'une infirmière, d'une ambulance ainsi que de bénévoles pour répondre aux besoins éventuels de la population. Deux équipes médicales de haut niveau, l'une composée des docteurs Yves Morin et Eric Poulin, l'autre des docteurs Paul David et Ihor Dyrda étaient assignées au Pape et aux membres de son entourage immédiat. La première équipe fut en service de Québec jusqu'à l'arrivée à Montréal, et la seconde prit alors la relève jusqu'au départ du Pape à Dorval. Signalons enfin que dix centres hospitaliers avaient été désignés en fonction de leur localisation par rapport aux lieux des événements ainsi que de leur spécialisation, et

---

1 Cf. supra, chapitre 3.

que chacun de ces centres disposait d'une équipe de sept spécialistes qui était prête à intervenir à tout moment. En outre, une ambulance affectée à la suite papale était constamment disponible sur les lieux tels que les sites d'événements, les parcours des défilés et les archevêchés.

A titre d'exemple, signalons que, lors de la célébration eucharistique à l'Université Laval à laquelle assistaient 285 000 personnes, 318 cas ont été traités dans les six unités de premiers soins qui étaient alors en opération. Les ressources médicales, qui avaient été affectées à cet événement, étaient composées de vingt médecins, vingt et une infirmières, cinq administrateurs d'unité, douze préposés à l'accueil, vingt brancardiers, soixante-quatre lits d'observation et six ambulances.

Le tableau de la page suivante fournit, pour l'ensemble du Québec, une vision globale du nombre et de la nature des interventions qui ont été pratiquées durant le déroulement de la visite.

3 - La coordination des opérations

Divers mécanismes de coordination avaient dû être mis en place pour la réalisation de la visite. Comme on l'a déjà vu, le cortège et, par voie de conséquence, le déroulement du programme papal, étaient sous l'autorité d'un poste de commandement mobile qui assumait l'autorité dans tous les secteurs du déroulement de la visite. Forcé de suivre le Pape dans tous ses déplacements, le poste de commandement mobile avait des possibilités d'intervention nécessairement limitées. Aussi devait-il s'appuyer sur d'autres mécanismes de décision qui étaient de deux ordres:

TABLEAU VII LES SERVICES SOCIO-SANITAIRES: NOMBRE DES INTERVENTIONS

ENDROITS / INFORMATIONS	QUEBEC	TROIS-RIVIERES	MONTREAL	HULL
Célébrations eucharistiques (nombre de personnes)(1)				
- Foule estimée	285 000	70 000	350 000	-
- Patients traités dans les unités de premiers soins	318	162(2)	195	-
- Patients traités dans les îlots	75	-	-	-
- Transport vers un centre hospitalier	14	20	15	-
- Décès	-	-	1	-
Autres sites (nombre de personnes)				
- Patients traités(3)	43	1	55	22
- Transport vers un centre hospitalier	2	-	8	3
- Décès	-	-	-	-

(1) Cérémonies tenues à l'extérieur et regroupant plus de 20 000 personnes;

(2) A ce nombre, il faut ajouter 320 cas d'hypothermie qui ont nécessité un suivi visuel et une évaluation physique avant le départ du site;

(3) Soit à un poste de premiers soins ou à une unité mobile.

- d'abord une décentralisation de l'autorité au niveau des événements et des secteurs, et ce afin de laisser au responsable le maximum d'autonomie;

- ensuite une assistance en cas de besoins qui, elle, originait des informations qui parvenaient à cette centrale d'informations qu'était en fait le centre de coordination. Ce centre permettait au directeur des opérations du Commissariat qui, lui, disposait d'une grande flexibilité de mouvement, et agissait de concert avec son homologue du diocèse, d'intervenir partout où les circonstances l'exigeaient.

Les constatations faites préalablement au sujet du bon déroulement du programme ainsi que de la capacité de chacun des secteurs, transport, hébergement et santé, de répondre adéquatement à la demande, expliquent que les interventions spéciales, dans l'ordre de l'assistance aux événements et aux secteurs, aient été relativement limitées. Le centre de coordination a cependant joué un rôle important sur le plan de la gestion et de la diffusion de l'information à destination de tous les secteurs, de tous les événements et de tous les décideurs.

Ce centre était situé au quartier général de la Protection civile du Québec à Sainte-Foy. Il a opéré à partir du 6 septembre 1984 à 8 h 00 jusqu'au 21 septembre 1984, après que l'avion de retour du Pape eut quitté l'espace aérien sous juridiction canadienne.

L'équipe de conseillers qui a oeuvré au centre de coordination du Commissariat se complétait des organismes ou secteurs suivants: diocèse-hôte, sécurité, équipe socio-sanitaire, transport, Protection civile du Québec, communications, Groupe de travail du gouvernement fédéral et Forces armées canadiennes.

Ainsi qu'il en a déjà été fait mention antérieurement[1], les principales activités du centre furent la cueillette de l'information, son traitement et, enfin, sa diffusion ainsi que celle des instructions. Grâce à un réseau d'observateurs constitué d'agents de liaison situés aux postes de commandement des événements ou sur les lieux des événements et d'autres sources d'information pour chacun des conseillers, un flot continu de renseignements parvenait au centre. Selon la procédure établie, le chef du centre a acheminé quotidiennement, à toutes les demi-heures, un rapport verbal au directeur des opérations, et il a produit des rapports de situation écrits destinés aux instances gouvernementales qui avaient été préalablement désignées.

Enfin, s'agissant des dispositifs de communication nécessaires à l'accomplissement de sa mission, le centre disposait d'un certain nombre de moyens dont des lignes directes avec les agents de liaison des événements, des lignes téléphoniques du réseau gouvernemental, en radiophonie, du réseau d'urgence de la Protection civile du Québec opéré par des membres de Radio-Amateur du Québec Inc. (R.A.Q.I.) et, enfin, du réseau usuel de la Protection civile du Québec.

En terminant ce chapitre, il y a lieu d'évoquer combien les dispositifs mis en place pour l'accueil des journalistes et l'assistance aux médias ainsi que pour la sécurité ont été en mesure d'accomplir la tâche prévue.

S'agissant de l'assistance aux médias, notons qu'elle commença à Rome même, au départ de l'avion papal pour Québec, puisque le Commissariat avait à bord un accompagnateur affecté aux journalistes accrédités auprès du Vatican. Près de 2 000 représentants, journalistes, techniciens, photographes, personnel du diffuseur-hôte,

---

1 Cf. supra, chapitre 3

venant aussi bien du Québec que de l'extérieur, ont assuré la couverture de l'événement. L'assistance qui leur a été fournie par le Commissariat s'est révélée généralement efficace, aussi bien dans les salles de presse que lors de l'accompagnement, dans les dispositifs d'hébergement et de transport, ce dernier mobilisant l'utilisation d'une quarantaine d'autobus en plus du train papal. La réaction de la presse internationale à l'organisation de la visite au Québec a d'ailleurs été des plus favorables, si l'on en juge notamment par le contenu des coupures de presse qui sont parvenues par la suite et dont une partie a été regroupée dans trois revues portant principalement sur les presses européenne et nord-américaine.

Par ailleurs, en ce qui concerne la campagne d'information du public qui était un élément essentiel de l'action du Commissariat et qui complétait son effort logistique, on doit conclure, si l'on en juge par la participation massive de la population, qu'elle a atteint ses objectifs et que les informations sur les services publics disponibles ainsi que les renseignements essentiels sur la visite lui sont parvenus. C'est du reste ce qui a permis, lors de l'évaluation faite par le Commissariat du niveau d'information sur la visite atteint par le public, évaluation qui avait été envisagée dès la phase de planification, de renoncer à certains éléments de la campagne d'information, ce qui a permis de réduire les dépenses d'un montant de 300 000 $.

Il importe enfin, en terminant, de signaler d'une manière toute particulière le travail des forces policières du Québec. On peut dire de celles-ci qu'elles ont entièrement atteint leur but. En effet, le Visiteur a été adéquatement protégé, et cela sans créer de barrage entre la population et le Saint-Père et sans perturber le déroulement harmonieux des cérémonies religieuses. Cette maturité des forces policières est d'autant plus remarquable que les événements, survenus moins d'une semaine auparavant à la gare

centrale de Montréal, n'étaient pas sans avoir causé une certaine inquiétude dans les esprits, inquiétude qui, si l'on y avait réagi avec trop de nervosité, aurait certes pu entraver le déroulement de la visite.

CHAPITRE 9 : L'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

CHAPITRE 9

L'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Les principes qui ont été suivis en matière de gestion des ressources financières ont déjà été évoqués au début de ce rapport dans le chapitre traitant de l'organisation générale des ressources[1]. Sans entrer dans le détail, rappelons-en ici l'essentiel:

- le Commissariat n'a pas reçu d'enveloppe budgétaire initiale. Sur la base de son programme d'opérations, une enveloppe budgétaire lui a été accordée à partir de laquelle il a fonctionné à l'intérieur de la réglementation en usage dans l'administration, impliquant l'approbation préalable et le contrôle a posteriori de ses dépenses. En conséquence, il n'a bénéficié d'aucune dérogation générale;

- le Commissariat a fait appel, dans toute la mesure du possible, à l'utilisation des ressources déjà existantes au sein de l'appareil gouvernemental et paragouvernemental;

- il a pris des dispositions afin de susciter des contributions financières extérieures, notamment en provenance du secteur privé.

Au cours des premiers mois de l'existence du Commissariat, le ministère des Affaires intergouvernementales a assumé les dépenses initiales de son fonctionnement. Par la suite, l'élaboration d'un budget spécifique s'est faite, au Commissariat, en tenant compte de la difficulté majeure provenant du fait que des décisions très importantes, qui allaient avoir un impact budgétaire considérable, ne pouvaient être prises que

---

1 Cf. supra, chapitre 1

très tardivement, certaines durant l'automne 1983, d'autres, plus tard encore, au printemps de 1984 seulement. Rappelons en effet que le programme définitif fut approuvé par le Vatican en février 1984 et que l'addition des événements qui ont eu lieu à Hull s'est faite en mars seulement. La détermination des ressources budgétaires nécessaires dépendait encore du partage des coûts entre les intervenants, les municipalités, l'Etat et l'Eglise, les gouvernements du Québec et du Canada, partage qui a dû faire l'objet de plusieurs rencontres au Comité quadripartite. La masse salariale requise demandait enfin, pour être déterminée avec précision, la connaissance préalable des ressources disponibles au sein de l'appareil gouvernemental, et ceci présupposait de nombreuses démarches.

Tous ces éléments rassemblés font donc que l'établissement du budget du Commissariat a été un processus progressif: un budget préliminaire a d'abord été approuvé par le Conseil du trésor en février 1984 suivi de la proposition par le Commissariat, en juin 1984, d'un budget définitif de 3 504 624$, ce chiffre devant cependant être réduit d'un montant approximatif de 200 000$ à cause du remboursement prévu de certaines dépenses.

Les détails de ce budget figurent dans les tableaux qui apparaissent dans les pages suivantes: le premier donne une vue récapitulative du budget du Commissariat, les autres fournissent une ventilation par secteurs. Le budget du secteur de la logistique a été, à cause de son importance, subdivisé en parties distinctes. La lecture de chacun de ces tableaux permet d'établir la comparaison entre la dépense qui avait été prévue et la dépense qui fut réellement effectuée.

Il apparaît que, dans certains secteurs, il a été dépensé plus que prévu alors que, dans d'autres, les dépenses ont été inférieures aux prévisions. Les écarts ne sont vraiment significatifs que dans trois cas précis:

- dans celui du transport, où l'écart négatif (- 59 021$) est dû à l'arrivée tardive du train à Montréal qui a obligé de prolonger d'autant la durée d'utilisation, et donc le temps de location de la flotte de véhicules, autobus et taxis, qui avait été prévue. Le renforcement des mesures de sécurité à la Gare Windsor a aussi entraîné, pour le CP, des coûts additionnels qui ont été facturés au Commissariat. Enfin, il a fallu louer plus d'autobus que prévu, le nombre de participants à transporter étant plus élevé que ce qui avait été planifié;

- dans celui du pavoisement, l'écart positif (+ 120 000$) est dû au fait que le Commissariat a pris la décision de réduire l'ampleur du programme qui avait été initialement prévu;

- dans celui des communications, l'écart positif (+ 326 485$) s'explique par ceci que le niveau d'information du public a été jugé suffisamment élevé et satisfaisant pour permettre au Commissariat de ne pas avoir recours à certains éléments qui avaient été envisagés dans le cadre de la campagne d'information.

Il est à noter que les chiffres qui apparaissent dans les pages suivantes ne concernent que le budget spécial du Commissariat. Ils n'englobent pas les dépenses encourues par la Sûreté du Québec à qui il appartient d'en faire état dans le rapport qu'elle remettra au ministère de la Justice. Ils ne comprennent pas non plus le budget spécial de 825 000$ qui a été affecté à la préparation de l'exposition "Le Grand Héritage".

Enfin, en ce qui concerne les activités du Commissariat proprement dit, notons que la comparaison entre les prévisions budgétaires et les dépenses effectuées fait apparaître un écart positif de près de 450 000$.

TABLEAU VIII

BUDGET RÉCAPITULATIF GLOBAL

SECTEURS	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Bureau du Commissaire général	49 000	20 360	49 058	69 418	-20 418
Administration	180 021	14 498	222 350	236 848	-56 827
Suivi des activités et support informatique	225 058	58 362	204 822	263 184	-38 126
Affaires religieuses et culturelles	144 503	18 441	107 042	125 483	+19 020
Logistique:					
Général et jumelage	82 031	25 572	65 488	91 060	-9 029
Hébergement	138 426	17 856	74 250	92 106	+46 320
Transport	693 092	37 525	714 588	752 113	-59 021
Fichier des bénévoles	214 500	135 000	75 936	210 936	+3 564
Grands événements	97 465	2 200	81 014	83 214	+14 251
Centre de coordination	103 674	2 512	88 462	90 974	+12 700
Communications	1 023 232	75 594	621 153	696 747	+326 485
Protocole et accueil	553 622	522	344 446	344 968	+208 654
TOTAL	3 504 624	408 442	2 648 609	3 057 051	+447 573

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

TABLEAU IX

BUDGET SECTORIEL

BUREAU DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Masse salariale	15 000	---	18 574	18 574	-3 574
Frais d'opérations	34 000	20 360	30 484	50 844	-16 844
TOTAL	49 000	20 360	49 058	69 418	-20 418

ADMINISTRATION					
Masse salariale	95 621	11 498	105 046	116 544	-20 923
Frais d'opérations	25 000	---	26 892	26 892	-1 892
Télécommunications	15 000	---	30 000	30 000	-15 000
Location de voitures	11 400	3 000	9 210	12 210	-810
Location d'équipements et fournitures de bureau	25 000	---	43 202	43 202	-18 202
Location de pagettes	8 000	---	8 000	8 000	---
TOTAL	180 021	14 498	222 350	236 848	-56 827

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

TABLEAU IX
(suite)

BUDGET SECTORIEL

SUIVI DES ACTIVITÉS ET SUPPORT INFORMATIQUE	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Masse salariale	141 674	28 388	153 854	182 242	-40 568
Frais d'opérations	41 902	3 992	37 960	41 952	-50
Achat d'équipement - traitement de textes	41 482	25 982	13 008	38 990	+2 492
TOTAL	225 058	58 362	204 822	263 184	-38 126

AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES					
Masse salariale	49 212	7 150	53 160	60 310	-11 098
Frais d'opérations	25 291	11 291	15 373	26 664	-1 373
Opération missionnaires	70 000	---	38 509	38 509	+31 491
TOTAL	144 503	18 441	107 042	125 483	+19 020

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

TABLEAU IX
(suite)

BUDGET SECTORIEL

LOGISTIQUE - GÉNÉRAL ET JUMELAGE	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Masse salariale	24 131	8 572	20 165	28 737	-4 606
Frais d'opérations	31 900	17 000	19 323	36 323	-4 423
Sondage	26 000	---	26 000	26 000	---
TOTAL	82 031	25 572	65 488	91 060	-9 029

LOGISTIQUE - HÉBERGEMENT					
Masse salariale	30 526	7 856	19 480	27 336	+3 190
Frais d'opérations	22 900	10 000	4 770	14 770	+8 130
Banque d'hébergement	50 000	---	45 469	45 469	+4 531
Dépôts pour réservation d'hôtels	35 000	---	---	---	+35 000
TOTAL	138 426	17 856	69 719	87 575	+50 851

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

TABLEAU IX
(suite)

BUDGET SECTORIEL

LOGISTIQUE - TRANSPORT	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Masse salariale	27 177	3 910	18 441	22 351	+4 826
Frais d'opérations	65 615	30 615	45 442	76 057	-10 442
Consultant - train	10 300	3 000	8 500	11 500	-1 200
Train papal	200 000	---	230 485	230 485	-30 485
Wagon papal	105 000	---	105 000	105 000	---
Plan transport public (Montréal)	150 000	---	150 000	150 000	---
Centre de répartition et location de véhicules (autobus, automobiles)	135 000	---	156 720	156 720	-21 720
TOTAL	693 092	37 525	714 588	752 113	-59 021

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

TABLEAU IX
(suite)

BUDGET SECTORIEL

LOGISTIQUE - FICHIER DES BÉNÉVOLES	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Développement du système	144 000	135 000	9 000	144 000	---
Exploitation (saisie et transmission des données)	18 000	---	15 415	15 415	+2 585
Télécommunications	22 000	---	22 000	22 000	---
Location d'équipements	30 500	---	29 521	29 521	+979
TOTAL	214 500	135 000	75 936	210 936	+3 564

LOGISTIQUE - GRANDS ÉVÉNEMENTS					
Masse salariale	68 965	2 000	64 628	66 628	+2 337
Frais d'opérations	18 500	200	9 951	10 151	+8 349
Réunion des chefs d'événements	10 000	---	6 435	6 435	+3 565
TOTAL	97 465	2 200	81 014	83 214	+14 251

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

TABLEAU IX
(suite)

BUDGET SECTORIEL

LOGISTIQUE - CENTRE DE COORDINATION	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Masse salariale	68 674	2 512	34 679	37 191	+31 483
Frais d'opérations	10 000	---	13 783	13 783	-3 783
Télécommunications	25 000	---	40 000	40 000	-15 000
TOTAL	103 674	2 512	88 462	90 974	+12 700

COMMUNICATIONS					
Masse salariale	156 442	65 214	112 793	178 007	-21 565
Frais d'opérations	52 980	10 380	28 360	38 740	+14 240
Campagne d'information	813 810	---	480 000	480 000	+333 810
TOTAL	1 023 232	75 594	621 153	696 747	+326 485

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

TABLEAU IX
(suite et fin)

BUDGET SECTORIEL

PROTOCOLE ET ACCUEIL	BUDGET	DÉPENSES			ÉCART *
		1983/1984	1984/1985	TOTAL	
Masse salariale	117 622	522	110 680	111 202	+6 420
Frais d'opérations	57 000	---	33 204	33 204	+23 796
Accompagnateurs	42 000	---	29 190	29 190	+12 810
Activités (pré-visites, visites simulées, réunions de travail)	67 000		26 822	26 822	+40 178
Réception au Musée	5 000	---	4 848	4 848	+152
Pavoisement	250 000	---	130 000	130 000	+120 000
Cadeaux (Pape et membres de la suite)	15 000	---	9 702	9 702	+5 298
TOTAL	553 622	522	344 446	344 968	+208 654

* Le signe (+) indique que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, alors que le signe (-) indique que les dépenses réelles ont dépassé les prévisions.

CONCLUSION

LES CONDITIONS QUI ONT PERMIS L'ACCOMPLISSEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE GENERAL

Le texte qui précède a bien montré, aussi bien au niveau de la planification de l'événement que de son déroulement, l'ampleur et la diversité des moyens qu'il a fallu mettre en oeuvre pour réaliser la visite du Pape au Québec. Cependant, notre rapport n'a vraiment considéré que l'action d'un seul intervenant, le Commissariat, dont l'apport, pour considérable qu'il ait été, ne couvrait néanmoins qu'une partie limitée des choses. Aussi, celui qui veut comprendre l'ensemble du dispositif exigé par la visite du Pape ne doit pas oublier d'y ajouter le rôle essentiel de tous les autres acteurs dont le présent document n'avait pas à rendre compte.

Au premier chef, l'Eglise, qui était l'hôte du Saint-Père et à qui il revenait de l'aider à définir le sens de son séjour chez nous, était au coeur de l'entreprise. En évoquant les multiples aspects de la concertation qui fut le fait de tous les jours entre le Commissariat, l'interlocuteur de l'Assemblée des évêques du Québec et les diocèses, on a déjà donné un aperçu du champ d'action qui, parallèlement à celui du Commissariat, était forcément le leur. Mais cet aperçu se limitait au plan proprement "organisationnel" où se faisait précisément la concertation entre les intervenants. Bien d'autres dispositifs étaient, par ailleurs, nécessaires en rapport avec le contenu de la visite qui n'impliquaient pas de concertation avec l'Etat, tels les préparatifs proprement liturgiques qui pouvaient requérir un grand nombre de personnes, le mécanisme mis en place pour l'élaboration des allocutions du Saint-Père, l'aménagement des espaces réservés au culte, l'implication des milliers de prêtres et plus encore, au niveau de chaque paroisse, de la multitude des fidèles.

Mais pourtant, même en y ajoutant tout ce qu'on vient de dire, le panorama serait encore incomplet. Il y manquerait l'action d'autres intervenants essentiels, entre autres, les mass-médias du Québec et le diffuseur-hôte. Sans les premiers qui y ont consacré une énergie considérable, comme le montrent les quelque 5 000 pages de notre revue de presse québécoise, sans le second qui a réalisé dans des conditions difficiles, à proprement parler sans précédent de mobilité, 110 heures de télédiffusion en direct, la visite du Pape n'aurait pas eu cette extraordinaire portée au plan des communications que son premier protagoniste lui avait aussi assigné comme but et que, si l'on en juge par l'attention qu'ils lui ont accordée, les Québécois souhaitaient également. Pour être juste, il faudrait encore souligner l'aide du secteur privé, le rôle d'intervenants civils, telles les administrations municipales, de même que les corps policiers locaux qui, à Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull, ont apporté un concours des plus précieux. Enfin, l'apport du Groupe de travail du gouvernement fédéral, comme l'ont montré tous les passages faisant plus haut état des dispositions convenues par le Comité quadripartite, a été très considérable et mériterait certes, de la part de notre lecteur, autant d'attention que celle dont notre rapport circonstancié sera l'objet.

C'est en nous situant très clairement dans ce contexte d'ensemble qu'on nous permettra de conclure, pour ce qui nous concerne précisément, que le mandat confié par le Conseil des ministres au Commissaire général à la visite du Pape a été, à nos yeux, accompli. En effet, au niveau du gouvernement du Québec, la série de mesures gouvernementales qu'exigeait le déroulement harmonieux du séjour chez nous du chef de l'Eglise catholique, la participation de la population et l'accueil de la presse internationale, ont été prises dans le respect des normes administratives usuelles et en nous situant à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire qui nous avait été allouée. Eu égard aux Québécois, l'objectif central que nous avait assigné le décret ministériel, de permettre à l'occasion de la visite à tous ceux "qui souhaitent s'y associer de le faire dans toute la mesure du possible", a été atteint puisque, comme

on l'a vu, près de deux millions d'entre eux, et ce, sans qu'il n'y ait eu de difficultés ou d'encombrements majeurs, se sont déplacés, soit pour voir le Pape, soit pour participer avec lui à des cérémonies qui ont parfois duré des heures.

Le succès rencontré dans l'organisation de la visite, comme le suggèrent les chiffres mentionnés, il faut sans doute en chercher d'abord les racines les plus profondes dans la société québécoise elle-même. En effet, ce que disaient déjà, bien avant la visite, les sondages et l'opinion publique rapportée par les médias, ce qu'exprimaient par leur présence tous ceux qui se sont déplacés ou qui ont passé des heures à observer l'événement à la télévision, c'est que la visite de Jean-Paul II était pour eux un événement majeur auquel ils accordaient une signification symbolique qui, pour être différente d'une personne à l'autre, n'en était pas moins grande. Le sentiment favorable si largement suscité au Québec par la visite du Pape aura vraisemblablement beaucoup contribué à cet équilibre délicat des rapports convenus entre les instances gouvernementales au sein du Comité quadripartite. Le symbole le plus évocateur en aura sans doute été l'harmonie, qui en dépit de tous les problèmes organisationnels, aura régné pendant les trois jours de la visite au sein du minuscule poste de commandement mobile où se retrouvaient tous les décideurs des gouvernements et des multiples instances de l'Eglise, auxquels s'ajoutaient ceux des grands corps policiers.

La recherche d'une gestion adéquate des grands projets étant l'un des soucis souvent affirmés de l'administration publique, on nous permettra de conclure nos observations en rappelant le contexte administratif qui, à notre sens, a aussi grandement favorisé une action efficace du Commissariat. Les résultats obtenus quant à nous ont été possibles parce que le Commissariat a été créé à temps, c'est-à-dire dans un délai qui permettait une planification véritable de la visite. Tenant compte des études faites antérieurement, le décret ministériel le concernant lui a donné une structure décisionnelle appropriée à la tâche dont on le chargeait. Ainsi, le recours à un comité de planification, présidé par

le premier fonctionnaire de l'Etat, et dont faisaient partie les sous-ministres des grands ministères directement concernés, a permis une action unifiée de tout l'appareil gouvernemental et donné, dans beaucoup de cas, l'impulsion nécessaire au lancement des actions. Une fois fixées les grandes orientations, le Commissariat a agi dans le cadre d'une structure temporaire à la manière d'un chargé de grand projet. Il jouissait, sous la supervision du sous-ministre des Relations internationales, d'une autonomie indispensable à toute action d'envergure et disposait d'un budget qui, pour être assujetti aux mécanismes d'allocation des ressources dans l'administration publique et aux procédures de contrôle financier, demeurait distinct. Ses moyens de décision ont donc été à la mesure des responsabilités qui lui étaient clairement confiées. Ainsi, avait-il, à tous les niveaux, entière liberté de choisir son personnel, d'en déterminer, dans le cadre bien entendu des règles de la fonction publique, les conditions de travail. Il était lui-même juge des situations où il était approprié, comme il l'a fait dans toute la mesure du possible, de faire appel aux autres ressources et services existant à l'intérieur des ministères et des organismes gouvernementaux. Il lui revenait aussi d'instituer ses propres moyens de contrôle. Cette marge d'action permettait d'adapter le travail aux circonstances et de répondre aux nombreuses contraintes particulières du projet, tels les échéanciers serrés et la multitude des intervenants. C'est de cette façon que le Commissariat a pu, en ce qui le concerne, privilégier les tâches de planification et coordination, sans cependant mettre en danger aucune des étapes et des conditions de réalisation du projet.

Enfin, le travail accompli au Commissariat a été, de fait, vécu comme une oeuvre collective. Ceux qui y ont collaboré, dont on trouvera, du reste, les noms en annexe, avaient, pour plusieurs d'entre eux, une expérience antérieure proche des tâches assumées au Commissariat. Ils se sont unis dans l'effort, du début jusqu'au terme des activités. Le présent rapport a aussi été, sous la supervision du secrétaire des comités, un travail fait en commun. Et beaucoup d'autres signatures,

notamment celles des membres du comité de gestion, qui a été, en quelque sorte, le système nerveux central d'où originait toute l'action du Commissariat, pourraient s'ajouter ici à la signature du Commissaire général.

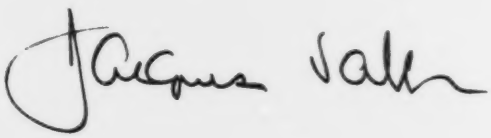

JACQUES VALLEE

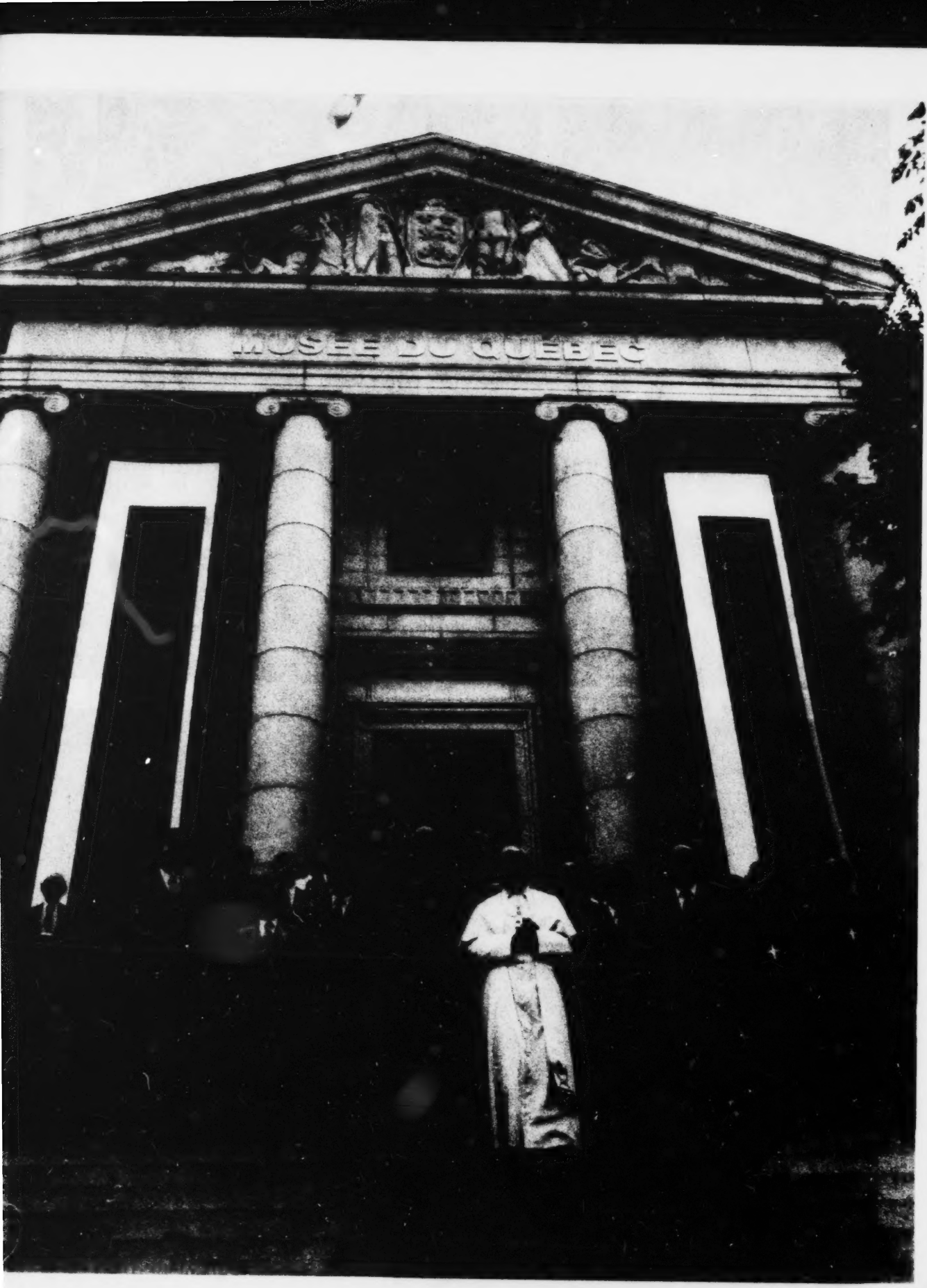
MUSEE DU QUEBEC

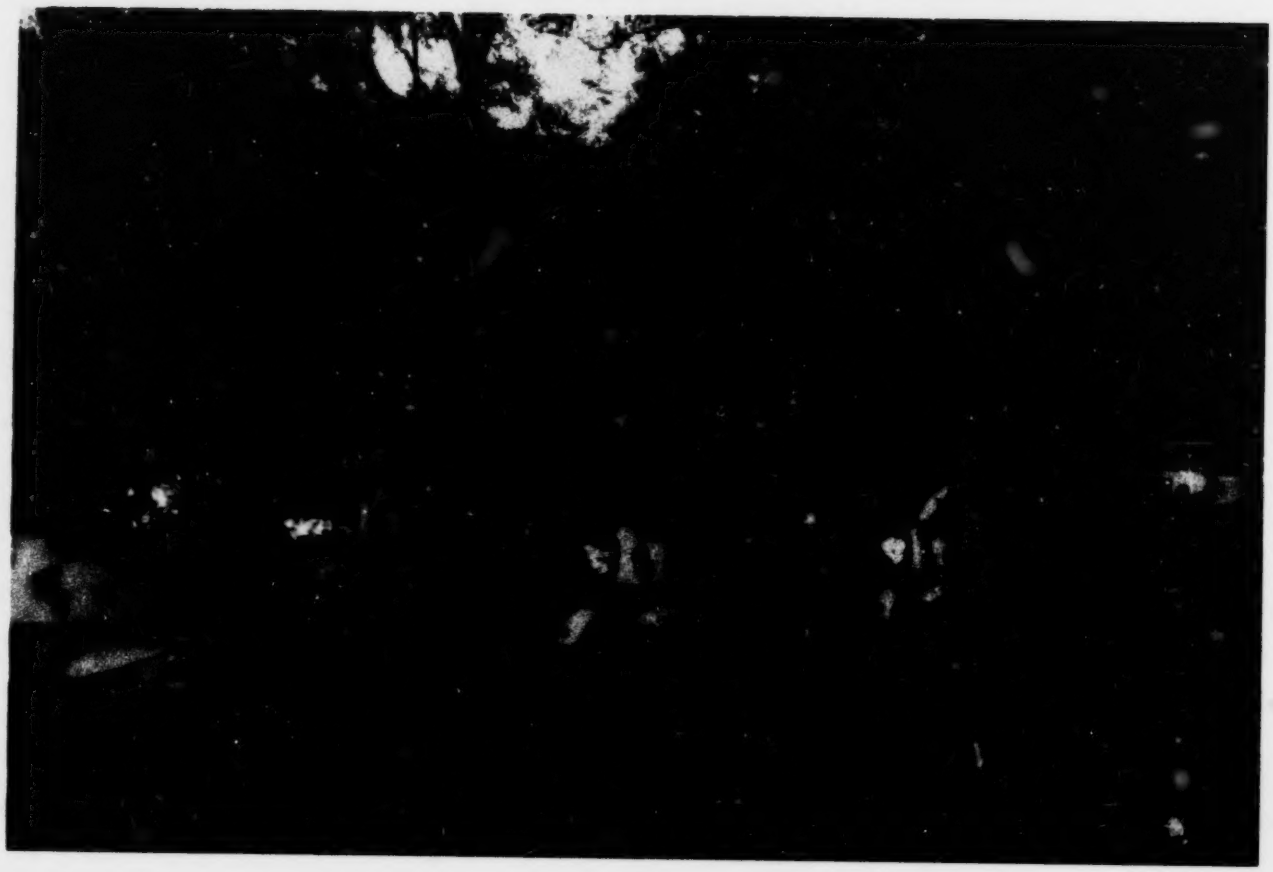

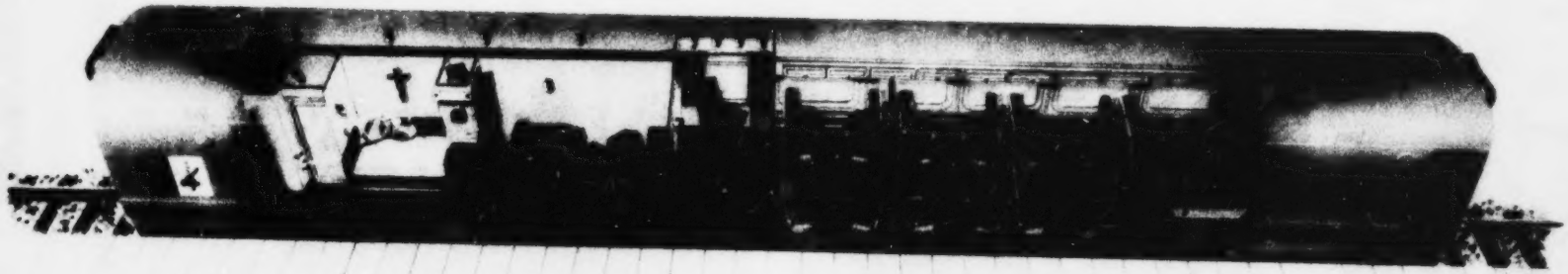

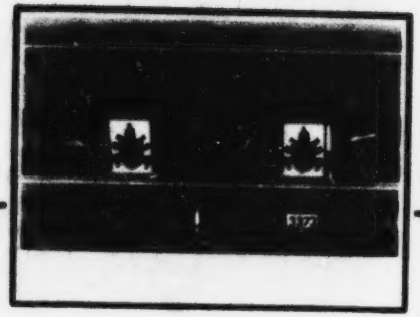

Bombardier Inc.
Division du transport en commun

Mass Transit Division

LRC-PAPE

LRC-Pope - 3373

THE TIMES
TUESDAY SEPTEMBER 11 1984
No 61 933
U.S.NEWS
& WORLD REPORT
Herald Tribune
INTERNATIONAL
Published With The New York Times and The Washington Po
LE FIGARO
Le Mond
LE SOIR
The Gazette
FONDE EN 1826
The New York Time
LE SOL
BY ADMINISTRATION
JOURNAL DE GENÈVE
THE WALL STREET JOU
SUNDAY STAR
RIBUNE D'ALLEMAGNE
C 21974 C
ISSN 0344-9041
LE DEVOIR
L'OSSERVATORE ROMANO
GIORNALE QUOTIDIANO
POLITICO RELIGIOSO
UNICUIQUE SUUM
NON PRAEVALEBUNT
journal
québec
Il Santo Padre in Canada: prima giornata del pell
NATIONAL EDITION
The Globe and Mail
CANADA'S NATIONAL NEWSPAPER
la presse

JEAN-PAUL II

grande reno

Septembre 1984

Québec

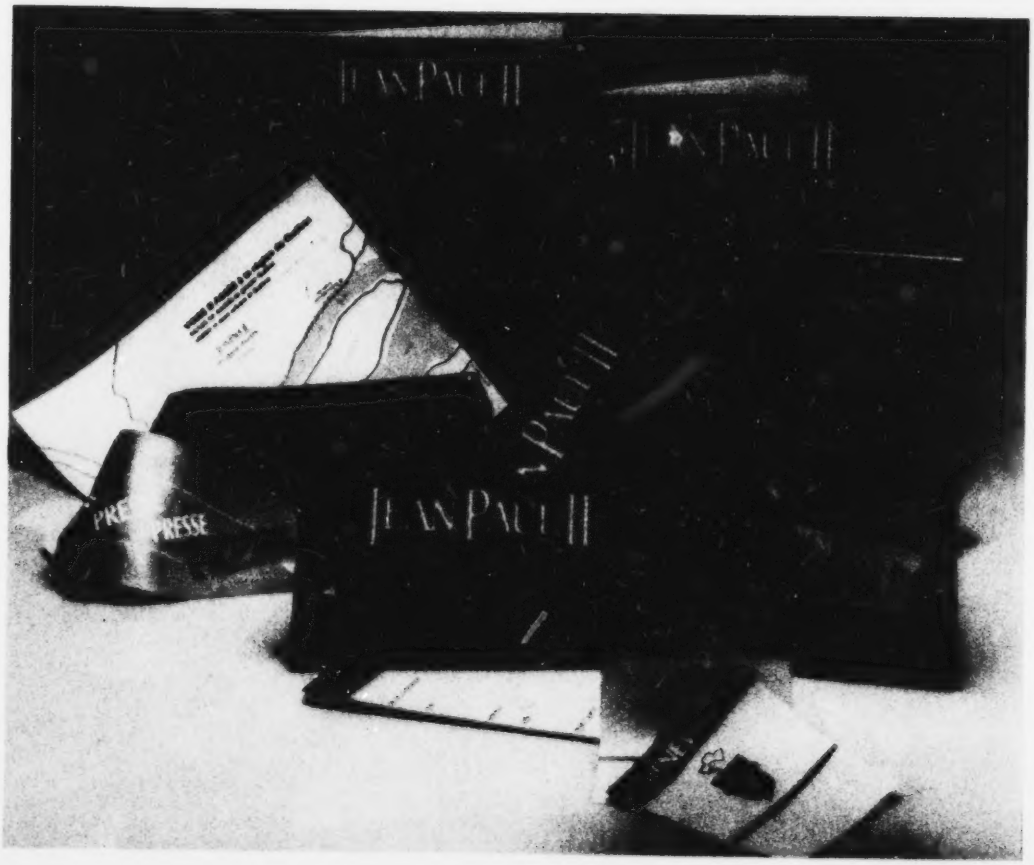

● ANNEXE A : Les principales dates de la préparation de la visite du Pape

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

JUILLET 1979..... Annonce de la visite du Pape aux E.U. et à l'Organisation des nations unies. Envoi à Rome, sous l'égide du Journal de Québec, d'une pétition signée par 12 000 lecteurs de la région de Québec réclamant la venue du Pape. Déclaration de bienvenue au Saint-Père par le ministre des Affaires intergouvernementales, monsieur Claude Morin;

AUTOMNE 1979..... Voyage du Pape aux Etats-Unis. Mission d'observation par le Délégué du Québec en Nouvelle-Angleterre et des représentants de la Sûreté du Québec;

28 MAI - 2 JUIN 1982..... Mission d'observation du voyage du Pape en Angleterre par le Secrétaire général adjoint aux communications de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) avec l'assistance du ministère des Affaires intergouvernementales;

11 NOVEMBRE 1982..... Annonce, par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), du voyage du Pape au Canada prévu pour l'automne 1984;

12 JANVIER 1983..... Audience, auprès de Sa Sainteté Jean-Paul II, du Vice-premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, monsieur Jacques-Yvan Morin;

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite)

10 MARS 1983..... • Lettre du Vice-premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, monsieur Jacques-Yvan Morin, au Président de l'AEQ, monseigneur Louis-Albert Vachon, proposant la collaboration du gouvernement du Québec pour l'organisation de la visite du Pape;

13 AVRIL 1983..... • Lettre-réponse du Président de l'AEQ au Vice-premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec. Désignation, par l'AEQ, de monseigneur Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire à Montréal, comme interlocuteur de l'épiscopat du Québec auprès des instances civiles et religieuses pour tout ce qui concerne la visite du Pape. La nomination s'ajoute à celle faite précédemment par l'archevêque du lieu, du Coordonnateur de la visite papale pour l'archidiocèse de Québec;

4 MAI 1983..... • Annonce, par la CECC, des dates officielles (9-19 septembre 1984) du voyage du Pape au Canada. Désignation de la ville de Saint-John's (Terre-Neuve) comme premier lieu d'arrivée du Pape;

10 MAI 1983..... • Nomination, par l'évêque du lieu, du Coordonnateur de la visite papale pour le diocèse de Trois-Rivières;

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite)

18 MAI 1983..... • Décret ministériel nommant un Commissaire général à la visite du Pape et créant un Comité interministériel de planification de la visite;

2 JUIN 1983..... • Rencontre de concertation, à l'archevêché de Québec, entre le Commissaire général, le Coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles, et les évêques membres du Comité du programme de la visite papale de l'AEQ. Formulation d'un premier projet de programme;

8 JUILLET 1983..... • Première[1] réunion du Comité de gestion du Commissariat;

12 AOUT 1983..... • Création[1], à Québec, du Comité quadripartite (gouvernement du Québec, gouvernement du Canada, AEQ, CECC) de concertation sur la visite du Pape au Québec;

30 AOUT 1983..... • Première[1] réunion, à Québec, du Comité interministériel de planification de la visite papale;

31 AOUT 1983..... • Réunion, à Québec, regroupant des représentants de la CECC, de l'AEQ, des diocèses impliqués, du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada ainsi que des municipalités et des corps policiers et autres intervenants appelés à travailler à l'organisation de la visite;

---

1 Seules figurent ici les dates des premières réunions de la plupart des comités.

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite)

9 SEPTEMBRE 1983..... • Déménagement des bureaux du Commissariat général de Québec localisés jusque-là au ministère des Affaires intergouvernementales et installation au ministère du Conseil exécutif;

8-13 SEPTEMBRE 1983..... • Mission d'observation, à l'occasion du voyage du Pape en Autriche, dirigée par le Commissaire général et l'interlocuteur officiel de l'AEQ;

14 SEPTEMBRE 1983..... • Annonce, par la CECC, que la visite du Pape au Canada débutera par la ville de Québec et se poursuivra ensuite à Trois-Rivières et Montréal;

26 SEPTEMBRE 1983..... • Première rencontre spéciale[1], à Québec, des cadres du Commissariat avec les cadres responsables de l'organisation de la visite du Pape dans les trois diocèses de Québec, Trois-Rivières et Montréal;

15-20 OCTOBRE 1983..... • Voyage, à Rome, du Commissaire général à l'occasion de la visite "ad limina" des évêques du Québec. Présentation aux évêques du plan d'action prévu pour la visite du Pape;

---

1 Seules sont répertoriées ici les réunions générales, étant entendu que l'effort de concertation entre le Commissariat et les diocèses impliqués était permanent et qu'il se déployait quotidiennement dans le cadre d'une multitude de comités spécialisés ad hoc.

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite)

27 OCTOBRE 1983..... • Ouverture des bureaux du Commissariat au Palais de Justice de Montréal;

9 DECEMBRE 1983..... • Audience privée, à Rome, auprès de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, du Premier ministre du Québec. Le Vice-premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, le Commissaire général à la visite du Pape et le Délégué du Québec en Italie se joignent à eux au terme de l'audience;

19 JANVIER 1984..... • Déménagement des bureaux montréalais du Commissariat et installation au 420 est, rue St-Paul;

13 FEVRIER 1984..... • Annonce, par la CECC, de modifications au calendrier initialement prévu et addition d'une journée supplémentaire (20 septembre) à la durée de la visite papale au Canada;

1er MARS 1984..... • Désignation, par l'AEQ, de son vice-président comme interlocuteur auprès du Commissaire général pour l'exposition "Le Grand Héritage" et le "Projet missionnaire";

22 MARS 1984..... • Annonce, par l'évêque du diocèse de Hull-Gatineau, de l'addition de la ville de Hull dans l'itinéraire de la visite papale au Québec;

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite)

22 MARS 1984..... • Première réunion, à Sainte-Anne-de-Beaupré, entre des représentants des communautés amérindiennes, les autorités religieuses, les dirigeants du Commissariat et ceux du Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) en vue de préparer la venue du Pape à Sainte-Anne;

10-17 AVRIL 1984..... • Visite préparatoire d'une délégation d'une vingtaine de journalistes européens membres de l'Association professionnelle des informateurs religieux;

30 AVRIL 1984..... • Nomination, par l'évêque du lieu, du Coordonnateur de la visite papale pour le diocèse de Hull-Gatineau;

17-18 MAI 1984..... • Seconde rencontre spéciale, à La Sapinière, des cadres du Commissariat avec les cadres responsables de l'organisation de la visite du Pape dans les trois diocèses de Québec, Trois-Rivières et Montréal;

22-23 MAI 1984..... • Tournée de révision du programme organisée par la CECC dans les trois diocèses de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Participation du Coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles du Commissariat ainsi que d'un représentant du Groupe de travail du gouvernement du Canada;

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite)

4 JUIN 1984..... • Troisième rencontre spéciale, à Trois-Rivières, des cadres du Commissariat avec les cadres responsables de l'organisation de la visite du Pape dans chacun des trois diocèses;

7 JUIN 1984..... • Réunion, organisée par le Commissariat au Complexe Desjardins à Montréal, de l'ensemble des chefs d'événements provenant des quatre diocèses de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull-Gatineau, co-présidée par le Commissaire général et l'interlocuteur officiel de l'AEQ. Tenue d'ateliers spécialisés et production d'un guide devant faciliter les tâches des chefs d'événements;

9-17 JUIN 1984..... • Mission d'observation du voyage du Pape en Suisse dirigée par le Coordonnateur à la logistique du Commissariat accompagné des directeurs d'opération des diocèses;

22-23-25 JUIN 1984..... • Visite, au Québec, dans les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull-Gatineau, de la mission vaticane conduite par le Père Roberto Tucci;

13 JUILLET 1984..... • Journée de rencontre, à Québec, entre les principaux chargés de dossiers du Commissariat, les chefs d'événements et les cadres du diocèse de Québec;

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite)

15-21 JUILLET 1984..... • Visite préparatoire, au Québec, du directeur de l'édition française de l'Osservatore Romano;

16-27 JUILLET 1984..... • Mission, à Paris et à Rome, de l'interlocuteur de l'AEQ pour l'exposition "Le Grand Héritage" et le "Projet missionnaires" ainsi que du coordonnateur aux Affaires religieuses et culturelles;

24 JUILLET 1984..... • Journée de rencontre, à Montréal, entre les principaux chargés de dossiers du Commissariat, les chefs d'événements et les cadres du diocèse de Montréal;

27 JUILLET 1984..... • Signature, en Pologne, d'une convention de prêt d'oeuvres d'art entre le Directeur du Château Royal du Wawel à Cracovie et le représentant du Musée du Québec, en vue de l'exposition "Le Grand Héritage";

13 AOUT 1984..... • Rencontre générale, à Québec, réunissant l'ensemble des intervenants (gouvernements du Québec et du Canada, AEQ, CECC, autorités diocésaines et municipales, corps policiers: SQ, GRC et forces municipales), et révision définitive du programme;

14 AOUT 1984..... • Poursuite de la rencontre générale à Trois-Rivières;

ANNEXE A

LES PRINCIPALES DATES DE LA PREPARATION DE LA VISITE DU PAPE

(suite et fin)

15 AOUT 1984..... • Achèvement de la rencontre générale à Montréal;

23 AOUT 1984..... • Journée de rencontre, à Hull, entre les principaux chargés de dossiers du Commissariat, les chefs d'événements et les cadres du diocèse de Hull;

24 AOUT 1984..... • Rencontre générale, à Ottawa, entre les cadres du Commissariat et les responsables de l'organisation de la visite du Pape dans les diocèses de Hull-Gatineau et d'Ottawa;

9-10-11-12-19 SEPTEMBRE 1984.. • Déroulement de la visite du Pape au Québec;

7 DECEMBRE 1984..... • Dépôt officiel du rapport des activités du Commissaire général à la visite du Pape.

- ANNEXE B : L'échange de correspondance entre le Vice-premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales et le Président de l'Assemblée des évêques du Québec (10 mars et 13 avril 1983)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES
LE MINISTRE

Québec, le 10 mars 1983.

Monseigneur Louis-Albert Vachon
Archevêque-Primat de Québec,
Président de l'Assemblée des
Évêques du Québec
1073, boul. Saint-Cyrille ouest
Sillery (Québec).

Monseigneur,

Pendant mon séjour à Rome en janvier dernier, j'ai eu l'honneur d'être reçu en audience privée par Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. À la demande même du Premier ministre, j'ai fait part au Saint Père de la joie du Gouvernement et du peuple québécois à l'annonce de sa prochaine visite pastorale au Québec. Par la même occasion, j'ai assuré le Saint Père de la pleine et entière collaboration des autorités civiles du Québec dans l'organisation de cette visite.

Plus récemment encore, il nous a été donné, vous et moi, de nous entretenir à quelques reprises de ce grand projet. Qu'il me soit permis, au moment même où l'Assemblée des Évêques se réunit sous votre présidence, de vous réitérer l'offre de collaboration du Gouvernement du Québec en vue de faire de cette visite le plus grand des succès, aussi bien dans sa portée spirituelle que dans sa dimension historique.

Ce sera en effet la première fois dans notre histoire que le Chef de l'Eglise foulera le sol où celle-ci,

... / 2

sous l'impulsion de ses grands évêques comme Monseigneur de Laval, a pris naissance en Amérique du Nord et s'y est enracinée en même temps que notre peuple. Dans ce contexte, le Gouvernement du Québec estime que la plus grande partie du séjour de Sa Sainteté devrait se dérouler au Québec, pour les raisons historiques que je viens d'évoquer et parce que c'est toujours ici que vivent en grande majorité les catholiques.

Sensible au fait que les fidèles de toutes les régions du Québec tiennent à recevoir chez eux Sa Sainteté, le Gouvernement vous offre ses services en vue de mettre sur pied l'organisation nécessaire à cette visite, qu'il s'agisse du protocole, de la sécurité ou de la presse.

C'est dans cette perspective que j'ai demandé à mes collaborateurs des études sur les moyens qui pourraient être mis à votre disposition par le Gouvernement, compte tenu du concours volontaire que les fidèles, sous la direction de l'Épiscopat, voudront apporter à cet événement, particulièrement en ce qui concerne les manifestations liées au culte. Parmi ces moyens, nous pensons aux mesures à prendre pour tout ce qui touche la sécurité, l'accueil des visiteurs et des représentants de la presse internationale, les moyens de transport et de communication, l'utilisation d'équipements techniques, de lieux publics et d'installations publiques comme le stade olympique. Ces études proposeront également des mesures destinées à favoriser la participation à la visite de tous les citoyens qui le désirent, notamment les plus modestes.

Le Gouvernement souhaite nommer au cours des prochaines semaines un Commissaire général appelé à coordonner le travail des services. Il va sans dire que ce Commissaire devra exercer son action en liaison constante avec les autorités épiscopales québécoises et les instances gouvernementales; il s'en tiendra aux aspects de la visite qui touchent le Gouvernement du Québec, sans préjuger des orientations pastorales qui relèvent de l'Épiscopat québécois dans le plus profond respect du caractère foncièrement religieux que présente cette visite à nos yeux.

... / 3

En terminant, Monseigneur, puis-je vous faire part du désir du Gouvernement d'être saisi le plus tôt possible des projets de dates et de programmes envisagés pour la visite. Compte tenu en effet de l'ampleur des moyens à déployer et des répercussions de la visite dans le monde, il nous paraît essentiel de vous faire connaître à temps l'étendue et le type de services que le Gouvernement pourra mettre à votre disposition.

Veuillez agréer, Monseigneur, et transmettre aux membres de l'Assemblée des Évêques du Québec, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Vice-premier ministre,
ministre des Affaires
intergouvernementales,

Jacques-Yvan Morin

Jacques-Yvan Morin

Assemblée des Evêques du Québec

213

le 13 avril 1983.

Monsieur le ministre,

La visite que le Saint-Père effectuera sur notre continent, en réponse au voeu de l'épiscopat et de la population catholique, constituera sans aucun doute un jalon important de notre histoire. Lors de récents entretiens à ce propos, nous avons évoqué la portée spirituelle d'un tel projet et sa signification pour l'Église et le peuple québécois. Vous avez d'ailleurs eu l'occasion d'exprimer au Saint-Père lui-même la joie éprouvée, à l'annonce de sa visite, en même temps que vous l'avez assuré de l'ouverture et de la collaboration des autorités civiles pour la réalisation de ce projet.

L'attitude que le Gouvernement a ainsi manifestée est très appréciable. J'ai eu le privilège d'en informer mes confrères réunis en assemblée plénière les 10 et 11 mars dernier.

Les évêques ont été satisfaits d'apprendre que le Gouvernement a pris l'initiative de prévoir les divers moyens à mettre en oeuvre pour faire de cet événement une véritable réussite. Mes confrères, bien conscients de l'envergure de l'entreprise, ont pris note avec beaucoup d'intérêt de la collaboration offerte par le Gouvernement pour assurer la sécurité, l'aménagement des lieux de rassemblement, l'accueil des visiteurs et des représentants de la presse. Les évêques ont été particulièrement sensibles à l'esprit de coopération qui anime cette démarche du Gouvernement.

Dans le cadre de l'habituelle concertation entre la Conférence des évêques catholiques du Canada (C.E.C.C.) et l'Assemblée des évêques du Québec (A.E.Q.), il est déjà

Monsieur Jacques-Yvan MORIN
Vice-premier ministre de la province de Québec
Assemblée Nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec.

1225 est, boul. St-Joseph, Montréal, Qué. H2J 1L7 — Tél.: 274-4323

possible d'apercevoir quelles seront les responsabilités de nos instances respectives en ce qui concerne les préparatifs et le déroulement de la visite du Pape. C'est dans ce contexte que l'épiscopat prend en sérieuse considération l'offre de collaboration du Gouvernement du Québec dont vous me faisiez part dans votre lettre du 10 mars 1983.

Dans ce même désir de concertation, je suis heureux de vous informer que Monseigneur Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire à Montréal, a été désigné comme interlocuteur de l'épiscopat du Québec auprès des instances civiles et religieuses pour tout ce qui concerne la visite du Pape. Dès que la Secrétairerie d'État au Vatican aura confirmé le projet, Mgr Turcotte vous en fera connaître les principaux éléments.

A nouveau, monsieur le ministre, permettez-moi de vous exprimer, au nom de tous mes confrères dans l'épiscopat et en mon nom personnel, notre gratitude pour votre intérêt et votre esprit de solidarité. De telles attitudes contiennent la promesse d'un accueil collectif à l'oeuvre de l'Esprit. La population de Québec attend beaucoup de la visite d'un chef spirituel aussi préoccupé, en cette fin du vingtième siècle, de l'avenir de l'humanité.

Recevez, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le président
de l'Assemblée des évêques du Québec,

+ Louis-Albert Vachon

+ Louis-Albert Vachon,
Archevêque de Québec.

- ANNEXE C : Le décret ministériel nommant un Commissaire général à la visite du Pape et créant un Comité interministériel de planification de la visite (18 mai 1983)

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 987-83

CONCERNANT la nomination du Commissaire général à la visite du Pape

18 MAI 1983

-----oooOooo-----

ATTENDU QUE le Pape Jean-Paul II visitera, pendant plusieurs jours, le Québec entre le 9 et le 19 septembre 1984;

ATTENDU QUE ce sera la première fois dans l'histoire du Québec que le Chef de l'Église foulera le sol où celle-ci a pris naissance en Amérique du Nord et s'y est enracinée en même temps que notre peuple et qu'il convient, en conséquence, que cet événement soit célébré dans sa portée historique et permette en même temps aux citoyens et aux fidèles qui souhaitent s'y associer de le faire dans toute la mesure du possible;

ATTENDU QUE, selon l'expérience passée, de telles visites du Pape entraînent dans les pays de tradition chrétienne des mouvements de foule sans précédent et qu'il convient, dans ce contexte, d'assurer non seulement la sécurité du visiteur, mais encore de veiller à ce que l'enthousiasme populaire s'exprime aussi dans l'ordre pour la sécurité de tous;

ATTENDU QUE l'on peut s'attendre à cette occasion de voir le Québec devenir l'objet d'une très grande attention de l'étranger, tant en raison de la présence de nombreux visiteurs intéressés à la visite que de celle de milliers de journalistes de la presse internationale et qu'il convient que les uns et les autres soient reçus conformément à nos traditions d'hospitalité;

ATTENDU QUE de nombreuses mesures pour la préparation et le déroulement de cette visite devront être prises par le Gouvernement en liaison avec les autorités épiscopales et qu'elles impliquent plusieurs ministères, organismes parapublics et institutions rattachées au Gouvernement;

ATTENDU QUE le succès de cette visite à laquelle on attache le plus grand prix exige, dans la préparation et le déroulement des manifestations en cause, à tous les niveaux, la plus complète coordination au sein du Gouvernement du Québec.

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la proposition du ministre des Affaires intergouvernementales:

QUE soit nommé un Commissaire général à la visite du Pape. Celui-ci sera le premier responsable de toutes les actions nécessaires à la préparation et au

...2

déroulement de la visite dont il assurera la coordination générale aussi bien pour les actions entreprises dans les ministères et organismes parapublics que pour celles des autres institutions rattachées au Gouvernement;

QUE le Commissaire général agisse sous l'autorité de la sous-ministre des Affaires intergouvernementales; qu'il puisse, au nom de la sous-ministre, traiter avec toutes les instances du Gouvernement concernées des questions reliées à la visite du Pape;

QUE pour assister le Commissaire général dans la planification et la coordination de la visite, soit créé un Comité interministériel de planification de la visite. Ce Comité sera présidé par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En seront membres, outre le Commissaire général, la Sous-ministre des Affaires intergouvernementales, le Sous-ministre de la Justice, le Sous-ministre des Communications, le Sous-ministre des Transports, le Sous-ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement et tout autre sous-ministre que le Secrétaire général jugera à propos d'y ajouter;

QUE le Commissaire général prépare, dans les meilleurs délais, un mémoire pour le Conseil des ministres sur les implications, pour le Gouvernement du Québec, de la visite du Pape et sur les mesures qui lui paraîtraient nécessaires de recommander à cet égard au Gouvernement;

QUE monsieur Jacques Vallée, fonctionnaire au ministère des Affaires intergouvernementales, soit nommé Commissaire général à la visite du Pape, à compter de ce jour jusqu'au 1er novembre 1984.

le Greffier du Conseil exécutif

Louis Bernard

● ANNEXE D : L'organigramme du Commissariat

L'ORGANIGRAMME DU COMMISSARIAT:
présentation détaillée

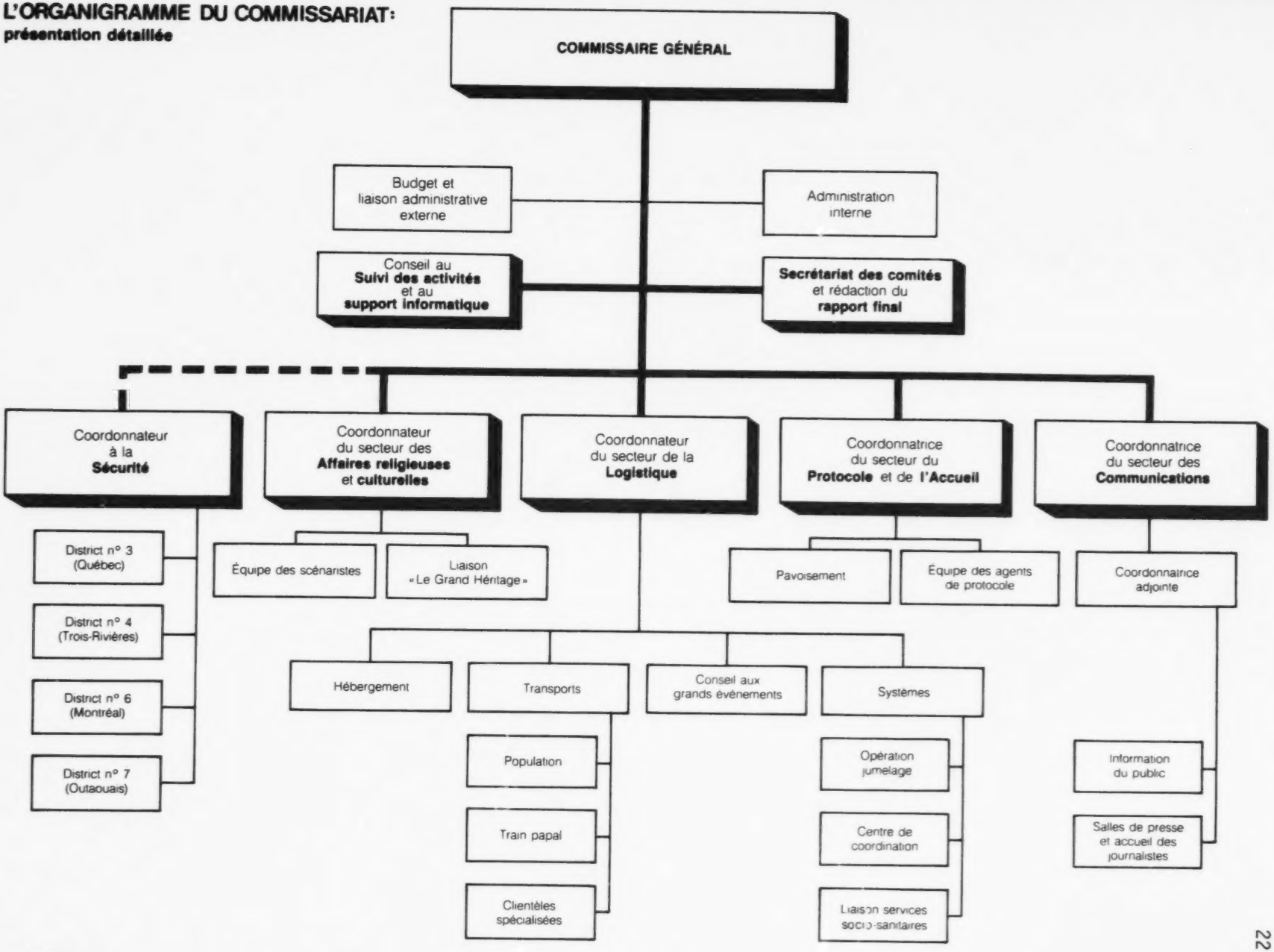

- ANNEXE E : La liste du personnel à l'emploi du Commissariat au moment de la visite

ANNEXE E LA LISTE DU PERSONNEL À L'EMPLOI DU COMMISSARIAT AU MOMENT DE LA VISITE

IDENTITÉ	STATUT	MINISTÈRE OU ORGANISME D'ORIGINE	FONCTION
BUREAU DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL			
VALLÉE, Jacques	(P)	Relations internationales	Commissaire général
CÔTÉ, France	(P)	Relations internationales	Secrétaire du Commissaire général
ROBERT, Bernard	(P)	Finances	Secrétaire des Comités et Coordonnateur du rapport final
CANTIN, Carole	(O)		Secrétaire du Secrétaire des Comités
ADMINISTRATION			
RACINE, Joan	(P)	Relations internationales	Responsable
ST-PIERRE, Danielle	(O)		Agente de bureau
CHOUINARD, Marie	(P)	Relations internationales	Agente de bureau
LALONDE, Johanne	(O)		Agente de bureau (Montréal)
DROLET, Yvon	(O)		Chauffeur-messager
MONAGHAN, Tom S.	(O)		Chauffeur-messager
ROYER, Patrice	(P)	Relations internationales	Messager
VERREAULT, Sylvie	(E)		Messagère
GAGNON, Danielle	(E)		Messagère
FISET, Céline	(O)		Agente de bureau
GOULET, Louise	(O)		Téléphoniste-réceptionniste

(C) Contractuel (E) Etudiant (O) Occasionnel (P) Prêt

ANNEXE E (suite) LA LISTE DU PERSONNEL A L'EMPLOI DU COMMISSARIAT AU MOMENT DE LA VISITE

IDENTITÉ	STATUT	MINISTÈRE OU ORGANISME D'ORIGINE	FONCTION
WILLSHIRE, Sandra	(O)		Téléphoniste-réceptionniste
HUOT, Nicole	(O)		Téléphoniste-réceptionniste
VERREAULT, Jacqueline	(P)	Relations internationales	Responsable du budget
SUIVI DES ACTIVITÉS ET SUPPORT INFORMATIQUE			
MAURAIS, Yvon	(P)	Hydro-Québec	Responsable du Suivi des activités
RHÉAUME, Lucien	(P)	Hydro-Québec	Analyste
GOYETTE, Marcel	(P25%)	Hydro-Québec	Analyste
FORTIN, Pierre	(P25%)	Hydro-Québec	Analyste
ST-ONGE, Luc	(O)		Analyste
CÔTÉ-LEMIRE, Suzanne	(O)		Secrétaire (Montréal)
BERNATCHEZ, Suzanne	(O)		Secrétaire (Québec)
SIMARD, Johanne	(O)		Préposée au traitement de textes (Québec)
DUTREMBLE, Chantal	(O)		Préposée au traitement de textes (Montréal)
BLANCHETTE, Murielle	(O)		Préposée au traitement de textes (Montréal)

(C) Contractuel (E) Etudiant (O) Occasionnel (P) Prêt

ANNEXE E (suite) LA LISTE DU PERSONNEL À L'EMPLOI DU COMMISSARIAT AU MOMENT DE LA VISITE

IDENTITÉ	STATUT	MINISTÈRE OU ORGANISME D'ORIGINE	FONCTION
AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES			
DOROTEA, Luciano	(P)	Relations internationales	Coordonnateur
PROULX, Georgette	(O)		Secrétaire du Coordonnateur
LÉTOURNEAU, Gérard	(P)	Éducation	Scénariste
COUILLARD, Jacques	(P)	Affaires sociales	Scénariste
SIMARD, Jacques-Henri	(O)		Rédacteur
MASSE, Lise	(O)		Secrétaire
FRÈVE, Esther	(O)		Secrétaire
LOGISTIQUE			
NÉRON, Gilles	(P)	Conseil éxécutif	Coordonnateur
BOULET, Danielle	(P)	Société d'habitation du Québec	Secrétaire du Coordonnateur
GIGUÈRE, Michel	(P)	Conseil exécutif	Responsable des systèmes et du jumelage
BÉDARD, Marthe	(O)		Secrétaire
LACROIX, Lucie	(P)	C.R.S.S.S.	Conseillère en service socio-sanitaire
TESSIER, Camille	(O)		Responsable de l'hébergement
LAPIERRE, Denis	(P)	Industrie, Commerce et Tourisme	Responsable adjoint
CHARRON, Pierre	(P)	Transports	Responsable du transport

(C) Contractuel (E) Etudiant (O) Occasionnel (P) Prêt

ANNEXE E (suite) LA LISTE DU PERSONNEL À L'EMPLOI DU COMMISSARIAT AU MOMENT DE LA VISITE

IDENTITÉ	STATUT	MINISTÈRE OU ORGANISME D'ORIGINE	FONCTION
CARON, Jean-Louis	(P)	Transports	Responsable adjoint
MARTIN, Claude	(P)	Transports	Responsable adjoint
ASSELIN, Micheline	(O)		Secrétaire
LEPAGE, Céline	(O)		Secrétaire
NOLIN, Jean-Paul	(P)	C.T.C.U.Q.	Répartiteur
PETIT, Michel	(O)		Responsable des Grands événements
SÉNÉCAL, André	(O)		Responsable adjoint
LEDUC, Nicole	(O)		Secrétaire
CHABOT, Robert	(P)	Hydro-Québec	Responsable du centre de coordination
FUSCHINO, Brigitte	(O)		Analyste
SOUCIS, Dominique	(O)		Secrétaire
COMMUNICATIONS			
O'LEARY, Gratia	(C)		Coordonnatrice
HAMEL, Sylvie	(O)		Rédactrice et secrétaire de la Coordonnatrice (Québec)
BERGERON-MOQUIN, Francine	(O)		Secrétaire de la Coordonnatrice (Montréal)
LEMAY, Réjeanne	(P)	Conseil éxécutif	Coordonnatrice adjointe
VERRET, Hélène	(P)	Transports	Agente d'information

(C) Contractuel (E) Etudiant (O) Occasionnel (P) Prêt

ANNEXE E (suite) LA LISTE DU PERSONNEL À L'EMPLOI DU COMMISSARIAT AU MOMENT DE LA VISITE

IDENTITÉ	STATUT	MINISTÈRE OU ORGANISME D'ORIGINE	FONCTION
DION, Josette	(P)	Assemblée nationale	Responsable de l'accueil des journalistes
LABRIE, Lucille	(O)		Responsable de l'information au public
THOMASSIN, Violette	(O)		Secrétaire
HARDY, Charles	(P)	Relations internationales	Adjoint à la Coordonnatrice
HUDON, Sylvie	(O)		Secrétaire de la responsable de l'accueil des journalistes
PROTOCOLE ET ACCUEIL			
GALATAUD, Francine	(O)		Coordonnatrice
BARBEAU, Johanne	(O)		Secrétaire de la Coordonnatrice (Québec)
VILLENEUVE, Francine	(O)		Secrétaire de la Coordonnatrice (Montréal)
TRUDEAU, André	(P)	Relations internationales	Coordonnateur adjoint
DESJARDINS, Marcelle	(O)		Secrétaire du Coordonnateur adjoint
MARTEL, Félix	(O)		Technicien en information
BERNIER, Marielle	(O)		Technicien en information
LANGLAIS, Jean	(O)		Technicien en information
BYARELLE, Michel	(O)		Chauffeur-messager
DESROSIERS, Denis	(O)		Agent d'information

(C) Contractuel (E) Etudiant (O) Occasionnel (P) Prêt

ANNEXE E (suite et fin) LA LISTE DU PERSONNEL À L'EMPLOI DU COMMISSARIAT AU MOMENT DE LA VISITE

IDENTITÉ	STATUT	MINISTÈRE OU ORGANISME D'ORIGINE	FONCTION
LECOURS-LAFLAMME, Céline	(O)		Technicienne en information
DUSSAULT, Louis	(P)	Affaires culturelles	Responsable du protocole au Musée
GOBEIL, Jean	(O)		Adjoint au responsable
FOURNIER, Nicole	(O)		Secrétaire
DOYON, Michel	(O)		Pavoisement
DUBUC, Daniel	(P)	Justice	Pavoisement Musée

(C) Contractuel (E) Etudiant (O) Occasionnel (P) Prêt

- ANNEXE F : L'inventaire analytique des principaux documents produits ou commandés par le Commissariat lors de la phase de la planification

ANNEXE F

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
BUREAU DU COMMISSAIRE GENERAL			
1	• Comité de planification (Document de travail) (24 août 1983-28 novembre 1983-15 mars 1984) 683p. Ensemble des documents remis aux membres du Comité de planification lors de ces trois réunions.	Jacques Vallée Commissaire général	
2	• Comité de gestion (Ordres du jour et procès-verbaux) 278 p. Ordres du jour et procès-verbaux de chacune des (31) réunions du Comité de gestion du Commissariat.	Bernard Robert (Commissariat)	8 novembre 1983 au 30 novembre 1984
3	• Procès-verbaux des réunions spéciales (Du 18 janvier au 23 août 1984) 107 p. Ordres du jour, procès-verbaux et annexes de huit réunions ou rencontres spéciales convoquées par le Commissariat.	Bernard Robert (Commissariat)	Novembre 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
ADMINISTRATION			
4	• Dossier du suivi budgétaire 82 p. Comprend vingt demandes au Conseil du trésor (CT général) concernant les dépenses du Commissariat et un sommaire des effectifs (août 1984).	Commissariat	1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES
PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SUIVI DES ACTIVITES ET SUPPORT INFORMATIQUE			
5	• Le suivi des activités - Rapport hebdomadaire 4 761 p. Réunit les vingt-quatre rapports hebdomadaires de l'unité du suivi des activités tant pour le Commissariat que pour les diocèses de Montréal, Québec et Trois-Rivières.	Yvon Maurais (Commissariat)	Février à août 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES			
6	• Livres acquis par le Commissariat 5 p. Liste des divers ouvrages acquis par le Commissariat.	Georgette Proulx (Commissariat)	1984
7	• Il congresso eucaristico nazionale 50 photographies Collection de cinquante photos couleur illustrant différents aspects de cet événement qui s'est déroulé à Milan.		1983
8	• Renseignements utiles sur aéroports, hélicoptères, Baie James, population, chambres disponibles, édifices pour rassemblements (Note au Commissaire général) 37 p. Données diverses et statistiques concernant les aéroports du Québec, les types d'hélicoptères disponibles au Québec, la situation à la Baie James, la population, le nombre de chambres et les édifices de certaines villes québécoises permettant de grands rassemblements.	Luciano Dorotea (Commissariat)	Juin 1983
9	• Programme 237 p. Vingt projets du programme général de la visite du Pape au Québec, les 9, 10, 11, 12 et 19 septembre 1984 pour les villes de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull.	Luciano Dorotea (Commissariat)	Juin 1983 à août 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES			
(suite)			
10	• L'audience au Vatican - Le 9 décembre 1983 - Du Premier ministre du Québec 200 p. Document d'information à l'intention du Premier ministre du Québec en vue de sa visite à Rome.	Jacques Vallée Commissaire	Décembre 1983
11	• Vingt voyages à l'étranger de Jean-Paul II 383 p. Recueil d'informations portant sur les voyages du Pape qui ont eu lieu depuis le début du pontificat de Jean-Paul II.	Jean Bernard (Commissariat)	Janvier 1984
12	• L'Eglise du Québec: l'enracinement et le rayonnement (Document de travail) 13 p. et annexes Présentation d'un "Projet missionnaires" dans le cadre de la visite du Pape au Québec.	Mgr Jean-Marie Fortier (Archevêque de Sherbrooke) Luciano Dorotea (Commissariat)	Mars 1984
13	• Scénarios - phase "A" 285 p. Projet de programme de la visite du Pape au Québec où tous les événements se succèdent en ordre chronologique et où, pour chacun des événements, se retrouve le scénario chronométré.	Luciano Dorotea (Commissariat)	Juin 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMNDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES			
(suite)			
14	• Projet "Missionnaires" - Liste des personnes invitées au Québec à l'occasion de la visite du Pape. 29 p. Cinq listes de personnes invitées à participer à certains événements lors de la visite du Pape au Québec: a) liste des représentants des communautés fondatrices invités à participer à la messe à l'Université Laval et à la visite à la chapelle du Séminaire de Québec; b) liste des représentants des communautés missionnaires invités à participer à la messe à l'Université Laval; c) liste des représentants missionnaires diocésains invités à la messe à l'Université Laval et à l'exposition "Le Grand Héritage" au Musée du Québec; d) liste des missionnaires présents au Musée du Québec et représentant les diocèses du Québec; e) liste des évêques invités à participer aux événements se déroulant dans les diocèses de Québec, Trois-Rivières et Montréal.	Mgr Jean-Marie Fortier (Archevêque de Sherbrooke) Luciano Dorotea (Commissariat)	Août 1984
15	• Scénarios - phase "B" 592 p. En cinq documents, un pour chacune des journées du séjour du Pape au Québec, scénarios détaillés de chaque événement où apparaissent la séquence, l'heure la durée, l'action principale et les actions parallèles qui s'y dérouleront, le nom du chef de l'événement et, selon le cas, cartes, croquis ou toute autre représentation visuelle pertinente.	Jacques Couillard Gérard Létourneau Jacques-Henri Simard (Commissariat)	Septembre 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTURELLES			
(suite et fin)			
16	• Le Grand Héritage: l'Eglise catholique et les arts au Québec 369 p. Catalogue illustré de l'exposition "Le Grand Héritage".	Sous la direction de Jean Trudel (Conservateur-invité au Musée du Québec)	Septembre 1984
17	• Le Grand Héritage: l'Eglise catholique et la société du Québec 209 p. Étude du rôle de l'Eglise dans l'évolution historique de la société québécoise.	Sous la direction de Jean Simard (Musée du Québec)	Septembre 1984
18	• Revue de presse religieuse sur la visite du Pape au Canada 437 p. Collection des articles sur la visite publiés par l'Osservatore Romano, édition quotidienne italienne et hebdomadaire française (28 août au 30 septembre 1984).	Commissariat	Novembre 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DE LA LOGISTIQUE			
19	• Les sites des messes pontificales Rapport du Comité 70 p. et 2 annexes Inventaire et évaluation des sites possibles pour la célébration des messes pontificales dans les villes de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull, en fonction de critères précis de faisabilité, et recommandations du Comité.	Gilles Néron Gratia O'Leary Ernest Poupore (Commissariat et Sûreté du Québec)	Novembre 1983
20	• La visite du Pape au Québec - Sondage pré-visite 33 p. et 2 annexes Résultats d'un sondage reposant sur 2022 entrevues téléphoniques effectuées entre les 12 et 20 mai 1984 auprès d'un échantillon d'adultes québécois, réalisé par la firme CROP à la demande du Commissariat.	Claude Gauthier (CROP)	Juin 1984
21	• Le jumelage des communautés paroissiales "Guide d'organisation" 25 p. Document expliquant l'utilité du système de jumelage des communautés paroissiales, la définition et l'opérationalisation de ce système, ainsi que les conséquences anticipées de la mise en place d'un tel système.	Michel Giguère (Commissariat)	Décembre 1983

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES
PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DE LA LOGISTIQUE (suite)			
22	• Le calendrier des travaux relatifs à l'opération du jumelage des communautés paroissiales 5 p. Echéancier de l'opération "Jumelage" pour les divers responsables, pour la période débutant le 4 janvier 1984 et se terminant au moment de la visite du Pape au Québec.	Michel Giguère (Commissariat)	Janvier 1984
23	• Proposition de jumelage Diocèse de Québec 69 p. Document préliminaire proposant une possibilité de jumelage des communautés paroissiales du diocèse de Québec avec celles des diocèses de Gaspé, Rimouski, Sainte-Anne, Hauterive et Chicoutimi.	Michel Giguère (Commissariat)	Janvier 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
	SECTEUR DE LA LOGISTIQUE (suite)		
24	• Jumelage des paroisses - Archidiocèse de Montréal - Visite du Pape 73 p. et 3 annexes Inventaire et classification des diocèses et paroisses jumelés entre eux pour faciliter les questions de transport et d'hébergement des fidèles au moment de la visite du Pape à Montréal.	Jacques Venne (Ministère des Transports du Québec)	Février 1984
25	• Proposition de jumelage des communautés paroissiales - Visite du Pape à Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine 21 p. et 1 annexe Inventaire et classification des diocèses et paroisses jumelés entre eux pour faciliter les questions de transport des fidèles au moment de la visite du Pape à Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.	Huan Nguyen Jean Allard (Ministère des Transports du Québec)	Février 1984
26	• Proposition de jumelage des communautés paroissiales - Visite du Pape à Québec 80 p. et 2 annexes Inventaire et classification des diocèses et paroisses jumelés entre eux pour faciliter les questions de transport et d'hébergement des fidèles au moment de la visite du Pape à Québec.	Huan Nguyen Jean Allard (Ministère des Transports du Québec)	Février 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DE LA LOGISTIQUE (suite)			
27	• Comité des transports - Comptes rendus de réunions 52 p. Comptes rendus des huit réunions du "Comité des transports" constitué de responsables du ministère des Transports du Québec pendant la préparation de la visite du Pape au Québec.	Pierre-Emile Tremblay (Ministère des Transports du Québec)	Septembre 1983 à juin 1984
28	• Etude sur les transports - Transports des clientèles sous la responsabilité du gouvernement du Québec 73 p. Rapport d'étude pour le transport des clientèles sous la responsabilité du gouvernement du Québec.	Gilles Néron Germain Arès Pierre Rivest Pierre L. Charron (Commissariat et Ministère des Transports du Québec)	Novembre 1983
29	• Visite du Pape au Québec - Septembre 1984 Estimation du nombre de visiteurs. 20 p. et 4 annexes Rapport d'une étude ayant pour but d'estimer le nombre de personnes attendues à Québec, Cap-de-la-Madeleine/Trois-Rivières et Montréal lors de la visite du Pape et d'évaluer le volume potentiel de circulation sur les voies d'accès à ces centres urbains de même que leur capacité routière disponible.	Huan Nguyen (Ministère des Transports du Québec)	Décembre 1983

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DE LA LOGISTIQUE (suite)			
30	• Orientation générale du système informatisé d'aide à l'organisation du transport des visiteurs 11 p. Rapport d'étude ayant pour but de développer un système informatisé d'aide à l'organisation du transport des visiteurs.	DMR Ltée	Mars 1984
31	• Conception administrative du système informatisé de l'aide à l'organisation du transport des visiteurs 37 p. et 2 annexes Rapport d'étude ayant pour objectif de concevoir un système informatisé d'aide à l'organisation du transport des fidèles lors de la visite du Pape au Québec.	DMR Ltée	Mars 1984
32	• Système administratif de quantification des visiteurs. 15 p. Rapport ayant pour objectif de définir le système administratif de quantification des visiteurs (fidèles) lors de la visite du Pape au Québec dans le but premier de faciliter l'organisation de leur transport aux célébrations eucharistiques.	DMR Ltée	Avril 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DE LA LOGISTIQUE (suite)			
33	• Dossier cartographique 3 cartes Trois cartes des défilés et parcours du Pape dans les villes de Québec, Trois-Rivières/ Cap-de-la-Madeleine et Montréal.	Ministère des Transports du Québec	Juillet 1984
34	• Plan de transport - Préliminaire - Visite du Pape à Montréal - le 11 septembre 1984 49 p. 6 annexes - plusieurs cartes Version préliminaire du plan global de transport dans la région métropolitaine de Montréal tenant compte des événements prévus à l'horaire de la visite du Pape, préparé par la firme Lavalin à la suite d'un mandat qu'elle a reçu du Comité de transport spécialement mis sur pied pour la circonstance.	Lavalin - Cosigma	Août 1984
35	• Plan de transport - Visite du Pape à Montréal - le 11 septembre 1984 112 p. 6 annexes - figures Plan global de transport dans la région métropolitaine de Montréal élaboré en fonction des événements prévus lors de la visite du Pape le 11 septembre, plus particulièrement relativement à la messe au parc Jarry. Préparé par la firme Lavalin à la suite du mandat qu'elle a reçu du Comité de transport spécialement mis sur pied pour la circonstance.	Lavalin - Cosigma	Août 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
	SECTEUR DE LA LOGISTIQUE (suite)		
36	• Plan de transport - Annexes - Visite du Pape à Montréal - le 11 septembre 1984 103 p. Annexes au plan de transport: - comptes rendus de réunions; - identification d'autobus nolisés; - vignettes pour véhicules; - plan d'opération CTL; - plan d'opération CTRSM; - plan d'opération CTCUM.	Lavalin - Cosigma	Août 1984
37	• Conception administrative du système informatisé des bénévoles 36 p. et 3 annexes Etude ayant pour objectif de réaliser la conception des mécanismes informatiques requis pour la mise en place d'un système informatisé des bénévoles pendant la préparation et le déroulement de la visite du Pape au Québec	Ducros, Meilleur, Roy et Associés Ltée (DMR Ltée)	Novembre 1983
38	• Système informatisé des bénévoles. Procédures pour la préparation et le cheminement des documents 19 p. Procédures à suivre pour l'inscription des bénévoles à partir de la cueillette des formulaires d'inscription jusqu'à la vérification du classement au fichier informatisé.	Darina Klinovsky (DMR Ltée)	Avril 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DE LA LOGISTIQUE (suite et fin)			
39	• Système de gestion des bénévoles - Visite du Pape - Manuel de l'utilisateur 121 p. Manuel d'instructions pour l'opérateur d'un appareil informatique utilisé pour constituer et gérer le fichier informatisé des bénévoles.	DMR Ltée	Avril 1984
40	• Cahier des chefs d'événements 135 p. Document d'informations présenté sous forme de fiches et conçu à l'intention des chefs d'événement pour les aider dans l'organisation de leur travail, tant pour la préparation que pour le déroulement de leur événement. Ce cahier a été remis aux chefs d'événement lors de leur réunion du 7 juin 1984.	Michel Petit André Sénécal (Commissariat)	Juin 1984
41	• Observateurs 12 p. 3 annexes Définition du rôle et des tâches d'observateurs présents sur les sites d'événements, lesquels devront faire rapport au Centre de coordination du Commissariat pendant la visite du Saint-Père.	Michel Giguère (Commissariat)	Août 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DES COMMUNICATIONS			
42	• Cette semaine - Revue de presse spéciale - Visite du Pape Jean-Paul II 62 numéros de la revue de presse sur la visite au Québec du Pape Jean-Paul II constituée principalement à partir des quotidiens du Québec et des transcriptions de la firme Caisse-Chartier (Presse électronique).	Commissariat, Ministère des Relations internationales (Direction des communications)	Mars 1983 à octobre 1984
43	• Documents de presse 14 numéros Revue de presse mensuelle ayant comme thème la visite du Pape au Québec et bâtie à partir des quotidiens et hebdos québécois et des principaux quotidiens ontariens.		
44	• Liste d'émissions enregistrées sur cassettes 16 p. Liste de 120 cassettes où sont enregistrées des émissions ou extraits d'émissions diffusées par des postes de radio ou de télévision du Québec et ayant comme thème la visite du Pape au Québec.		
45	• "Documents d'information - Visite du Pape en Autriche" Dossier comprenant tous les documents d'information remis aux journalistes qui ont couvert la visite du Pape en Autriche.		Septembre 1983

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DES COMMUNICATIONS (suite)			
46	• Informations voyages à Vienne et Lourdes 19 p. Relevé d'informations relatives aux premiers soins, aux bénévoles, au transport, aux cérémonies, au logement, aux sources de financement, aux publications, aux textes et communiqués, aux journalistes, à l'accueil et au protocole et à la sécurité.	Gratia O'Leary (Commissariat)	Septembre 1983
47	• Dossier "Rétroaction - Visite du Premier ministre à Rome" Dossier "rétroaction" de la visite du Premier ministre du Québec à Rome, comprenant une revue de la presse québécoise, des documents à l'intention des journalistes italiens, un cahier de presse pour les journalistes québécois et un rapport de communications.	Ministère des Affaires intergouvernementales (Direction des communications)	Janvier 1984
48	• Visite du Pape au Québec/Septembre 1984 The Pope's visit to Quebec/September 1984 - Dépliant d'information Dépliant d'information annonçant sommairement la visite du Pape au Québec, expliquant le système de jumelage des communautés paroissiales et comportant une carte d'accès au Québec et une liste de numéros de téléphones pour renseignements touristiques.	Commissariat	Juin 1984

ANNEXE F
(suite)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DES COMMUNICATIONS (suite et fin)			
49	• Jean-Paul II - Une grande rencontre - Evénements et renseignements généraux 19 p. Brochure d'information du public conçue pour faciliter sa participation aux grands événements lors de la visite du Pape au Québec; renseignements généraux et conseils pratiques.	Gratia O'Leary Lucille Labrie (Commissariat)	Août 1984
50	• Events and general information 19 p. Traduction de la brochure "Jean-Paul II - Une grande rencontre - Evénements et renseignements généraux".	Lucille Labrie (Commissariat)	
51	• Liste informatisée des médias accrédités pour Québec, Trois-Rivières et Montréal 447 p. Liste informatisée des membres de la presse ayant préalablement demandé leur accréditation (au 3 septembre 1984) et listes des membres de la presse qui ont demandé une accréditation en salle de presse, pour les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal.		Septembre 1984
52	• Jean-Paul II - Une grande rencontre Pochette de presse 35 p. Pochette de presse contenant quatorze communiqués expliquant les responsabilités du gouvernement du Québec dans le cadre de la visite du Pape et trois plans des villes visitées.	Commissariat	Septembre 1984

ANNEXE F
(suite et fin)

L'INVENTAIRE ANALYTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS PRODUITS OU COMMANDES PAR LE COMMISSARIAT LORS DE LA PHASE DE LA PLANIFICATION

NUMERO D'ORDRE	DESIGNATION	AUTEUR	DATE
SECTEUR DU PROTOCOLE ET DE L'ACCUEIL			
53	• Listes maîtresses Listes de personnalités, tant civiles que religieuses, susceptibles d'être invitées à l'un ou l'autre des événements pendant la visite du Pape. Ces listes sont constituées par villes (Québec, Montréal, Trois-Rivières) et comportent, pour chaque ville, treize catégories de personnalités.	André Trudeau Denis Desrosiers (Commissariat)	
54	• Le Guide de l'accompagnateur 44 p. Recueil d'informations générales relatives à la visite du Pape à l'intention des accompagnateurs des personnalités religieuses et civiles, ainsi que des membres de la presse.	Jean Langlais (Commissariat)	Août 1984
55	• Renseignements généraux 73 p. Recueil des renseignements utiles pour le personnel affecté à la visite du Pape au Québec au moment de son déroulement.	Jacques-Henri Simard (Commissariat)	Septembre 1984

N.B. La liste de documents qui précède se limite aux textes produits ou commandés par le Commissariat: il n'est pas de notre responsabilité de faire état des documents des autres intervenants. L'on nous permettra cependant de mentionner l'existence de deux textes, fondamentaux pour la compréhension de la visite, soit le programme officiel publié par la Conférence des évêques catholiques du Canada, ainsi que le texte des allocutions du Saint-Père qui a été publié récemment par les éditions Paulines à Montréal.

● ANNEXE G : La liste des entrevues et conférences de presse données par le personnel du Commissariat

ANNEXE G — LA LISTE DES ENTREVUES ET CONFERENCES DE PRESSE DONNEES PAR LE PERSONNEL DU COMMISSARIAT

A - ENTREVUES[1]

1 - ENTREVUES ACCORDEES PAR LE COMMISSAIRE GENERAL

- L'ACTUALITE

  (Benoît Aubin). Entrevue réalisée le 11 août 1983 et complétée par un entretien téléphonique le 22 août;

- PRESSE CANADIENNE

  (Pierre Tourangeau). Entrevue réalisée le 31 août 1983;

- NTR

  (Michel Van de Walle);

- TELE-CAPITALE

  (Gisèle Gallichan). Entrevue réalisée en direct le 20 septembre 1983 dans le cadre d'une émission d'information;

- CHRC

  (Rémy D'Anjou, Québec). Entrevue réalisée en direct le 30 octobre 1983 à l'émission du matin;

- CKVL

  (Guy Bisaillon, Montréal). Entrevue réalisée en direct à une émission quotidienne, ligne ouverte;

- LA PRESSE

  (Jules Béliveau). Entrevue réalisée le 4 décembre 1983;

---

1 Seules figurent ici les entrevues les plus importantes.

ANNEXE G

LA LISTE DES ENTREVUES ET CONFERENCES DE PRESSE DONNEES PAR LE PERSONNEL DU COMMISSARIAT

(suite)

- JOURNAL DE MONTREAL.

  (Madame Coudé-Lord). Entrevue réalisée le 19 décembre 1983;

- RADIO-CANADA.

  (Michel Tremblay). Emission "Présent" du 16 janvier 1984;

- TVA.

  (Québec). Entrevue avec Jean Lortie en présence du père Laprise pour l'émission "Le chemin du Roy" du 26 février 1984;

- CKVL.

  (Montréal). Entrevue réalisée par Madame Corinne Côté-Lévesque dans le cadre de l'émission "Bon après-midi". Participation de Mgr Turcotte;

- LE SOLEIL.

  (Jean Martel et Michel Corbeil). Entrevue réalisée le 14 mars 1984;

- CBFT.

  (Radio-Canada Montréal, Madame Paradis). Entrevue diffusée le 3 avril 1984 dans le cadre de l'émission "Au jour le jour";

- TELE-CAPITALE.

  (Gisèle Gallichan). Emission "L'événement" du 22 avril 1984;

ANNEXE G

LA LISTE DES ENTREVUES ET CONFERENCES DE PRESSE DONNEES PAR LE PERSONNEL DU COMMISSARIAT

(suite)

- LE DEVOIR

  (Marie-Agnès Thellier). Entrevue réalisée le 2 juillet 1984;

- L'OSSERVATORE ROMANO

  (Alain Gallichon). Entrevue accordée au directeur de l'édition française le 19 juillet 1984;

- LE SOLEIL

  (Michel Corbeil). Entrevue réalisée le 31 juillet 1984;

- RADIO-CANADA

  (Jocelyn Laberge). Entrevue réalisée le 17 août 1984;

- CKAC

  (Réjean Léveillée). Entrevue réalisée le 27 août 1984;

- CJMS

  (Gilles Proulx). Entrevue réalisée le 31 août 1984;

- PRESSE CANADIENNE

  (Maurice Girard). Entrevue réalisée le 8 septembre 1984;

- RADIO-CANADA

  (Renée Hudon, Québec). Entrevue réalisée le 17 septembre 1984.

ANNEXE G

LA LISTE DES ENTREVUES ET
CONFERENCES DE PRESSE DONNEES
PAR LE PERSONNEL DU COMMISSARIAT

(suite)

2 - ENTREVUES ACCORDEES PAR D'AUTRES MEMBRES
DU PERSONNEL DU COMMISSARIAT

• MAURAIS, Yvon	Entrevue accordée à Michel Corbeil (Le Soleil) le 16 mai 1984;
• NERON, Gilles	Entrevue accordée à Yves Blouin (Radio-Canada pour l'émission "Le Point") et diffusée le 31 mai 1984;
• CHARRON, Pierre	Entrevue accordée en direct le 4 juin 1984 à Denis Trudeau. (Emission "Daybreak"; Radio-Canada, radio);
• NERON, Gilles	Entrevue accordée à L'AFP lors du voyage du Pape en Suisse;
• DOROTEA, Luciano	Entrevue accordée le 21 septembre 1984 à Michel Viens (CKAC) dans le cadre de l'émission "Le Premier jour".

B - CONFERENCES DE PRESSE

• 2 décembre 1983:	rencontre de presse, au ministère des Affaires intergouvernementales, avec les journalistes québécois couvrant le voyage à Rome du Premier ministre du Québec;

ANNEXE G

LA LISTE DES ENTREVUES ET
CONFERENCE DE PRESSE DONNEES
PAR LE PERSONNEL DU COMMISSARIAT
(suite)

- 9 décembre 1983: participation du Commissaire général à la conférence de presse donnée par le Premier ministre du Québec, à Rome, à la suite de son audience avec Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II;

- 16 avril 1984 : conférence de presse donnée par le Commissaire général à une vingtaine de journalistes européens membres de l'Association professionnelle des informateurs religieux;

- 5 juin 1984 : participation du Commissaire général à la conférence de presse donnée au Centre François-Charon en présence de Mgr Vachon, Mgr Leclerc et M. Grégoire;

- 30 juillet 1984: participation du Commissaire général à la conférence de presse donnée au Musée du Québec pour annoncer la visite du Pape à cet endroit, en présence de Mgr Vachon, du ministre des Affaires culturelles, Clément Richard, et du directeur du Musée, Pierre Lachapelle;

- 17 août 1984 : participation du Commissaire général à la conférence de presse tenue au CRSSS de Québec et annonçant les services de santé prévus pour la région de Québec lors de la visite du Pape;

- 27 août 1984 : participation du Commissaire général à la conférence de presse donnée, en présence du ministre des Relations internationales, monsieur Bernard Landry, par les dirigeants de la firme Pierre Thibault de Pierreville à l'occasion de l'inauguration des deux papemobiles;

ANNEXE G

LA LISTE DES ENTREVUES ET CONFERENCES DE PRESSE DONNEES PAR LE PERSONNEL DU COMMISSARIAT

(suite et fin)

- 30 août 1984 : conférence de presse convoquée par le Commissaire général à l'usine de Bombardier à Montréal. Sujet: le train papal. Etaient également présentes les autorités du CN, du CP, de VIA et de Bombardier;

- 30 août 1984 : participation du Commissaire général à la conférence de presse tenue au CRSSS de Montréal et annonçant les services de santé prévus pour la région de Montréal lors de la visite du Pape.

● ANNEXE H : La liste des médias accrédités pour la visite du Pape au Québec

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

1 - AGENCES DE PRESSE

- Alpha
- Ansa
- Associated Press
- Canadian Press
- France Presse
- Gamma Presse images
- Presse canadienne
- Reuters
- Sipa
- Southam News
- Sygma
- United Press Canada
- United Press International

2 - CANADA

a) Médias écrits

- Anglican Church of Canada
- Calgary Sun
- Canadian Churchman
- Carrefour Média de Lanaudière
- Catholic Times
- Chineese Press Montréal
- Citizen
- Cobourg Daily Star
- Concordia University
- Correio Portuges
- Courrier de St-Hyacinthe
- Courrier de Trois-Pistoles
- Courrier Frontenac
- Diocèse de Joliette
- Diocèse de Rimouski
- Edmonton Journal
- Evêché de St-Jérôme
- Farm and Country
- Glos Polski

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

(suite)

a) Médias écrits (suite)

- Halifax Herald
- Hamilton Spectator
- Hebdo de Portneuf
- Hebdo du St-Maurice
- Hebdo St-Louis
- Il Cittadino Canadese
- Independant Lithuania
- Jésus, Marie et Notre Temps
- Journal Beauce Média
- Journal de Montréal
- Journal de Québec
- Journal de Victoriaville
- Journal Eglise de Trois-Rivières
- Journal et Photopac de Joliette
- Journal l'Action
- Journal Le Lac St-Jean
- Journal Le Sauveur
- Kingston Whig Standard
- L'Actualité
- L'Argenteuil de Lachute
- L'Echo de Louiseville
- L'Echo de Vaudreuil - Soulanges
- L'Eglise de Montréal
- L'Etoile de l'Outaouais du St-Laurent
- L'Homme nouveau
- L'informateur catholique
- L'Oratoire
- La Ligue d'Action nationale
- La Presse
- La Revue Matricule
- La Revue Notre-Dame-du-Cap
- La Revue Ste-Anne-de-Beaupré
- La Revue Vie Liturgique
- La Semaine
- La Sentinelle de Chibougamau
- La Vie en Rose
- La Voix des Milles-Iles
- La Voix du Portugal
- La Voix Gaspésienne

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

(suite)

a) Médias écrits (suite

- Le Canada Français
- Le Colombien
- Le Courrier de Portneuf
- Le Devoir
- Le Droit
- L'Écho de Vaudreuil - Soulanges
- Le Goéland
- Le Peuple Tribune
- Le Pont
- Le Progrès de Villeray
- Le Quotidien du Saguenay/Lac St-Jean
- Le Magazine OVO
- Le Nouvelliste
- Le Soleil
- Le Temps de Vivre
- Les 2 Rives
- Les Hebdos Métropolitains
- Les Messagers Catholiques de la Bible
- London Free Press
- Maclean's Magazine
- Magyar Elet
- Mensuel Catholique Missions étrangères
- NDG Monitor
- Ontario Heritage Foundation
- Ottawa Sunday Herald
- Pastorale Québec
- Polish Canadian Courier
- Quebec Chronicle Telegraph
- Rencontre
- Rive Sud Express
- St-Louis Post Dispatch
- Standard
- The Canadian
- The Catholic News
- The Catholic Register
- The Gazette
- The Globe and Mail
- The News Pathway
- The Ottawa Citizen
- The Spectator
- The Standard

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

(suite)

a) Médias écrits (suite et fin)

- The United Church Observer
- The Vancouver Sun
- Toronto Star
- Toronto Sun
- Westmount Examiner
- Windsor Star
- Winnipeg Free Press

b) Médias électroniques (radio et télévision)

- Atlantic TV
- British Columbia television
- CBC
- CBS
- CBVT - TV
- CFCF - radio/TV
- CFCM - TV
- CFER - radio
- CFIN - FM
- CFLM - radio
- CFLS - radio
- CFBM - radio
- CHEM - TV
- CHGB - radio
- CHLN - radio
- CHLT - radio
- CHQI - radio
- CHQR - TV
- CHRC - radio
- CIGB - FM/radio
- CIMT - radio
- CJAD - radio
- CJMS - radio
- CJMT - radio
- CJRC - radio
- CJRP - radio
- CKAC - radio
- CKCH - radio

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

(suite)

b) Médias électroniques (radio et télévision) (suite et fin)

- CKO - radio
- CKMI - radio/TV
- CKRD - TV
- CKRS - radio
- CKTM - TV
- CKVL - radio
- CTV
- GLOBAL - TV
- Nouvelles télé - radio
- Radio-Canada
- Radio communautaire de Fermont
- Radio-Québec
- Télé Capitale
- TVA

3 - ETATS-UNIS

a) Médias écrits

- Bangor Daily News
- Boston Globe
- Buffalo News
- Burlington Free Press
- Chicago Sun Times
- Chicago Tribune
- Courier Journal
- Dallas Morning News
- Détroit Free Press
- Détroit News
- Examiner San Francisco
- Houston Chronicle
- Los Angeles Times
- Milwauke Sentinel
- New York Daily News
- New York Times
- Newsweek Magazine

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

(suite)

a) Médias écrits (suite et fin)

- Philadelphia Daily News
- Plain Truth Magazine
- Plattsburg Press Republican
- Press Republican
- Providence Journal Bulletin
- St-Petersburg Times
- San Francisco Examiner
- South Texas Catholic
- The Advocate
- The Catholic Bulletin
- The Church World
- The Evangelist Newspaper
- Time Magazine
- US News and World Report
- USA Today
- Vermont Catholic Tribune
- Wall Street Journal
- Washington Post

b) Médias électroniques (radio et télévision)

- ABC
- CBS
- NBC
- Voice of America
- WBZ - TV
- WCAX - TV
- WJBK - TV
- WIVB - TV
- WJKW - TV
- WKBW - TV
- WNEV - TV
- WPTZ - TV
- WWL - TV

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

(suite)

4 - AUTRES PAYS

a) Médias écrits

- Avvenire
- Citta Nuova
- Ciudad Nueva
- Corriere Della Sera
- Die Welt
- El Pais Journal de Madrid
- Famiglia Cristiana
- Frankfurter Allgemeine Zeitung
- Il Giornale Milano
- Il Giorno
- Il Messagero
- Il Tempo
- La Civitta Cattolica
- La Croix
- La Repubblica
- Le Figaro
- Le Figaro Magazine
- Le Monde
- Messagero di Sant'Antonio
- Osservatore Romano
- Ouest-France
- Revista Analises
- The Times of London
- Tygodnik Pewszechny
- Ya

b) Médias électroniques (radio et télévision)

- ARD
- Centro Televisivo (Vatican)
- Globo - TV Network Brazil
- NDG Radio France - France inter
- Radio Free Europe

ANNEXE H LA LISTE DES MEDIAS ACCREDITES POUR LA VISITE DU PAPE AU QUEBEC

(suite et fin)

b) Médias électroniques (radio et télévision) (suite et fin)

- Radio National de Espana
- Radio Popular Cope
- RTBF - TV
- Radio television Espanola
- Radio Vatican
- RAI - radio/Television
- Radio ouest Allemande
- Televisa Mexico
- TF 1

● ANNEXE I : Le cortège papal: les éléments de sa composition

ANNEXE I LE CORTEGE PAPAL: LES ELEMENTS DE SA COMPOSITION

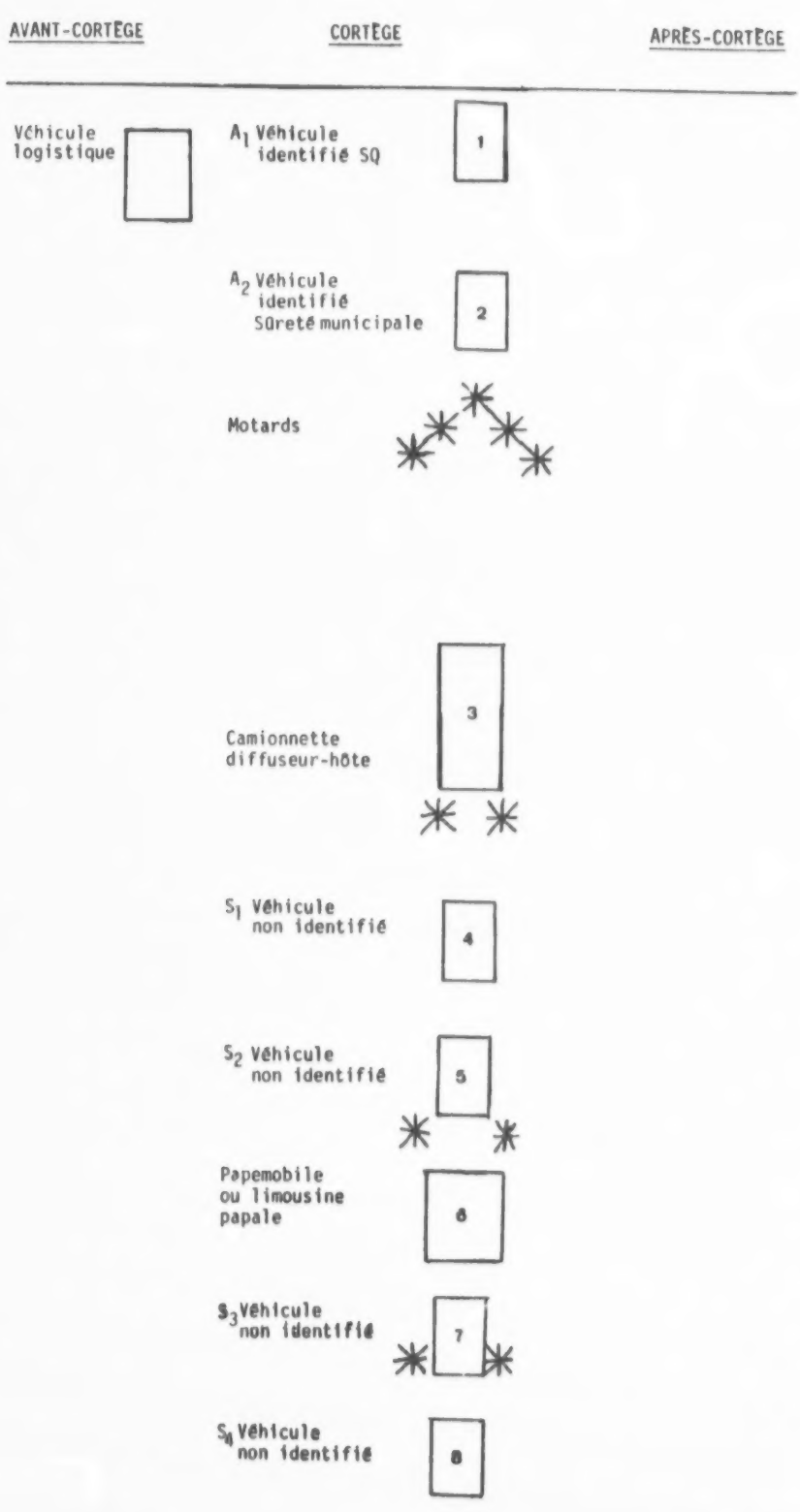

ANNEXE I LE CORTEGE PAPAL: LES ELEMENTS DE SA COMPOSITION

(suite et fin)
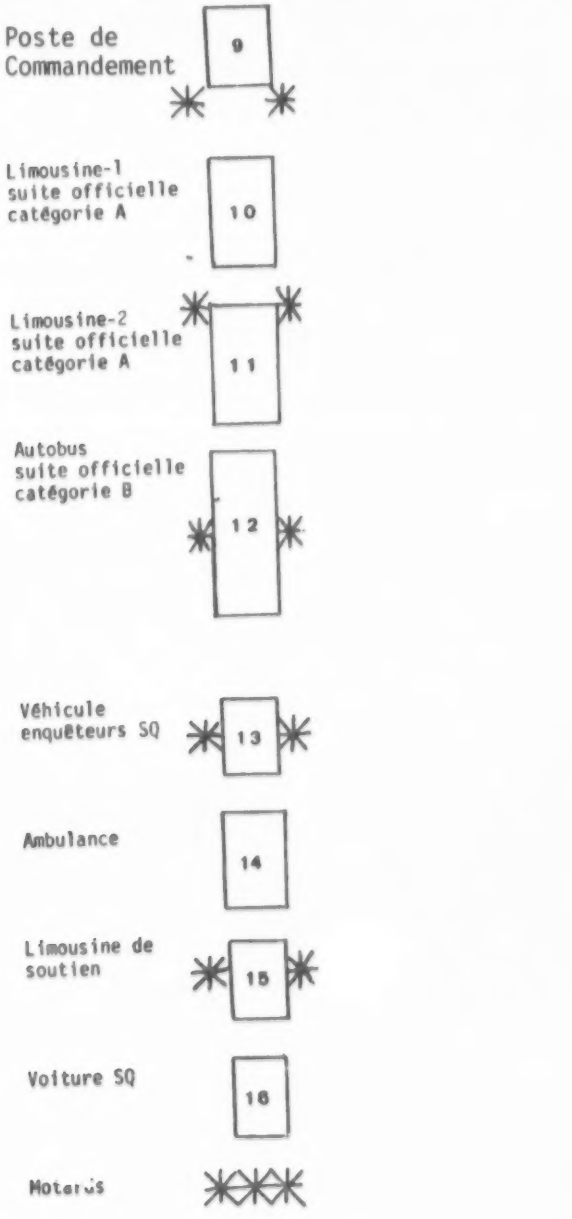
AVANT-CORTÈGE | CORTÈGE | APRÈS-CORTÈGE